

M. Jean-Pierre Authier succède à M. Cavadini à l'exécutif de la ville

(Page 3)



Giscard

LE DUEL CE SOIR

Débat
entre 20 h 20 et 22 h 10



MITTERRAND

PARIS (AP). — L'événement que 36 millions de téléspectateurs attendent aura lieu ce soir à 20 h 20 sur les trois chaînes de la télévision française dans le cadre de la campagne officielle sur les ondes qui s'est ouverte lundi.

La commission nationale de contrôle a ainsi entériné l'accord intervenu, après de laborieuses péripéties, entre les deux candidats.

Ce fut en quelque sorte une partie de « bras de fer » qui s'est achevée sans vainqueurs ni vaincus, pour le plus grand bien du débat démocratique.

Mais l'affaire ne fut pas facile. A plusieurs reprises, on la crut perdue. En fait, la lettre du président sortant à M. Mitterrand, plaçant en quelque sorte le candidat socialiste au pied du mur et en face de ses responsabilités, devait à la fin de la semaine dernière, dégelier la situation.

M. Giscard d'Estaing, « dès lors que la seule condition qu'il posait à l'organisation d'un face-à-face, c'est-à-dire le dialogue direct entre les candidats dans un temps égal de parole », était acceptée, a souscrit à toutes les exigences de M. Mitterrand.

En particulier, a déclaré lundi après-midi M. Lecat, deux des quatre journalistes présentés par M. Robert Badinter, mandataire du candidat du PS à la commission de contrôle, ont été retenus, « dans l'ordre alphabétique »: M. Jean Boissonnat directeur de l'Expansion, chroniqueur à Europe 1 et Mme Michèle Cotta, rédactrice en chef de Radio-Luxembourg.

« Nous les considérons comme des journalistes indépendants », a dit M. Lecat, et comme de « bons anima-

teurs du débat, a même de faire respecter le temps de parole ».

Ceci étant, le porte-parole de M. Giscard d'Estaing avait mis en garde: « toute disposition reconventionnelle de M. Mitterrand serait le signe d'un esprit de chicane bas-normand du XVII^e siècle. Elle aurait pour conséquence d'empêcher l'instauration du débat. Les modalités du débat ont finalement été mises au point par les deux mandataires au cours d'une réunion de plus de deux heures lundi après-midi.

Le débat durera cent-dix minutes avec des séquences de 30 à 40 minutes. Les deux journalistes poseront toutes les questions qu'ils voudront. A la demande de M. Mitterrand, une quinzaine d'invités, de part et d'autre, assisteront à l'émission, ainsi que les membres de la commission de contrôle.

Le temps d'antenne sera naturellement décompté sur les trois heures de la campagne officielle et les grilles qui avaient déjà été établies seront modifiées en conséquence par la commission de contrôle.

Cependant dans son éditorial, « une nouvelle donnée », publié dans « L'humanité » de lundi, M. Roland Leroy indique que la prise de position du comité central du parti communiste, approuvée partout sans réserve par les comités fédéraux et des centaines d'assemblées de militants, « ouvre la possibilité de l'élection de F. Mitterrand ».

(Lire la suite en page 23)

LES IDÉES ET LES FAITS

Le silence de Chirac

Chirac va-t-il sortir de son silence? Va-t-il, avant vendredi minuit, répondre aux appels qui, tous les jours désormais, lui sont lancés par Giscard? Et puis, le RPR, officiellement cette fois, demandera-t-il dans les toutes prochaines heures aux gaullistes de rallier la bannière giscardienne? C'est la grande et même l'angoissante question. Le sort de l'élection présidentielle en dépend.

Certes, Chirac s'est engagé à titre personnel à voter pour le président sortant. Ce n'est pas assez. Ce n'est plus suffisant. Alors que les jours passent, Giscard demande maintenant officiellement à Chirac de l'aider, de le rencontrer. Pour conclure une nouvelle alliance. Pour que le septennat nouveau soit, plus que l'autre, celui des thèses gaullistes. Pour que le RPR, sous Giscard, se réinstalle quand même au pouvoir. C'est que Chirac est devenu l'homme indispensable. Il n'est plus seulement l'allié, mais le renfort sans lequel un revers ne peut être exclu.

Pour l'instant, Chirac se fait attendre. Est-ce par tactique afin que le système giscardien soit vraiment à sa merci? Ou bien le silence est-il politique, et par conséquent définitif? En somme le Chirac de ce début de mai, est-il resté celui qui disait encore le 11 avril à ses partisans que, du côté giscardien, c'était « l'illusion de la continuité qui précipiterait la régression de notre industrie, l'aggravation du chômage, l'affaiblissement de la France »?

La direction des études politiques de la SOFRES qui est en France un des deux plus grands instituts de sondage et n'a travaillé, au cours de la campagne, qu'avec des journaux favorables à Giscard, vient de publier une étude qui aide peut-être à comprendre certaines attitudes. Il en ressort que 67 % des électeurs chiraquiens souhaitent un changement politique profond. Mais, c'est dans les analyses suivantes que se trouvent et se retrouvent tous les sentiments d'inquiétude. Selon la SOFRES, 27 % des électeurs de Chirac sont pour une transformation de la société, 47 % ont une bonne opinion du parti socialiste, 56 % jugent négatif le bilan du septennat. Et puis aussi et puis surtout, toujours selon la même étude, 21 % des électeurs chiraquiens souhaiteraient une alliance socialiste-RPR et 26 % LE SUCCÈS DE MITTERRAND. Alors, est-on à la veille de l'éclatement de l'électorat majoritaire? Dans certaines consciences est-ce déjà un fait accompli? Tout cela est-il vrai, tout cela est-il faux? Réponse dimanche.

D'ici là, et au-delà des impressions, le moindre geste, l'attitude la plus nuancée, le discours le plus attendu, le sursaut inespéré mais vainqueur peuvent encore, au cours de cette semaine, changer bien des choses. Mais ce qui intrigue aussi c'est la différence des styles. Giscard, le fait déjà noté n'a été qu'en s'amplifiant, va d'une réunion à l'autre, de rassemblements en déclarations. Cette semaine Giscard sera tous les jours en campagne. Mitterrand, tactique ou ruse d'acteur, se conduit espérans-le à tort — comme si déjà le résultat ne pouvait que lui être favorable.

C'est pourquoi le duel télévisé Giscard-Mitterrand qui aura lieu ce soir arrive à son heure. Mitterrand n'a pas osé le refuser. Et Giscard qui, au cours du même débat, il y a 7 ans, avait déclaré au candidat socialiste que celui-ci n'avait pas « le monopole du cœur » aura l'occasion de faire, souhaitons-le, devant la TV française, la démonstration décisive. L. GRANGER

Centenaire de l'Institut suisse de météorologie

PAYERNE (ATS). — A l'occasion d'une cérémonie tenue lundi à la station aérologique de Payerne, en présence de la presse de tout le pays et de nombreux invités, le conseiller fédéral Hans Hurlimann, chef du département de l'intérieur, a dit les mérites et les progrès accomplis par l'Institut suisse de météorologie (ISM) durant ses cent années d'existence. L'institut a été créé le 1^{er} mai 1881. Aujourd'hui, la Suisse possède la plus riche collection de données météorologiques de toute la région des Alpes.

La commission fédérale de météorologie craignait, à l'époque, que la diffusion de fausses nouvelles ne nuise au bon renom de l'institut. Aujourd'hui, un taux de 83 %

de prévisions justes confirme le bon travail fourni. Les cinq bulletins météorologiques journaliers représentent l'activité la plus connue de l'ISM. Cependant, son travail englobe de nombreux travaux de recherche dans les domaines de la physique de l'atmosphère, de la météorologie appliquée, de la climatologie, de l'environnement et de la protection contre la radioactivité.

D'autre part, un service étendu de renseignements et conseils pour le tourisme, le sport et les manifestations de plein air, ainsi que pour le trafic aérien, civil et militaire, les pilotes de planeurs et d'aéronefs, les écoles, le commerce, la médecine, l'artisanat, l'agriculture, la construction et l'économie énergétique, est à la disposition du public. On y répond chaque année à 150.000 demandes de renseignements, comprenant également des prises de position à l'intention des autorités judiciaires et des assurances. Le nombre de renseignements a quadruplé entre 1970 et 1980. Grâce à l'introduction en 1974 de l'automatisation des réseaux de données météorologiques, le haut niveau des prestations a pu être maintenu. Des services météo se trouvent aujourd'hui à Genève, Locarno-Monti, Payerne, Klotten et Zurich.

Le conseiller fédéral Hurlimann a fait l'éloge de l'ISM et des services météorologiques suisses. Ceux-ci ont travaillé en vue d'acquiescer une position de pointe sur le plan mondial. Le chef du département fédéral de l'intérieur considère cette journée du centenaire comme un point de synthèse entre le progrès technique dans le domaine des prévisions et des installations modernes et le besoin ancestral de l'homme de sonder l'avenir.



Soleil, pluie, nuage: c'est le printemps 1981...

L'affaire de la TV alémanique: bien des points sont à éclaircir

ZURICH (ATS). — La police zuricoise et les responsables de la Télévision suisse alémanique se demandaient encore lundi qui avait bien pu perturber dimanche soir l'édition principale du Téléjournal. Les auteurs de l'opération ont quitté le studio de Zurich sans laisser de traces, et les indications données par un témoin sur la voiture qu'ils ont utilisée se sont révélées trop vagues pour aboutir à une piste.

Rappelons que six hommes s'étaient introduits dimanche soir dans le studio et avaient réclamé « la liberté et le soleil pour Bellini ». Giorgio Bellini est incarcéré en Allemagne, attendant d'être extradé en Italie où il est poursuivi pour activités terroristes.

ON NE SAIT RIEN

On ne sait toujours pas à Zurich comment les six hommes ont pu pénétrer dans le studio et se placer devant les caméras. Il faut dire qu'il existe de nombreux accès à ce studio situé au troisième étage, mais qui devait être fermé à clé. On ignore combien de clés étaient en circulation et si des clés ont été volées. En tout cas, les responsables de la TV alémanique devront revoir leur système de sécurité.

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

L'EXPRESS

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01



L'HIVER EN MAI À LA VUE...

Pendant des heures, au cours de la nuit de dimanche à lundi, et une bonne partie de la matinée d'hier, il a neigé à La Vue-des-Alpes rendant la circulation particulièrement difficile et prenant au piège de nombreux véhicules. (Avipress Treuthardt)

Le terrorisme tue à Madrid et Barcelone

MADRID (REUTER-AFP). — Deux attentats se sont produits presque simultanément lundi en Espagne: le général Andres Gonzales Suso, ancien porte-parole du ministère de la défense, a été tué par des inconnus dans le centre de Madrid, tandis que deux gardes civils étaient abattus à Barcelone.

L'attentat perpétré lundi à Madrid contre un général et son escorte et à Barcelone contre deux gardes civils dont un sergent, sont l'œuvre de groupes révolutionnaires antifascistes du premier octobre (GRAPO), annonce le ministère de l'intérieur.

Le général Suso a été tué alors qu'il se rendait en voiture à son bureau. Les tueurs ont également abattu un policier qui tentait de l'arrêter. L'un des assaillants a été blessé et arrêté, le second s'est enfui. Trois autres personnes ont été blessées.

Les auteurs de l'assassinat des deux gardes civils à Barcelone ont pu s'enfuir. Les deux policiers étaient en tenue civile. Les assassins des deux gardes civils sont

des délinquants de droit commun, a annoncé le ministère de l'intérieur. Les deux gardes civils, dont un sergent, ont été mitraillés par deux individus qui venaient de dévaliser une banque.

Ces deux attentats portent à 22 le nombre de personnes tuées par la violence politique depuis le début de l'année en Espagne. Le général Suso est le cinquième officier espagnol assassiné depuis la tentative manquée de coup d'état militaire le 23 février dernier.



Après l'assassinat des deux gardes civils à Barcelone. (Téléphoto AP)

Moins d'égards pour les victimes*

L'agitation et l'agression juvéniles à Zurich, à Bâle et ailleurs, pour ne parler que de la Suisse, se poursuivront-elles jusqu'au point de non-retour? C'est-à-dire jusqu'à des destructions beaucoup plus étendues encore, jusqu'à des bilans de combats sanglants, avec blessés graves, et morts peut-être, des deux côtés?

A jouer avec le feu, comme le font les meneurs et les casseurs parmi les jeunes mécontents, on risquera fort à la longue de se brûler irrémédiablement. L'une des difficultés majeures à surmonter, si l'on veut éviter le pire, réside dans le fait que la discussion avec les agitateurs est impossible. Non seulement ils ne la recherchent ni ne l'acceptent, mais encore ils proclament bruyamment qu'ils rejettent tout dialogue: avec les autorités établies, avec les partis, avec quiconque aurait la velléité de leur proposer de sortir de l'impasse.

Ce que veulent en réalité les casseurs, c'est la rupture, et le désordre permanent. Leur but: l'insécurité de tous les instants. Pour ébranler la société ambiante sur ses fondations? Certes; mais cela ne suffirait pas à leur ambition. Quant à mettre autre chose à sa place, ils pensent plutôt au néant.

Leur objectif, c'est aussi l'instauration d'un autre type de société, où règnent non point la liberté, mais la licence, l'oisiveté, la drogue, la violence. Une société d'où seraient absents toutes les lois, les conventions, la tolérance et la paix sociale.

Trop souvent la justice, et les milieux politiques qui, par démagogie, brillent par la mansuétude à l'égard des casseurs, se comportent comme s'il convenait de s'excuser auprès des agitateurs. Au lieu de parler de leurs victimes, ou de demander réparation du dommage causé, on trouve mille raisons pour disculper les agresseurs.

Dans ces conditions, quelles prévisions peut-on faire, si toutefois il est permis de hasarder un pronostic? L'exploration de l'avenir n'incite pas à l'optimisme, c'est le moins qu'on puisse dire. (A suivre). R.A.

Demain: NI DE GAUCHE, NI DE DROITE.

Voir FAN-L'EXPRESS du 4 mai.

PAGE 16: Tour de Romandie: que de favoris!

CHRONIQUE RÉGIONALE: pages 2, 3, 6, 7, 9 et 11.

CARNET DU JOUR: page 6.

INFORMATIONS SUISSES: page 12.

TOUS LES SPORTS: pages 16 et 17.

REFLET DU LITTORAL: page 19.

PROGRAMMES RADIO-TV: page 21.

VAUD - FRIBOURG DERNIÈRE HEURE: page 23.

AVIS TARDIFS
Fr. 4.- par millimètre de hauteur
Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

GALERIE DITESHEIM
Exposition
Gunnar Norrman
prolongée jusqu'au 10 mai 1981
10362-76

On cherche tout de suite
SOMMELIÈRE
(débutante acceptée)
et
file de cuisine
Tél. 25 66 44. 11305-76

ÉCOLE DE FOOTBALL
Mercredi 6 mai
Le stade de la Maladière
étant occupé, l'école de football
est déplacée
au Chagnet. 11488-76

Musée d'ethnographie
Au cœur du Bhoutan
conférence avec diapos
par M^{me} Marceline de Montmollin
ce soir, 20 h 15. 12700-76

SALLE DE LA CITÉ
Ce soir à 20 h 30
AMOUR HANDICAPÉ
film de Marlies Graf
10487-76

Notre poissonnier propose...
Brochet action
100 g 1.25
Filets de dorsch action
100 g -70
Action spéciale Filets de sole
100 g 1.60
Super-Centre Portes-Rouges
10164-76

Beau choix de cartes de visite
à l'imprimerie de ce journal

Naissances

Michèle et Hugues
LEMRICH-SCHICK ont la grande joie
d'annoncer la naissance de
Yoann
le 2 mai 1981
Maternité Poutalès Roussette 4
2016 Cortaillod
12762-77

Mireille et ses parents
Monise et Jean-François RIEDO-
BACUZZI ont la grande joie d'annoncer
la naissance de
Fabrice-Pierre
né le 3 mai 1981
Maternité Poutalès Sentier 12
2013 Colombier
12708-77

Jacques-Olivier
a la joie d'annoncer la naissance de son
petit frère
Simon
le 3 mai 1981
Raymond et Catherine
MATTHEY-SANDOZ
Maternité de la Béroche Cour 11
2024 Saint-Aubin 2023 Gorgier
12717-77

AU CYGNE
tout
pour bébé
C. Matthey, avenue de la Gare 1
Neuchâtel. Tél. (038) 25 26 46
138045-80

MÉTAUX PRÉCIEUX SA METALOR
En raison du décès de
Monsieur Elie Gueissaz
administrateur délégué et directeur de la Société
LA MANIFESTATION D'INAUGURATION
PRÉVUE LE MERCREDI 6 MAI 1981
EST ANNULÉE
Métaux Précieux Métalor SA La Direction
11450-80

Réception des ordres
jusqu'à 22 heures.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres
jusqu'à 22 heures.

**D'autres avis mortuaires
se trouvent en page 11**

Si un homme ne naît de nouveau, il ne peut
voir le royaume de Dieu.
Jean 3 : 3.

Madame Elie Gueissaz:
Mademoiselle Caroline Gueissaz,
Monsieur Félix Gueissaz,
Monsieur Nicolas Gueissaz,
Monsieur Pascal Gueissaz;
Monsieur et Madame Maurice Gueissaz et leurs enfants;
Monsieur Luc Gueissaz;
Madame Jean Clermont;
Monsieur et Madame Vincent Clermont, leurs enfants et petits-enfants;
Monsieur et Madame Bernard Clermont et leurs enfants;
Le docteur et Madame Jean-Pierre Clermont et leurs enfants;
Madame Gaston Gueissaz, ses enfants et petits-enfants;
Monsieur Rémy Gonthier;
Les enfants et petits-enfants de Monsieur et Madame Georges de Dardel;
Madame Raoul Hervey;
Monsieur Fabian Wrede, ses enfants et petits-enfants;
Madame Louis de Dardel, ses enfants et petits-enfants;
Madame Roger Vust, ses enfants et petits-enfants;
Les enfants et petits-enfants de Monsieur et Madame Lucien de Dardel;
Les enfants et Madame Etienne de Dardel;
Mademoiselle Marthe Kaenel;
Les familles Gueissaz, Dardel, Clermont, Lorrain, parentes et alliées,
ont l'honneur de faire part du décès de

Monsieur

Elie GUEISSAZ

enlevé subitement à leur affection, dans sa 61^{me} année.

2000 Neuchâtel, le 3 mai 1981.
(Chemin de la Boine 27.)

Le culte sera célébré en la collégiale de Neuchâtel, le mardi 5 mai, à 15 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugregard.

Penser aux Œuvres d'entraide de l'Ordre de Saint-Jean.
Banque von Ernst, à Berne
(CCP 30-74)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

10338-78

La direction et le personnel de Métaux Précieux SA METALOR ont le chagrin de
faire part du décès de

Monsieur

Elie GUEISSAZ

leur directeur.

Epris de justice, profondément humain, Monsieur Gueissaz a su faire face à ses
responsabilités en toutes circonstances. Ses collaborateurs garderont de lui un souvenir
ému et disent leur affectueuse sympathie à sa famille, plus particulièrement à Madame
Marie-Anne Gueissaz.

10364-78

Le conseil d'administration de MÉTAUX PRÉCIEUX SA METALOR a le profond
regret de faire part du décès de son dévoué administrateur-délégué

Monsieur

Elie GUEISSAZ

Travailleur infatigable, d'une très grande compétence professionnelle, le défunt a
donné le meilleur de lui-même dans la gestion des sociétés rattachées au groupe META-
LOR qui lui doivent un développement dont ont bénéficié d'abord le canton de Neuchâ-
tel, puis les sociétés filiales en Suisse et à l'étranger.

10365-78

La Communauté Amitié, son collège et ses membres ont le chagrin de faire part du
décès de

Monsieur

Elie GUEISSAZ

membre très actif de leur comité de soutien et à qui nous devons tant.

Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur,
ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les
suivent.
Apoc. 14 : 13.

Le service funèbre aura lieu le mardi 5 mai 1981, à 15 heures, en la Collégiale de
Neuchâtel.

12719-78

Le Rotary Club de Neuchâtel a le profond regret de faire part du décès subit de

Monsieur

Elie GUEISSAZ

Chaque membre du club gardera de lui le souvenir ému d'un homme de cœur,
toujours prêt à s'engager sans compromission pour les causes qui lui étaient chères.

12715-78

Le comité du Ski-club de Neuchâtel a la
grande tristesse de faire part à ses mem-
bres du décès de

Monsieur

Elie GUEISSAZ

membre et ami du club.
Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

12725-78

La Société des Anciens Bellettriers
Neuchâtelois a le profond regret de faire
part du décès de

Monsieur

Elie GUEISSAZ

ancien président de la société, survenu le
3 mai 1981.

10166-78

Le Conseil d'administration et la Direction de la Chambre neuchâteloise du com-
merce et de l'industrie ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur

Elie GUEISSAZ

administrateur

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

11470-78

Les prêtres de la Paroisse catholique de Neuchâtel, le Groupe d'administration et
les catéchistes de la Communauté Notre-Dame ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Elie GUEISSAZ

époux de Madame Marie-Anne GUEISSAZ, collaboratrice appréciée de nos groupe-
ments.

11491-78

La Noble Compagnie des Mousquetaires a le pénible devoir d'informer ses mem-
bres du décès de

Compagnon Elie GUEISSAZ

Elle gardera de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

12257-78

L'Association suisse des marchands d'or, d'argent et de platine a le pénible devoir
de faire part du décès subit de

Monsieur

Elie GUEISSAZ

son président.

Ardent travailleur, homme d'action et de grande clairvoyance, il sut, tout au long
de son activité de président, défendre les intérêts de l'association auprès des autorités,
des organisations professionnelles et économiques nationales et internationales.

Les membres garderont de lui un souvenir ému et reconnaissant.

Les obsèques auront lieu le mardi 5 mai à 15 heures, à la Collégiale de Neuchâtel.

12471-78

La Société des Anciens Etudiens de
Neuchâtel a le pénible devoir de faire part
aux membres de la société du décès
survenu à Neuchâtel, le 3 mai 1981, de

Les enfants, petits-enfants, parents et
amis de

Madame

Margot MC CARTHY C. S.

née BERTOLINO

président et animatrice de la société dont
les membres garderont un souvenir ému
et reconnaissant.

10363-78

Les pasteurs, les anciens et les fidèles du
quartier du Temple du bas de l'Eglise
réformée ont le chagrin de faire part du
décès de

L'incinération aura lieu mercredi
6 mai.

Culte à la chapelle du crématoire, à
15 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cime-
tière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

11489-78

Le comité de la
section neuchâteloise
du Club Alpin Suisse
a le pénible devoir de
faire part à ses mem-
bres du décès de

Le club Tekki-judo de Saint-Blaise a le
profond chagrin de faire part du décès de

Madame

Margot Mc CARTHY

mère de Monsieur Dominique Bellengi,
maître du Tekki.

Pour les obsèques, prière de se référer à
l'avis de la famille.

10371-78

Monsieur
Elie GUEISSAZ
leur regretté collègue et vétéran.

10367-78

Madame Jacques de REYNIER-HUBER, à Lutry;
Madame et Monsieur Hans KRAFT-de REYNIER et leur fille Sonia, à Kirchs-
tockach;

Madame et le docteur Georges GAULIS-de REYNIER, leurs enfants et petits-
enfants, à Pully;

Le docteur et Madame Hubert de REYNIER-GUGGISBERG, leurs enfants et
petits-enfants, à Rolle;

Le docteur et Madame Jean-Pierre de REYNIER-de WATTEVILLE, leurs enfants
et petits-enfants, à Lausanne;

Monsieur et Madame Hans HUBER-SUESSTRUNK, à Winterthour,
les familles parentes et amies,
ont le chagrin d'annoncer le décès, survenu le 3 mai 1981, après une longue
maladie, dans sa 76^{me} année, de

Monsieur

Jacques de REYNIER

ingénieur agronome diplômé EPFZ

ancien chef de missions du Comité international de la Croix-Rouge; décoré des Croix-
Rouge française, hellénique et suédoise, leur très cher mari, père, beau-père, grand-
père, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami.

L'incinération aura lieu à Lausanne, jeudi 7 mai 1981.

Culte au Centre funéraire de Montoie, chapelle A, à 11 heures.

Honneurs à 11 h 30.

Domicile mortuaire: Centre funéraire de Montoie, Lausanne.

Domicile de la famille: ch. Culturaz 34, 1095 Lutry.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

11497-78

Monsieur et Madame Alfred
Sbegen-Henning et leur fils Marc, à
Genève;

Madame Alice Sbegen, à Genève;
Madame Otto Butzer, à Horn;
Monsieur et Madame Edmond Le Gall
et leurs enfants, à Paris;
Madame Marguerite Jelmi, à Neu-
châtel,
ainsi que les familles parentes, alliées et
amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Alfred SBEGHEN

leur cher papa, grand-papa, frère, beau-
frère, oncle, parent et ami, que Dieu a
rappelé à Lui, dans sa 86^{me} année.

2000 Neuchâtel, le 3 mai 1981.
(Rue de la Dime 72.)

J'ai attendu patiemment l'Eternel,
et Il s'est penché vers moi, et Il a enten-
du mon cri.
Ps. 40 : 1.

L'incinération aura lieu mercredi
6 mai.

Culte à la chapelle du crématoire, à
14 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cime-
tière de Beaugregard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

11490-78

La famille, les parents, amis et connais-
sances de

Monsieur

Edmond DUVANEL

dit « Dudu »

ont le chagrin de faire part de son décès,
survenu le 2 mai 1981, à l'âge de 68 ans.

Repose en paix.

L'incinération aura lieu à Lausanne, le
mercredi 6 mai.

Culte au Centre funéraire de Montoie,
chapelle A, à 15 heures.

Honneurs à 15 h 30.

Domicile mortuaire: Centre funéraire
de Montoie, Lausanne.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

11496-78

Maintenant l'Eternel mon Dieu m'a
donné le repos.

I Rois 5 : 4.

Les descendants de feu Jules Droz-
Robert,
ainsi que les familles, parentes et
alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur

Henri DROZ

leur cher frère, oncle, cousin, parrain,
parent et ami, que Dieu a appelé paisi-
blement à Lui dans sa 78^{me} année après
une maladie supportée avec courage.

2052 Fontainemelon, le 4 mai 1981.

L'incinération aura lieu à La Chau-
de-Fonds, mercredi 6 mai.

Culte à la chapelle du crématoire à
11 heures.

Domicile mortuaire: pavillon du cime-
tière.

Adresse de la famille: Madame Lucie
Montandon-Droz, Combe-Grieurin 47,
2300 La Chaux-de-Fonds.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

10369-78

La Direction et le personnel des Fabri-
ques de Fontainemelon SA ont le pénible
devoir de faire part du décès de

Monsieur

Henri DROZ

leur fidèle et dévoué collaborateur durant
de nombreuses années.

10373-78

**D'autres
avis mortuaires
se trouvent
en page 11**

POMPES FUNÈBRES
Flühmann-Evard

Pierre-à-Mazel 2 Neuchâtel

Tél. 25 36 04

Toutes formalités
Transport Suisse et étranger

13417-54

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

Chez les Neuchâtelois de la Société suisse des hôteliers

Un grand coup de balai

• INCROYABLE, mais vrai: contrairement aux statuts, la section neuchâteloise de la Société suisse des hôteliers (SSH) n'avait plus été réunie en assemblée, par son président, M. Gilbert Pacozzi, depuis... quatre ans!

Jugeant une telle situation inacceptable, à une époque précisément où les problèmes se multiplient qui réclament une participation active des intéressés eux-mêmes à la recherche de solutions, un groupe d'hôteliers, réunis autour d'un comité provisoire, a décidé de tenir une assemblée générale pour interrompre, assez brutalement il faut le dire, cette trop longue période de veilleuse, hautement préjudiciable aux intérêts des membres.

Une vingtaine d'hôteliers sur les trente que compte la société se sont donc retrouvés le 1^{er} mai dans les salons du

City pour ratifier de nouveaux statuts destinés à la section et nommer un nouveau comité dynamique désormais présidé par M. Thony Blättler et composé, par son président, M. Gilbert Pacozzi, depuis... quatre ans!

Jugeant une telle situation inacceptable, à une époque précisément où les problèmes se multiplient qui réclament une participation active des intéressés eux-mêmes à la recherche de solutions, un groupe d'hôteliers, réunis autour d'un comité provisoire, a décidé de tenir une assemblée générale pour interrompre, assez brutalement il faut le dire, cette trop longue période de veilleuse, hautement préjudiciable aux intérêts des membres.

Une vingtaine d'hôteliers sur les trente que compte la société se sont donc retrouvés le 1^{er} mai dans les salons du

L'OFIAMT visite le CPLN

• UNE importante délégation de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail visitera demain le Centre de formation professionnelle du Littoral neuchâtelois au chef-lieu, sous la conduite du directeur adjoint de ce service, M. Hans-Rudolf Natsch.

Une quarantaine de personnes de la division de la formation professionnelle, sur le plan fédéral, seront ainsi reçues au début de l'après-midi par le directeur général du CPLN, M. Jean-Pierre Gindroz, qui leur présentera cette grande école dont les différents secteurs seront ensuite visités sous la conduite des directeurs respectifs MM. G. Misteli, R. Zahner et G.-A. Pagan.

Les hôtes du CPLN iront ensuite au Musée d'art et d'histoire pour y voir les automates Jaquet-Droz et ils y seront accueillis par le conseiller d'Etat François Jeanneret, chef du département de l'instruction publique.

En fin d'après-midi, ce sera au tour de la ville, représentée par le conseiller communal André Buhler, de recevoir cette délégation lors d'un vin d'honneur, la fin de la journée devant être

marquée par un repas servi au CPLN et préparé par les apprentis cuisiniers, boulangers et confiseurs de la section des arts et métiers et servi par les apprentis sommeliers.

L'Etat sera représenté, lors de cette visite, par M. René Tschanz, chef du service cantonal de la formation professionnelle.

A la commission du gymnase Numa-Droz

• LA commission du gymnase Numa-Droz a tenu récemment deux importantes séances. Lors de celle du 12 mars, sous la présidence de M. Maurice Vuithier, les commissaires ont approuvé les comptes 1980 à l'unanimité. Présentés par M. Pierre Vermot, administrateur, ces comptes ont confirmé les prévisions budgétaires. Il en ressort que le prix coûtant par élève, en ce qui concerne la gestion globale de l'école, s'élève à 3460 fr., somme à laquelle il faut ajouter 608 fr. qui représentent les charges immobilières.

Le directeur a fait un rapport sur la marche de l'école en informant la commission du calendrier des examens de maturité et de diplôme, des échanges linguistiques avec des classes de Padova, Mendrisio et Baden-Baden, et du camp de ski qui s'était déroulé à Montana.

Lors de sa seconde séance qui a eu lieu le 28 avril la commission a nommé les professeurs suivants: M. Patrice de Montmolin (français-philosophie-histoire), poste complet; M^{mes} Heidi Kuser (espagnol-allemand), Marianne Reeb (allemand) et Dominique Siron (dessin artistique), M. Valentin Reymond (éducation musicale), postes partiels.

Par ailleurs, le directeur a fait part à la commission de l'état des inscriptions pour la nouvelle année scolaire 1981-1982, soit 130 élèves environ. L'effectif total de cette nouvelle année scolaire promet donc d'être le plus élevé jamais enregistré au gymnase Numa-Droz.

Six Neuchâtelois aux Journées littéraires de Soleure

• SIX écrivains domiciliés dans la région de Neuchâtel participeront, du 29 au 31 mai, aux troisièmes Journées littéraires suisses de Soleure. Il s'agit de Anne-Lise Grobety, Monique Laedrach, Pierre Chappuis, Roger-Louis Junod, Henri-Dominique Paratte et Pierre Siegenthaler. Par des lectures d'œuvres inédites et des discussions, ils pourront ainsi entrer en contact avec un public alemannique qui, on peut l'espérer, les accueillera avec un grand intérêt.

M. Jean-Pierre Authier succède à M. Jean Cavadini au Conseil communal de Neuchâtel

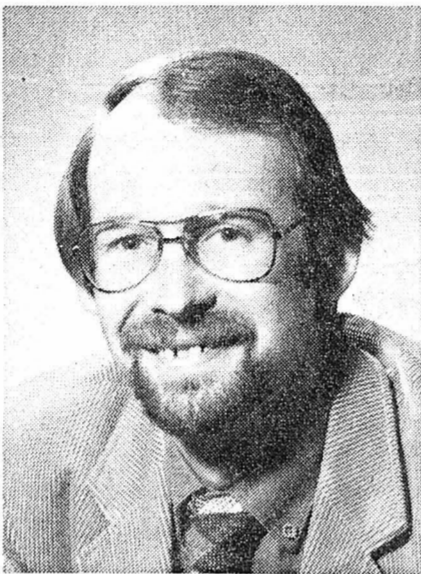
C'est donc M. Jean-Pierre Authier qui succédera à M. Jean Cavadini au sein du Conseil communal de Neuchâtel. Tout comme le futur conseiller d'Etat, M. Authier est membre du parti libéral. Agé de 39 ans, marié, père de deux enfants, M. Authier prendra ses nouvelles fonctions dans une quinzaine de jours vraisemblablement.

Devant le Conseil général de Neuchâtel qui siègeait hier soir sous la présidence de M. Roger Prébandler (rad), M. Authier a recueilli 20 voix, contre six à son adversaire malheureux, M. Jacques Meyrat, présenté par le MPE. Trente-huit bulletins de vote avaient été délivrés et 38 étaient rentrés, dont 12 en blanc.

La majorité absolue était donc de 14 voix.

LA POLITIQUE DU BALANCIER

L'élection de M. Authier ne faisait plus guère de doute après que M. Blaise Dupont eut expliqué qu'il n'était pas question que les socialistes reviennent sur la position qu'ils avaient adoptée l'an dernier. Aux yeux du seul groupe d'opposition représenté au Conseil général, le MPE n'a pas encore apporté la preuve qu'il pourrait appuyer une véritable politique de gauche.



M. Jean-Pierre Authier. (Arch.)

Certes, le MPE a accordé à plusieurs reprises son soutien aux socialistes au cours des dernières séances tenues par le législatif. Mais c'était lorsqu'il s'agissait de renvoyer l'étude d'un objet à une commission et non pas pour s'engager politiquement.

Et puis, que le MPE ait fait part de son intention de pencher tantôt vers la droite, tantôt vers la gauche a conduit les socialistes à se poser la question de savoir comment concilier cette politique du balancier avec une politique d'alliance durable?

DES CANDIDATS DE «L'EXTERIEUR»

— Je n'en regrette pas moins vivement, a encore ajouté M. Dupont, qu'un parti qui prétend avoir le vent en poupe, soit contraint d'aller chercher des candidats dans des communes voisines de Neuchâtel. Si ces transferts sont fréquents dans le sport, ils sont plutôt mal vus en politique. C'est la raison pour laquelle une majorité d'entre nous s'abstiendrait de voter pour un inconnu. Cela ne veut pas dire que les socialistes ont changé d'attitude, je le répète encore une fois, ou qu'ils font montre d'hésitation entre les deux candidats. Ces abstentions ne sont pas dirigées non plus contre la personne de M. Authier, mais elles signifient que les socialistes entendent abandonner au parti qui présente son candidat l'entière responsabilité de son choix.

Auparavant, dans une longue déclaration, M. Jean-Jacques Cléménçon (lib) avait parlé de la notion d'équité qui fait appel à un sentiment de justice naturelle et rappelé qu'en l'absence de toutes directives dans le règlement général de commune, on était bien obligé parfois de se référer à une certaine relativité.

Il avait également relevé que le groupe MPE était représenté à raison de 12,2 % au sein du législatif, tandis que les onze conseillers généraux libéraux permettent d'atteindre un pourcentage de 26,8 %.

Relevant les qualités professionnelles de M. Authier, M. Cléménçon se déclara persuadé qu'on n'apprenait pas à devenir conseiller communal, mais que le candidat choisi par son parti avait accepté de quitter beaucoup de choses pour servir une ville qu'il aime.

Au nom du groupe MPE, M^{me} Nora Portenier relut les principaux arguments militant en faveur d'une élection de M. Meyrat et contenus dans un communiqué que nous avons intégralement publié récemment.

Elle releva qu'à son avis, un régime majoritaire n'apporterait pas une meilleure collégialité au sein de l'exécutif, ni ne permettrait à ce dernier d'aller plus vite en besogne. Elle demanda au Conseil général de corriger une erreur en apportant son soutien à M. Meyrat.

Quant aux radicaux, par l'entremise de M. André Porchet, ils déclarèrent regretter devoir dénombrer deux absences dans leurs rangs afin de ne pas pouvoir apporter un soutien encore plus massif à la candidature de M. Authier. A celui-ci qui venait d'être élu, le président Prébandler adressa tous ses vœux et, à l'adresse du candidat évincé, il a dit qu'il était «trop imprégné de l'esprit des institutions démocratiques pour concevoir une amertume quelconque de son échec».

En début de séance, le Conseil général avait nommé M. Jean-Luc Dupont (MPE) au poste de secrétaire de son bureau en remplacement de M. Jean Fellrath, récemment décédé. Puis il avait respecté une minute de silence à la mémoire de l'ancien chancelier Jean-Pierre Baillois et de M. Elie Gueissaz, mari d'une conseillère générale libérale.

Les Jeunes-Rives

On trouvera par ailleurs, sous forme de résumé, les différentes décisions prises par le Conseil général. Mais sachez que le rapport du Conseil communal concernant l'initiative populaire pour la création d'une véritable zone verte sur les Jeunes-Rives, a suscité un débat particulièrement nourri.

M^{me} Fabienne Moulin (soc) demanda à ses collègues de se garder de prendre des décisions hâtives. Tout comme les initiateurs (dont le président avait lu une lettre demandant le report de la votation populaire), elle émit l'avis qu'il était préférable d'attendre d'être en possession des considérants du Tribunal fédéral avant de prendre une décision définitive.

En effet, l'initiative semble demander la destruction du parking existant. Mais est-ce là ce que les initiateurs demandent réellement? Ne veulent-ils pas plutôt couvrir le parking existant? Le Tribunal fédéral s'est peut-être prononcé à ce sujet en rendant sa décision. C'est pourquoi il convient d'attendre, de ne pas soumettre l'initiative au vote du peuple avant d'être certain que la décision qui sortira des urnes ne fera pas l'objet d'un recours.

Relevant que les travaux entrepris sur les Jeunes-Rives se faisaient étape par étape et que, par conséquent, il n'y avait pas urgence, la conseillère générale socialiste proposa au législatif de suspendre sa décision jusqu'à avis de droit connu.

FAIRE VOTER LE PEUPLE

Attitude diamétralement opposée sur les bancs du MPE, des radicaux et des libéraux qui s'exprimèrent respectivement par M^{mes} Tina Rossel, Michèle Berger et M. Amiod de Dardel. Pour eux, il est impossible de supprimer 500 places de parc gratuites et d'envisager la création d'un parking souterrain qui Léopold-Robert, car cette solution serait beaucoup trop onéreuse. Et puis la situation est claire: le Tribunal fédéral a donné tort au Conseil général de Neuchâtel et au Conseil d'Etat neuchâtelois. L'initiative n'était pas un référendum déguisé et elle était recevable.

Mieux vaut prévenir que...

• LES polices neuchâteloises effectueront du lundi 11 mai au dimanche 17 mai prochains, une campagne radar. Des contrôles intensifs auront donc lieu durant cette semaine-là, sur toutes les routes du canton.

Maintenant, il ne reste plus qu'à faire voter le peuple. Les considérants du jugement n'y changeront rien et le peuple ne s'y trompera pas non plus!

Après que MM. Blaise Dupont (soc), Fritz Koehli (soc) et Dominique de Montmolin (lib) eurent encore pris la parole, le Conseil général a accepté par 20 voix contre 17 d'entrer en matière. Puis, par 20 voix sans opposition (les socialistes se sont abstenus), il a voté l'arrêté proposé par le Conseil communal, si bien que la votation aura bien lieu les 13 et 14 juin prochains.

AUTRES DÉCISIONS

Par ailleurs, par 35 voix sans opposition, le législatif a autorisé l'exécutif à emprunter un montant de 6.000.000 de fr. par le biais de trois emprunts distincts. Par 36 voix sans opposition, il a adopté une modification de l'arrêté concernant la perception de divers émoluments et taxes, qui fixe une taxe unique de deux francs par mètre cube de construction pour le raccordement d'immeubles aux collecteurs d'égouts.

Toujours par 36 voix sans opposition, il a voté un crédit de 200.000 fr. pour divers travaux d'intérêt local en relation avec les chantiers de la N5. Par 36 voix sans opposition, il a donné le feu vert à un crédit de 100.000 fr. (dont à déduire la subvention cantonale de 40 %) pour l'achat d'un véhicule pionnier léger pour le service du feu.

Enfin, le rapport du Conseil communal à l'appui d'une demande de crédit de 1.160.000 fr. pour la transformation de la station de pompage de Champ-Bougin (toujours en liaison avec les travaux de la N5) a été renvoyé à une commission de onze membres après une longue intervention de M. Archibald Quartier (soc).

Les adieux à M. Cavadini

Enfin, et alors que l'heure limite pour la clôture des débats avançait à grands pas, tour à tour MM. Jean-Jacques Cléménçon, André Porchet, Blaise Dupont et M^{me} Nora Portenier, ont pris congé, au nom de leurs groupes respectifs, de M. Jean Cavadini qui sera nommé conseiller d'Etat le 18 mai prochain.

— La ville se doit de vous rendre un double hommage d'admiration et de gratitude, car vous avez toujours agi avec lucidité et respect. Vous avez séduit, mais vous avez aussi construit avec obstination et élégance, a dit l'un des orateurs.

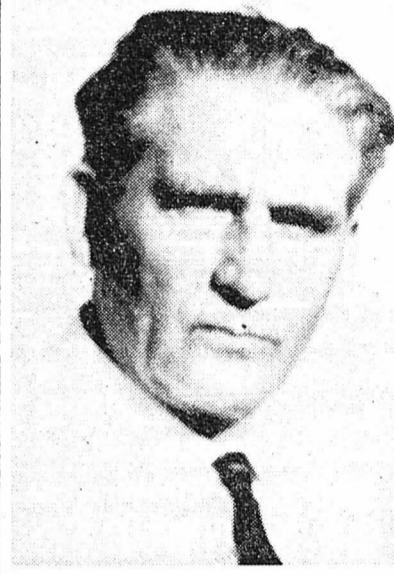
— Votre départ est une perte pour la ville mais un bénéfice pour le canton, a ajouté un autre.

Enfin, visiblement ému, M. Cavadini a remercié l'un et l'autre pour ces gerbes de fleurs amicales qu'ils lui décernaient. Il a aussi dit que tout départ est un arrachement, une rupture des habitudes.

Quand, de surcroît s'y mêlent des liens de l'esprit, des liens du cœur, on ne peut pas se sentir particulièrement gai de quitter son poste...

J. N.

Cet homme a disparu



Le disparu: M. Edgar Hostettler.

Un homme a disparu de Neuchâtel depuis près de deux mois. Il s'agit de M. Edgar Hostettler, né le 31 mars 1905 et originaire de Guggisberg (BE). Retraité, il était domicilié 28 chemin des Brandards à Neuchâtel.

Voici son signalement: il mesure 1 m 80 environ et est de corpulence moyenne. Seul signe particulier: sa main gauche est atrophiée. Tous les renseignements susceptibles d'être donnés sur cette personne sont à communiquer à la police de sûreté de Neuchâtel (Tél. 038/24 24 24).

Prise de drapeau du régiment d'infanterie 8 à Epagny



Prise de drapeau à Epagny. A gauche, le lieutenant-colonel Jeanneret. (Avipress-RIH)

C'est hier matin qu'a débuté pour les quelque 2000 soldats du régiment d'infanterie 8, le cours de répétition 1981 (CR 81). Après l'entrée en service qui s'est déroulée sur le Littoral neuchâtelois, les différentes compagnies ont gagné leurs lieux de stationnement situés cette année en Gruyère principalement.

A 17 h, le régiment a pris ses drapeaux à Epagny (FR), sur le terrain d'aviation. Quatre bataillons (bataillon de carabiniers 2, bataillon d'infanterie 8, bataillons de fusiliers 18 et 19) ont été présentés au nouveau commandant du régiment, le lieutenant-colonel Marcel Jeanneret, qui annonça son régiment au conseiller d'Etat Pierre Dubois, représentant le canton de Neuchâtel.

Puis la prise des drapeaux se fit au son de la marche de la division, tandis que le ciel jusque-là froid et couvert s'éclaircissait légèrement. Avant son discours le commandant remit son drapeau au bataillon de fusiliers 18. Il s'adressa ensuite aux officiers, sous-officiers et soldats du régiment, et aux invités. Parmi ceux-ci on notait la présence, entre autres, du colonel divisionnaire Henry Butty, commandant de la division de campagne 2 (div camp 2), l'ancien commandant du régiment, P.-E. Addor, le conseiller d'Etat J. Cottet, représentant le canton de Fribourg, le préfet Menoud, représentant le district de la Gruyère, ainsi que plusieurs personnalités militaires et civiles.

Dans son discours, le lieutenant-colonel Jeanneret releva la transformation du bataillon de fusiliers 18 en bataillon fédéral, faisant remarquer que le hampe de son drapeau serait dorénavant ornée par la cravate fédérale. Parlant du cours de cette année, il fit remarquer qu'il est avant tout basé sur le tir, c'est-à-dire toucher un objectif au premier coup.

Il releva ensuite l'importance qu'il y a à se comporter comme des citoyens responsables, qui se respectent mutuellement et s'engagent pour servir le pays, soulignant entre autres que le fait d'être déjà présent à ce cours de répétition, permettait d'être plein d'espoir quant à l'avenir du pays.

Pour terminer, la fanfare joua l'hymne national et le régiment regagna ses lieux de stationnement.

(RIH)

Comptes 1980 de la ville: agréable surprise, mais...

Agréable surprise pour la ville de Neuchâtel: alors que les prévisions budgétaires arrêtées en automne 1979 laissaient apparaître un déficit de 453.785 fr. pour l'exercice 1980, celui-ci s'est bouclé avec un excédent de revenus de 1.155.363 francs!

Mais tant le Conseil communal (dans son rapport à l'attention du Conseil général) que la commission financière du législatif, se gardent de chanter victoire. Au contraire, l'un et l'autre relèvent que cette amélioration de 1,6 million de fr. par rapport au budget, bien que très satisfaisante, doit être appréciée avec prudence. C'est également ce que nous avons souligné dans un article paru le 4 mars dernier.

En effet, seuls quelques éléments non maîtrisables ou occasionnels ont permis à la ville d'enregistrer un résultat aussi favorable. C'est ainsi que c'est au chapitre des subventions fédérales et cantonales en faveur des hôpitaux et de l'enseignement professionnel qu'est due cette clôture satisfaisante. Mais ces subventions sont très difficiles à estimer à l'avance et la commune n'a aucune prise sur leur montant.

Dès lors, souligne l'exécutif dans son rapport, «si les ressources sont les bienvenues, elles soulignent en revanche notre dépendance à l'égard des budgets fédéral et cantonal et leur progression n'est que temporaire, puisque, dans son programme d'économies, la Confédération réduira les subsides et subventions de 10 %».

Quant au produit de l'impôt, il est resté de 700.000 fr. environ en deçà des prévisions, malgré une situation conjoncturelle favorable: «Son évolution annuelle est lente, souligne l'exécutif dans son rapport, alors que pour les charges salariales, le plafond budgétaire a été crevé à la suite d'une revalorisation de la rémunération dans la fonction publique et d'une reprise de l'inflation».

Le rythme des investissements fut un peu plus faible que prévu, quand bien même les besoins en infrastructures sont grands. Il s'agit donc de tempérer ces derniers devant la rareté des moyens. Enfin, si les recettes ordinaires ont permis de financer toutes les charges de fonctionnement du ménage courant, elles ne furent pas suffisantes pour faire face au coût des investissements et au compte financier a laissé une insuffisance de finance-

ment de 3.531.005 fr., qui accroît l'endettement du chef-lieu.

Ceci fait dire en conclusion au Conseil communal que «si les comptes 1980 se sont améliorés par rapport aux prévisions budgétaires, on constate que les résultats atteints ne sont pas suffisants pour nous sortir de l'impasse financière dans laquelle nous nous trouvons et nous engageant à poursuivre activement les efforts d'assainissement entrepris. En effet, le financement du compte administratif n'est pas assuré par les recettes courantes et les charges de fonctionnement ont été momentanément allégées — tant au budget qu'aux comptes 1980 — en différant un montant d'amortissements sur actifs de 3.162.824 francs.

On rappellera encore que, pour 1981, le budget prévoit un déficit de 5.600.000 fr. environ et que la reprise de l'inflation aura des effets sur les charges de la ville avant que les recettes fiscales ne s'améliorent. Certaines réalisations, envisagées il y a sept, 14 et 18 ans, pour lesquelles divers crédits extraordinaires avaient été accordés, ne répondent plus aux besoins actuels. Leur exécution ou leur achèvement a perdu tout degré d'urgence.»

Prudence dans l'appréciation

La commission financière permanente, appelée par ses cinq sous-commissions, à examiner les comptes 1980, a pris acte avec satisfaction de l'excédent de revenus de plus de 1,15 million.

Bien que satisfaisante, dit la commission, l'amélioration par rapport au budget de 1,6 million doit néanmoins être appréciée avec prudence, ainsi que nous le disons d'autre part.

Il convient, ajoute cette commission dans son rapport destiné au Conseil général, que malgré cet excédent de revenus les comptes de la ville se soldent par un nouvel endettement. Les investissements nets ne sont pas couverts par les amortissements (autofinancement) et l'excédent des revenus, ce qui donne une insuffisance de financement de plus de 3,5 millions qui aboutit à une augmentation de l'endettement et à une diminution du patrimoine financier.

AU JOUR LE JOUR

Le second toit de «Feu et joie»

Paris? Ce n'est pas toujours ce que l'on croit, ou ce que l'on voit. La capitale et sa banlieue, souvent ouverte celle-ci, comptent de nombreux enfants qui manquent de soleil, d'affection ou d'un indispensable équilibre familial. En un mot comme en dix, il s'agit là de cas sociaux (enfants de parents séparés, ou de familles nombreuses) qui méritent qu'on s'occupe d'eux. Pour cet été, «feu et joie» cherche donc des familles qui seraient prêtes à accueillir et à aimer un enfant âgé de trois à huit ans pour un séjour de deux à trois mois en Suisse. Tous les cantons romands participent à cette campagne et les petits hôtes sont choisis par un comité d'accueil parisien qui peut compter sur la collaboration de deux assistantes sociales.

Le premier convoi d'enfants arrivera au début de juin, le second dans les premiers jours de juillet et le retour est prévu à la fin du mois d'août. Si vous voulez offrir un bol d'air et un peu d'amour à ces enfants, tous les renseignements utiles vous seront donnés par MM. D. Steiner, P. Pesoux (tél. 31 39 77) et R. Evard, à Neuchâtel (25 40 00).

Merci pour ces enfants qui méritent d'être aidés et aimés. Aimés comme le sont les vôtres. NEMO

Une championne du monde de la production se doit d'être un peu meilleure en tout.



Corolla 1600 SE Liftback Grand Luxe, fr. 13 950.- 1588 cm³, 63,2 kW (86 ch DIN), 5 vitesses
Corolla 1600 Liftback automatique, fr. 13 500.- 1588 cm³, 55,2 kW (75 ch DIN)



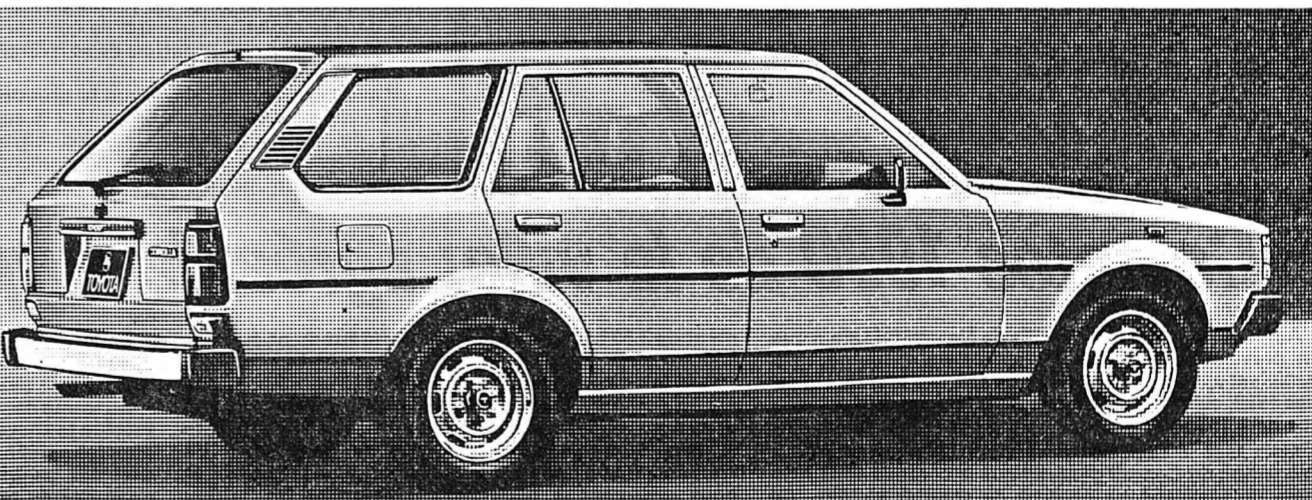
Corolla 1300 Liftback, fr. 12 250.-
 1290 cm³, 44,1 kW (60 ch DIN), 5 vitesses



Corolla 1600 GT coupé, fr. 16 200.-
 1588 cm³, 79,4 kW (108 ch DIN), 2 arbres à cames en tête, 2 carburateurs double-corps horizontaux, 5 vitesses



Corolla 1300 Sedan Deluxe, fr. 11 950.-
 1290 cm³, 44,1 kW (60 ch DIN), 5 vitesses



Corolla 1300 break, fr. 12 400.-
 1290 cm³, 44,1 kW (60 ch DIN)

Qualité, performances et prix ont valu à la Toyota Corolla d'être, pour la cinquième fois, la voiture la plus produite du monde. Le nouveau modèle est d'ailleurs en passe de prolonger ce brillant palmarès. Un style attrayant et une ligne aérodynamique, alliés à une mécanique éprouvée et à un équipement exceptionnel, sont les principaux traits qui caractérisent la Corolla 1300 Liftback, avec leur équipement extraordinaire, à un prix sans concurrence: fr.12250.-. Ou bien la Corolla 1300

break qui offre une charge utile de 480 kg et un confort de berline. Ou encore la Toyota Corolla 1600 SE Liftback Grand Luxe à coffre variable, qui consomme à peine 6,5 l/100 km à 90 km/h (ECE). Ou la Corolla 1600 GT, une véritable Grand Tourisme, avec ses 2 arbres à cames en tête, ses 2 carburateurs double-corps horizontaux, ses 108 ch DIN (79 kW) et sa pointe de 185 km/h. Quelle que soit la version de votre choix, cette championne du monde vous en apporte davantage.

AVIS OFFICIELS



Mise au concours

La Ville de La Chaux-de-Fonds met au concours le poste de

**GÉRANT (E)
DES IMMEUBLES
COMMUNAUX**

Exigences :
Formation commerciale (CFC, maturité ou titre officiel équivalent).
Expérience en matière de gestion administrative et financière. Facilité de rédaction et sens des relations publiques.

Traitement :
Classes 4 - 3 - 2.

Entrée en fonction : à convenir.

Offres manuscrites, avec curriculum vitae et références, au directeur des Finances, 23, rue de la Serre, 2300 La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 15 mai 1981. 11361-20

**ENCHÈRES VOLONTAIRES
ET PUBLIQUES
D'UNE VILLA MITOYENNE
AVEC DÉGAGEMENT**

Situation : Saint-Blaise, Rochettes 38.
Habitation : sur 3 niveaux, garage, buanderie, cave, halls, cuisine équipée, salle à manger, salon (cheminée), 4 chambres, 3 W.-C., douche, salle de bains, balcon, jardin.
Parties communes : dégagement de 2029 m², piscine, salle de jeux, chaufferie, machinerie.
Mise à prix : Fr. 328.000.—
Les enchères publiques sont fixées au vendredi 22 mai 1981, à 14 h 30, à Saint-Blaise, Hôtel Communal, ancienne salle de justice, 2^{me} étage.

Pour tous renseignements : s'adresser à l'Etude Jean-Jacques Thorens, Rue du Temple 16 Saint-Blaise. Tél. (038) 33 27 56. 136308-22

Cher client,

Nous cherchons toujours de nouvelles propriétés pour pouvoir les offrir à notre clientèle.

Si vous avez l'intention de vendre la vôtre, n'hésitez pas à nous contacter.

GEDECO S.A., case postale 420, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 25 61 44-45. 142756-22

COMMUNE DE BOUDRY

MISE AU CONCOURS

Par suite de démission, le Conseil communal de la Ville de Boudry met au concours le poste

**d'EMPLOYÉ (E)
DE COMMERCE**

à l'Administration communale.

Travail varié, secrétariat, contact avec la population. Place stable, semaine de 5 jours. Formation commerciale complète ainsi qu'un intérêt pour l'informatique souhaités. Obligations et traitements légaux.

Entrée en service : à convenir.

Tous renseignements concernant le poste ci-dessus peuvent être obtenus auprès de l'Administrateur communal, M. R. Perrinjacquet, tél. (038) 42 30 32.

Les offres de service manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et des copies de diplômes et certificats doivent être adressées au Conseil communal, 2017 Boudry, jusqu'au 20 mai 1981.

2017 Boudry, le 30 avril 1981.

11312-20 CONSEIL COMMUNAL

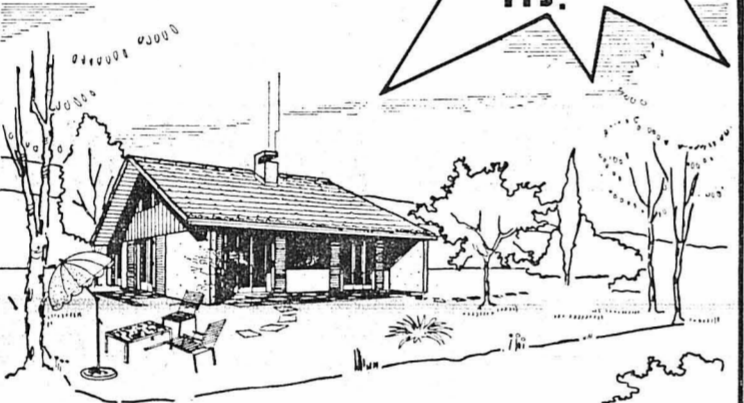
**Cherchons
terrains à bâtir**

zone locative, permettant la construction de plusieurs immeubles locatifs de 3 et 4 niveaux. Quartier plaisant, beaucoup de verdure.

GEDECO S.A., rue de l'Hôpital 16, 2001 Neuchâtel. 142756-22

**PRIX CHOC
210.000.—
frs.**

Une solution étudiée répondant peut être à votre rêve



Ce rêve peut se réaliser avec nos villas clés en main — construction traditionnelle. Parcelle à disposition à : Dombresson, Boudry, Avenches et Cudrefin.

5 1/2 pièces
séjour 40 m²
W.-C. séparés Bains
Cuisine agencée

Renseignements :
G. Bär S.A. architectes
2000 Neuchâtel Tél. 038 24 35 01
S. Facchinetti S.A.
2000 Neuchâtel Tél. 038 25 30 23

**construction
service sa**

cherche pour un de ses clients
terrain industriel

Bas du canton jusqu'à Bienne
Adresser offres écrites :
Rue des Poteaux 4, NEUCHÂTEL. 11359-22

Particulier cherche à acquérir villa ou maison à 1 ou 2 appartements

avec dégagement, région Neuchâtel et environs, éventuellement à transformer. De préférence transaction sans intermédiaire.

Adresser offres écrites à CV 800 au bureau du journal. 141348-22

**À VENDRE À CERNIER
Grand dégagement sur le Val-de-Ruz
VILLAS JUMELÉES**

Construction de qualité comprenant : Cave — buanderie séchoir — Salon — coin à manger 46 m² — Cuisine habitable — W.-C. douche. Trois grandes chambres — bain W.-C. Possibilité de garage. Surface de la parcelle environ 700 m². Fonds propres nécessaires Fr. 75.000.—. Hypothèques à disposition. Disponible automne 1981.

Ecrire sous chiffres IK 877 au bureau du journal. 11315-22

**LE TEMPS PASSE
LA QUALITÉ RESTE
Si vous aussi vous désirez
UNE VILLA, ACTIVIA**

construit depuis 33 ans, avec originalité dans le respect des traditions. Toutes nos VILLAS bénéficient d'une garantie bancaire. Nos prix sont sans SURPRISE. Visiter notre exposition de maquettes et nos 300 projets.

ACTIVIA, bureau d'architecture
J.-L. Bottini — Jacques Bottini,
Pierre-de-Vingle 14,
Tél. (038) 31 55 44.
Neuchâtel-Serrières. 124930-34

(Lire la suite des annonces classées en page 8)

FAN-L'EXPRESS

Direction : F. Wolfrath
R. Aeschelmann
Redacteur en chef : J. Hostettler
Réception centrale :

Rue Saint Maurice 4
Neuchâtel

PARCELLES

d'environ 2200 m² chacune dans quartier résidentiel à Gorgier. Accès et conduites sur place. Situation dominante, calme, avec vue.

Prière d'adresser demandes sous chiffres FZ 812 au bureau du journal. 144946-22

IMMEUBLES

Devenez propriétaire à Cortaillod, dans un petit immeuble en construction, très belle situation ensoleillée et calme, d'un

**appartement
5 ou 6 pièces**

vaste séjour avec cheminée, cuisine bien agencée, 2 salles d'eau, 3 ou 4 chambres à coucher, grand balcon, garage, cave, galetas, place de parc ext. Finitions au gré du preneur.

Prix par m² habitable Fr. 1670.—

SEILER & MAYOR S. A. 136049-22
Tél. 24 59 59.

Les Ponts-de-Martel

A vendre ou à louer immeuble comprenant :

Café-restaurant français

2 logements de 4 et 5 chambres. Garage. Libre de bail.

S'adresser : Etude Wavre, notaires
Tél. (038) 24 58 24. 144502-22

A vendre à La Neuveville dans magnifique situation ensoleillée et calme, avec vue sur les Alpes et échappée sur le lac de Bienne, très belle

**villa
de 6 pièces**

Salon avec cheminée, coin à manger, cuisine bien agencée, 4 chambres à coucher, salle de bains, W.-C. séparés, garage, patio.

Seiler & Mayor S.A. 10486-22
Tél. (038) 24 59 59.

**Nouveau.
Mama Steinfels.
Le nettoie-tout
naturel.***

Mama Steinfels nettoie, en les protégeant, tous les sols, les carrelages, les murs et les portes. Sans nuire à l'environnement.



SILVA
STEINFELS
met tout au net.

*A base de savon mou liquide, sans additifs chimiques agressifs.

140484-10

Helena Rubinstein



LA SCIENCE DE LA BEAUTÉ

Une spécialiste pour tout ce qui a trait à la beauté est à votre disposition dans notre magasin. Elle s'accorde tout le temps nécessaire pour vous conseiller et vous démontrer que vous pouvez vraiment être aussi belle que vous avez toujours voulu l'être.

Un beau cadeau vous attend.

A l'achat de produits Helena Rubinstein et jusqu'à épuisement du stock.



du mardi au samedi
du 5 au 9 mai 1981

11173-10

AGENCES OFFICIELLES



129883-10

GARAGE DU PREMIER-MARS S.A. NEUCHÂTEL — Tél. (038) 24 44 24

Agents locaux : 2043 Boudevilliers, Garage Tip Top - H. Schultess. Tél. (038) 36 16 90. 2108 Couvet, Garage G. Masson. Tél. (038) 63 18 28

GARAGE PIERRE WIRTH, NEUCHÂTEL fbg de la Gare 5a - Tél. (038) 24 58 58

Agent local : 2034 Peseux, Garage O. Bongiovanni, rue du Tombet 28. Tél. (038) 31 10 31

GARAGE DES ROCS, E. BOURQUIN, DIESSE Tél. (032) 85 16 51/62

11212-10

**ANNONCES
EN COULEURS**

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Au législatif de Chézard-Saint-Martin: les comptes donnent une bonne surprise

Le Conseil général de Chézard-Saint-Martin s'est réuni récemment en séance ordinaire présidée par M. Georges-André Debély. Sept points à l'ordre du jour, 19 conseillers généraux, 4 conseillers communaux et l'administrateur M. Rémy Hadorn; M. René Debrot, conseiller communal, était excusé.

L'ordre du jour de la dernière assemblée, mais le Conseil n'a pu trouver de solution pour le remplacement de M. Bonjour. Une réunion d'un délégué de chaque parti a eu lieu, et à la suite des discussions tenues dans ce groupe, M. Denis Robert propose d'innover en enregistrant les séances du législatif, ce qui faciliterait la rédaction du procès-verbal. Par la rotation annuelle des

charges entre les partis, on obtiendrait une répartition plus équitable du travail. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Les comptes furent ensuite examinés chapitre après chapitre: peu de questions sont soulevées. Constatation agréable: un amortissement supérieur de 120.000 fr. aux prévisions de l'année écoulée a pu être fait. L'excellent rapport des forêts met en évidence une augmentation de 128 % due à une demande plus importante de bois de feu et à un prix de vente des plus favorables, ainsi que d'une très bonne qualité des bois de service.

Ainsi les recettes communales représentent-elles la somme de 1.507.470 fr. contre 1.447.774 fr. pour les dépenses sur le boni de 59.690 fr., 50.000 fr. seront versés à la réserve pour la protection civile en prévision de nouvelles constructions. C'est donc par un bénéfice de 9693 fr. que bouclent des comptes acceptés à l'unanimité. Les rapports de différentes commissions sont lus. L'un d'entre eux, celui de la commission scolaire lu par M. Raymond Chanel, rappelle l'inquiétude occasionnée par la classe de 4^{ème} année, chargée de 28 élèves, et la demande d'aide pour les mathématiques émanant de parents inquiets. Une auxiliaire a été engagée en août 1980 ce qui permet de donner un enseignement plus complet. Certains travaux ont d'autre part déjà été exécutés au collège, pose d'éviers dans chaque salle, remise en état de l'ancienne salle des sociétés. Enfin, le rapport exprime



La Vue-des-Alpes: pas rigolote!

(Avipress-P. Treuthardt)

Retour de la neige

Glissades, accrochages et sorties de routes

Le retour intempestif du froid a rendu la route de La Vue-des-Alpes quelque peu acrobatique pendant une bonne paire d'heures hier matin.

La gendarmerie est intervenue pour remettre de l'ordre et prêter main-forte aux conducteurs en mauvaise posture. Aucun accident majeur n'a heureusement eu lieu et seuls quelques dégâts matériels ont été enregistrés. L'intervention des cantonniers a rapidement rendu la chaussée à nouveau praticable, mais il faut s'attendre à d'autres situations délicates dans le courant de la semaine en raison des données de la météo. Rien de très étonnant pour les gens du Haut accoutumés à ces retours d'hiver habituels pendant la première quinzaine de mai.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier, tél. 53 21 72 ou 53 30 30.
 Permanence médicale: votre médecin habituel.
 Soins à domicile: tél. 53 15 31.
 Aide familiale: tél. 53 10 03.
 Hôpital de Landeyeux: tél. 53 34 44.
 Ambulance: tél. 53 21 33.
 Société protectrice des animaux: tél. 53 36 58.
 Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane, «Le Grenier», tous les jours sauf mardi.
 Musée régional: château de Valengin, ouvert de 10 à 12 h et de 14 à 17 h, sauf le vendredi après-midi et le lundi.

Rédaction FAN du Val-de-Ruz

M^{me} Christiane Givord
 2207 COFFRANE
 Tél.: 038 57 11 25
 Télex: 35 395

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Concert de «l'Ouvrière» à Fontainemelon: une pleine réussite musicale

Dernièrement, la société de musique «L'Ouvrière» organisait sa grande soirée musicale à la salle de gymnastique. Au début du concert, M. Claude Luthy, président de la société, après les souhaits de bienvenue, remit les insignes d'ancienneté aux membres fidèles, soit pour cinq années à Roland Carls et Jean-Jacques Sauvain, et pour 40 années à Fritz Wenger. Ce dernier fut très applaudi. Sous la direction de J. Blandenier, les musiciens présentèrent un programme de choix en interprétant une musique d'excellente qualité.

effectué par une société locale! Il est souhaitable que d'autres musiciens viennent encore apporter leur collaboration à «L'Ouvrière».

Le «Chœur du Littoral», ensemble mixte dirigé par M. Wietze, de Colombier, présenta la deuxième partie du programme. Les spectateurs apprécèrent beaucoup ce groupe et surtout les différents arrangements. Comme de coutume, la soirée se termina par la danse et l'orchestre «Pier Nieders» y mit un bel entrain jusqu'à fort tard dans la nuit.

Association des gymnastes: des femmes au nouveau comité

(c) A la suite de la dernière assemblée générale qui s'est déroulée à Fontainemelon suite à la démission du président M. Gérard Perrin pour raisons professionnelles, le nouveau comité s'est constitué comme suit: président: M. Jean-Claude Guyot, des Geneveys-sur-Coffrane; président technique: M. Jean-Paul Ryser, Savagnier; assesseur: M. Raymond Schmocker, Fenin; trésorier: M. Bertrand Frutiger, Cernier; vice-président et convocations: M. Luciano Domini, Saint-Martin; assesseur: M. Jean-François Barizzi, Chézard; verbaux, presse et propagande: M^{me} Dominique Leuenberger, Dombresson; secrétaire: M^{me} Monique Leuenberger, Fontainemelon et responsable technique féminine: M^{me} Ghislaine Vuilleumier, de Fontainemelon.

Relevons que c'est la première fois que des femmes siègent au comité de l'Association des gymnastes du Val-de-Ruz et cela paraît tout à fait normal puisque les effectifs des sections gyms-dames sont en constante augmentation.

A la Galerie des amis des arts Des Fribourgeois imaginatifs

Récemment s'est déroulée la soirée du chœur d'hommes de Dombresson-Villiers. Contrairement à la coutume, la soirée s'est organisée sans la participation d'une troupe de comédiens. Le programme se composait du chœur d'hommes et de celui du chœur d'enfants «La Gerbe d'Or» qui se présentait pour la première fois au complet devant le public. La soirée a commencé tout de suite par un chant du chœur d'hommes suivi par l'introduction de bienvenue de M. Claude Vaucher, président de la société de chant.

La Gerbe d'Or fut présentée par sa présidente M^{me} Monique Amez-Droz. C'est à la suite du succès obtenu par le chœur d'enfants lors des manifestations du centenaire du collège de Dombresson et du Centre pédagogique que certains élèves ont manifesté le désir de continuer à chanter. Ainsi s'est formé le 24 novembre 1980 un comité. 42 élèves inscrits ont commencé

les répétitions sous la direction de M. Jean-Rodolphe Grossenbacher. Cette jeune société a été parrainée par la Chanson neuchâteloise et soutenue par des dons de la commune de Dombresson et Villiers ainsi que par la société philanthropique «L'Union».

La présidente a remis aux enfants une mascotte en peluche tout en formant de bons vœux pour l'avenir de cette nouvelle chorale.

A la fin de la production des enfants, ceux-ci reçurent une pluie de confetti et de bonbons, pour leur plus grande joie.

Le chœur d'hommes a chanté ensuite «Prendre un enfant par la main» d'Yves Duteil, et enchaînant le geste à la parole, c'est ce que les chanteurs ont fait en associant à cette belle soirée leurs cadets, au grand plaisir du public. Une soirée qui s'est terminée par un bal.

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Un superbe Requiem par le Chœur mixte de la paroisse réformée de Colombier

L'année prochaine Georges-Henri Pantillon fêtera vingt ans d'activité à la tête du Chœur mixte de la Paroisse réformée de Colombier. Vingt ans de succès, vingt ans d'enthousiasme, vingt ans de communion dans la musique. Judas Macchabé, la Création, le Messie, et, maintenant, les Vêpres solennelles d'un confesseur et le Requiem de Fauré, des titres qui ont marqués les annales de la société.

Justesse, rondeur de la sonorité, précision rythmique, mise en place impeccable en sont les valeurs dominantes. Si l'on ajoute encore la direction dynamique et aussi intelligente que passionnée de Georges-Henri Pantillon, on devine que le concert de samedi fut une pleine réussite.

Les Vêpres solennelles d'un confesseur de Mozart furent chantées avec une grande rigueur qui n'excluait pas la ferveur ni la spontanéité. Le quatuor de solistes (Pierrette Péquegnat, soprano, Catherine Vaucher, alto, Philippe Vaucher, ténor, et Gilles Cachemaille, basse) fut parfaitement homogène et si les voix de P. Péquegnat et C. Vaucher furent particulièrement séduisantes, celles de Ph. Vaucher et G. Cachemaille ne leur cédèrent en rien.

Mia ce qu'on attendait avec impatience était le Requiem de Fauré. Cette admirable

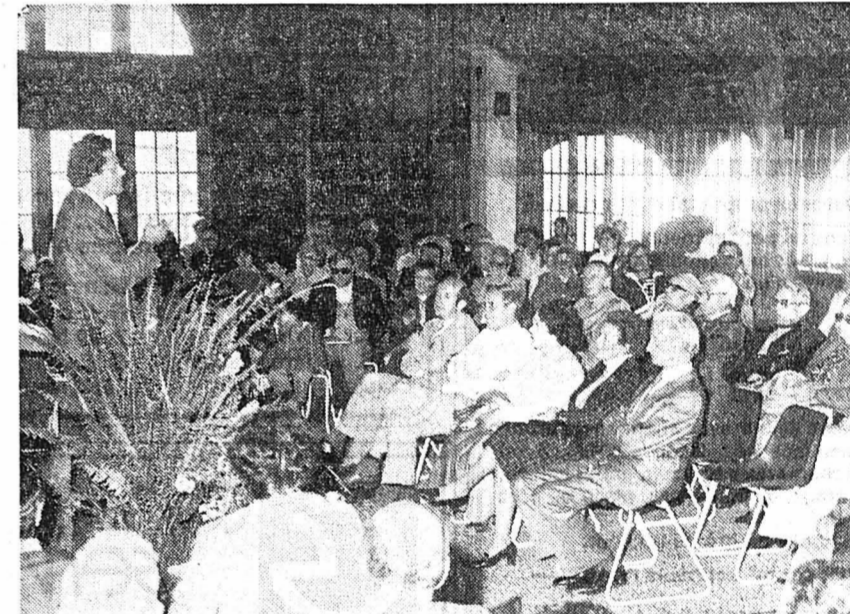
page, d'une tranquille ferveur, écrite avec un métier accompli, chante à chaque mesure une musique riche et simple, dense et équilibrée, qui parle un langage aux termes mesurés et choisis. C'est là que le chœur fut à son sommet (dans l'In Paradisum singulier) et les qualités que l'on avait soulignées dans Mozart purent s'épanouir à loisir.

Quant à Pierrette Péquegnat et à Gilles Cachemaille ils justifiaient pleinement leur réputation. Aussi bien P. Péquegnat malgré la brièveté de son intervention fut

elle convaincante, que G. Cachemaille nous apparut comme un des meilleurs barytons.

Pour être juste, il faut encore souligner l'excellence de l'orchestre formé de musiciens réunis pour la circonstance, et qui furent à la hauteur de leur difficile tâche, et la prestation de Philippe Laubscher, organiste, qui soutint constamment le chœur par sa solide pratique et sa clairvoyance.

Alors, il ne reste qu'à féliciter encore une fois Georges-Henri Pantillon et se réjouir du futur concert qui marquera ses vingt ans d'activité.



Vue de la cérémonie.

(Avipress-P. Treuthardt)

Inauguration au Camp de Vaumarcus

Dimanche après-midi, le Camp de Vaumarcus, était en fête. Il inaugure une nouvelle unité d'accueil qui va doubler sa capacité en chambres individuelles et permettre, du même coup, un accès aisé et confortable aux personnes handicapées. Il s'agit en fait d'une annexe accolée à la maison «Ulric Zwingli», construite il y a cinquante ans. Et, coïncidence, cette

nouvelle réalisation marque le 450^{ème} anniversaire de la mort du célèbre réformateur et humaniste saint-gallois, ainsi que le cinquantenaire de l'acquisition par la Fédération romande des Unions chrétiennes de jeunes gens des 12 hectares de terrain du Camp vaumarcusien. Nous reviendrons sur cette manifestation. M. B.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL
 Cité universitaire: 20 h 30, Projection du film Amour handicapé.
 Musée d'ethnographie: 20 h 15, Conférence avec diapositives, Au cœur du Bhoutan, par M^{me} M. de Montmollin.
 Bibliothèque de la ville: lecture publique (libre-service) de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Lundi fermé. Jeudi ouvert jusqu'à 21 h. Samedi de 9 h à 12 h.
 EXPOSITIONS. — Musée d'art et d'histoire. Musée d'ethnographie. Musée d'histoire naturelle.
 Galerie des Amis des arts: Hafis Bertschinger, peintures.
 Galerie Media: M. Bill, sculptures, M. Boezen, F. Morellet, Z. Szykora, C. Gossweiler, peintures.
 Galerie Ditesheim: Gunnar Norrman, dessins et gravures.
 TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.
 CINÉMAS. — Rex: 20 h 45, Let there be rock. 12 ans.
 Studio: 21 h, Jack l'éventreur. 18 ans.
 Bio: 18 h 15, 20 h 45, Raging Bull. 16 ans. 2^{ème} semaine.
 Apollo: 15 h, 20 h 15, Il était une fois dans l'Ouest. 12 ans.
 PALACE: 15 h, 20 h 45, Une sale affaire. 16 ans. 18 h 45, Barbara Broadcast. 20 ans.
 Arcades: 20 h 30, L'ogre de Barbarie. 12 ans.
 CONCERT. — Jazzland: Al Grey, tromboniste.
 DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h): L'ABC, L'Escalade, La Rotonde.
 DANCINGS (jusqu'à 2 h): Big Ben bar, Red club, Bavaria, Play Boy (Thiel).
 Parents informations: Tél. 25 56 46 le lundi de 20 h à 22 h et le jeudi de 14 h à 18 h.
 Télébible: Tél. 46 18 78.

SOS Futures mères (24 h sur 24 h): Tél. 66 16 66. Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).
Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant, le N° de tél. 25 10 17 renseigne pour les cas urgents.
Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi, dimanche et jours fériés, renseignements par répondeur automatique.
Pharmacie d'office: K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.
Service d'urgence des pharmacies: Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. G. Tobagi, Colombier, tél. 41 22 63.
AUVERNIER
 Galerie Numaga I: Prochaine exposition dès le 9 mai.
 Galerie Numaga II: Prochaine exposition dès le 9 mai.
BEVAIX
 Galerie Trin-ne-niole: Bernadette Burri, peinture sur soie.
 Galerie Pro Arte: Oeuvres de François Gall.
CORTAILLOD
 Galerie Jonas: Alois Dubach, sculptures. Ellsworth Kelly, lithographies.
HAUTERIVE
 Atelier photographique: Denise Bickel, photographes.
LE LANDERON
 Galerie Eric Schneider: Marianne Eigenheer, dessins.
MARIN
 Galerie Minouche: Peintures sur porcelaine et tableaux. Retrospective Pierre Desaulés.
PESEUX
 Cinéma de la Côte: 20 h 30, Illusions intimes.



Prévisions pour toute la Suisse

La perturbation liée à la dépression de la mer du Nord achève de traverser la Suisse. Elle sera suivie d'un temps frais et instable.

Prévisions jusqu'à ce soir:

Suisse romande et Valais:
 Le ciel sera variable, mais les averses s'espaceront et se localiseront en montagne. Les éclaircies seront plus belles en fin de journée.

La température sera voisine de 3 degrés en fin de nuit. Elle s'abaissera jusque vers 0 degré en Valais.

Vents modérés du nord-ouest en montagne, isotherme zéro degré vers 1200 m.

Suisse alémanique:
 Variable et encore quelques précipitations, parfois durables le long des Alpes.

Sud des Alpes et Engadine:
 Généralement ensoleillé, plus nuageux le long des Alpes.

Température d'après-midi comprise entre 15 et 20 degrés.

Evolution pour mercredi et jeudi:
 Au nord: nuageux mercredi, pluie encore possible. Jeudi assez ensoleillé et plus chaud.

Au sud: beau, avec quelques passages nuageux mercredi.

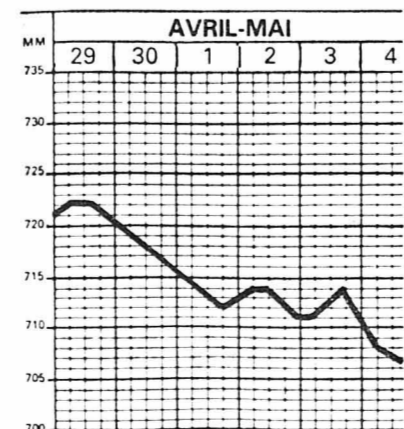
Observations météorologiques à Neuchâtel

Observatoire de Neuchâtel: 4 mai 1981.
 Température: moyenne: 4,0; min.: 2,2; max.: 7,3. Baromètre: moyenne: 707.1. Eau tombée: 10,6 mm. Vent dominant: direction: sud-ouest assez fort. Etat du ciel: couvert; pluie intermittente.

Temps et températures Europe et Méditerranée

A 13 heures sous abri:
 Zurich: nuageux, 8 degrés; Bâle-Mulhouse: nuageux, 10; Berne: nuageux, 7; Genève-Cointrin: nuageux, 11; Sion: nuageux, 11; Locarno-Monti: nuageux, averses de pluie, 11; Saentis: neige, -8; Paris: nuageux, averses de pluie, 8; Londres: nuageux, 9; Amsterdam: nuageux, 10; Francfort: couvert, 7; Berlin: nuageux, 11; Copenhague: peu nuageux, 10; Oslo: neige, 0; Stockholm: nuageux, 8; Helsinki: nuageux, 6; Munich: couvert, pluie, 6; Innsbruck: couvert, averses de pluie, 6; Vienne: couvert, bruisse, 7; Prague: nuageux, 11; Varsovie: nuageux, 13; Moscou: nuageux, 11; Budapest: couvert, pluie, 9; Belgrade: nuageux, 15; Istanbul: serein, 18; Rome: couvert, 15; Milan: couvert, 10; Nice: peu nuageux, 18; Palma-de-Majorque: nuageux, 20; Madrid: nuageux, 20; Lisbonne: peu nuageux, 16; Tunis: nuageux, 21; Tel-Aviv: nuageux, 24.

PRESSION BAROMÉTRIQUE À NEUCHÂTEL



Niveau du lac: le 4 mai 1981, 429.27

FAN L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

* jusqu'à fin juin 1981 pour Fr. 25.50

* jusqu'à fin décembre 1981 pour Fr. 86.—

* MON ABONNEMENT EST RENOUEVABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.

(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)

Les anciens abonnements «cessés impayés» sont préalablement exigibles.

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom: _____

Prénom: _____

No et rue: _____

No postal: _____ Localité: _____

Signature _____

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

LE LOCLE

L'organiste André Luy au temple Expertises de printemps au Syndicat Ponts-Brot

Nous l'avons déjà dit: l'organiste de la cathédrale de Lausanne possède le sens de la couleur; une fois encore, nous venons de l'expérimenter avec un programme classique. Buxtehude, Boyvin, Bach, Reichel sont des auteurs qui conviennent à la composition de notre instrument. Il s'agit non pas uniquement de choisir parmi les nombreuses possibilités, il s'agit aussi d'équilibrer. Un organiste doit s'adapter à l'acoustique; comme le disait si bien Roger Vuataz, de Genève, les principes de phrasés, les règles de la ponctuation, le choix des jeux aussi bien que la vitesse, autant de directives qui ne peuvent être fixes et invariables. Dimanche en fin d'après-midi, André Luy devait donner son programme avec Branimir Slokar, trombone; hélas, cet excellent musicien étant malade, c'est le virtuose de Lausanne qui compléta le programme. Nous ne disons plus «hélas» mais nous avouons notre plaisir en constatant avec quel talent Luy a joué des œuvres non programmées. Il y eut plus qu'une adaptation mais bien une maîtrise. La clarté des petites mixtures, l'émission précise des voix basses et intermédiaires (Buxtehude), le dosage incisif de tout le contrepoint (Bach dans la Sonate), l'articulation souvent en staccato (Boyvin), autant de remarquables qualités auxquelles le nombreux public fut sensible. Le phrasé méticuleux avec Luy apporte une clarté et une mise en page

auxquelles chaque auditeur est sensible; les contrastes de la Chaconne de Reichel démontrent que le compositeur moderne (néo-classique) sait architecturer. Nous exprimons ainsi le contentement de tout un chacun en admirant et l'adaptation et la musicalité de celui qui est actuellement l'un des trois meilleurs organistes suisses. M. (Réd.: C'est en transmettant les lignes de ce compte-rendu que nous avons appris, avec beaucoup de tristesse, le décès, dans sa 75^{ème} année, de M^{me} Paule-Amélie Mathey, épouse de notre chroniqueur musical M. Paul Mathey, professeur de musique et compositeur. A lui, à sa famille, nous présentons ici l'expression de notre profond respect, à la mémoire d'une femme qui a su comprendre et épauler, de par sa riche culture artistique, l'œuvre et le talent de son mari.)

A. Haldimann, Ida et Josy M. Calame; 88. Ilette J.-P. Robert, Katy Ch. Matile, Zizon et Zizette Alb. Richard, Dina M. Fragnière. 87. Jeunette et Blondine Alb. Richard, 86. Balli G. Robert, Taconné J.-P. Robert; 85. Chevreuil A. Dubois; 84. Laïka S. Robert. Primipares: 88. Surprise à J.-R. Maire, Kornélia A. Gfeller, Lolita et Virgule J.-M. Nicolet, Noisette Perrin Frères, Java et Kléopatra A. Gfeller, Dina M. Fragnière, Marana J.-A. Schwab, Valéline Ch. Matile. 87. Java J.-A. Schwab, Idelette, Kalla et Klara A. Gfeller, Bella et Noisette Robert Frères, Anémone et Anita M. Robert, Fleurette Ch. Jeanneret, Doria Zmoos J.-M. Florine S. Robert, Rebecca et Roulette G. Jean-Mairet, Mouette et Linotte J.R. Maire, Firms, J.-M. Nicolet, Rageuse Alb. Richard, Hippie M. Calame, 86. Jacinthe et Rosalie Robert Frères, Mésange A. Dubois, Finette R. Ischer, Chevette, Paula et Perce-Neige Gilb Debély, Dorine A. Haldimann, Chouquette Ch. Matile, Roxane et Rita G. Jean-Mairet, Gentiane J.-R. Maire, France J.-M. Zmoos, Papillon et Pépita Cl. Schwab, Perce-neige J.-M. Nicolet, Madelon, Coquette, Madelon et Quinette Alb. Richard, Typhelle Gott Zmoos, Fleurette Aur. Jean-Mairet, Fleurette A. Dubois, Tamise P.-And. Robert, 85. Uranie P.-And. Robert, Uyamaa au même, Mirandolle et Dolly M. Meyer, Cadix Cl. Schwab, Bernina Alb. Richard, Diane Aur. Jean-Mairet, Miquette A. Dubois, Stella et Corine A. Haldimann, Priska J.-P. Robert, Betty R. Ischer, 84. Frimousse J.R. Maire, Floquette M. Meyer, Manon G. Debély, Poupée S. Robert, Belli Robert Frères, Valentine à Aur. Jean-Mairet, 83. Narcisse Gilb Debély. Jeunes vaches, primipares nouvelles et réadmission 1981: 90. Duchesse F. Monnet, 89. Joliette G. Robert, Roulette F. Schmid, Gemmi Ch.-H. Pellaton, 88. Papillon M. Calame, Katia au même, Jouvence Robert Frères, Hironde F. Schmid, 87. Sultane M. Jeanneret, Nougat M. Calame, Surprise et Oméga M. Calame, Orange Ch.-H. Pellaton, Chevette R. Benoit, Mina au même, Dorine J.-Ed. Robert, 86. Marquise W. Perrin, Rita Gust. Robert, Fripouille J.-Ed. Robert, Mirandole Ch. Matile, 84. Caline Ch.-Alb. Maire. Vaches et primipares d'attente: 89. Joconde à J. Perrin, 88. Bella F. Schmid, 87. Irma J.-M. Nicolet, Friponne M. Huguenin, 86. Brigitte M. Jeanneret, Babette F. Schmid, Alpine et Banane J.-M. Zmoos, Ella Gilb. Debély, Vagabonde Gus. Robert, Stella, Hironde, Robine, Baronne et Pensée Jacques Perrin, 85. Cindy J. Perrin, Marika Ch.-Alb. Maire, 84. Hironde F. Schmid, Mélita, Nadélia, Priska, Lisette et Isabelle J. Perrin.

Rédaction FAN des Montagnes M. Philippe Nydegger Case postale 611 2300 LA CHX-DE-FONDS Tél.: 039 22 47 54 Télex: 952134

VIGNOBLE

Gorgier: une course aux œufs pour un 30^{ème} anniversaire



Il y a quelques années déjà qu'à Gorgier on a remis au goût du jour le jeu d'œufs. Mais les coutumes ont changé et cette course qui se déroulait autrefois dans la rue principale du village, a trouvé un nouveau terrain de prédilection, si l'on ose s'exprimer ainsi. En effet, c'est sur le... terrain de football que cette manifestation mi-sérieuse, mi-humoristique a eu lieu dimanche dernier. Cette année, la fête était d'autant plus belle, puisque le F.-C. Gorgier célébrait du même coup son 30^{ème} anniversaire. C'est ainsi qu'en début d'après-midi, un cortège s'est formé au village et qu'il a gagné le terrain de football accompagné par la fanfare «La Lyre» de la Béchoche et les tambours et majorettes. Ces deux formations ont d'ailleurs donné un aperçu de leur talent plus tard. Quant au jeu d'œufs proprement dit, inutile de préciser qu'il avait attiré de nombreux curieux à Seraize. Mais si ceux-ci s'étaient déplacés alléchés à la perspective d'une bonne omelette, ils en ont été pour leurs frais, car les œufs recueillis au cours de la semaine dans les fermes de la région par des petits juniors du football-club, ont été lancés avec une précision diabolique dans les corbeilles que tendaient des «anges» pas si innocents que cela... (Avipress Pierre Treuthardt)

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chronique des marchés Le décrochement

Cette fois, la pression accélérée à la hausse des taux de l'intérêt aux Etats-Unis est parvenue à faire trébucher les niveaux boursiers des actions, à Wall Street d'abord, et dans les principaux marchés mondiaux ensuite. Hier, le «prime rate» s'est hissé jusqu'à 18% et le taux d'avance aux courtiers new-yorkais a encore gagné 2 1/2% pour atteindre 20 1/2%. Il en est résulté un déferlement plus tumultueux encore des capitaux à placer aux Etats-Unis, en investissements à taux fixes. Cet engouement a immédiatement fait remonter encore le dollar vers de nouveaux sommets, au détriment de toutes les autres devises. C'est ainsi que le franc suisse a rétrogradé encore de 2,5 c par dollar, alors que notre monnaie helvétique se renforçait d'une petite fraction au marché des devises européennes. Pour se procurer les liquidités capables d'être investies en obligations américaines, les détenteurs d'actions ont vendu massivement, souvent sans limiter leurs ordres à la baisse. Il s'en est suivi une fuite vers le bas au pas de charge, presque partout. EN SUISSE, la dégringolade est générale, frappant les actions comme les obligations. Pourtant, l'ampleur des moins-values ne s'est pas accompagnée d'une croissance du volume changeant de main; à ce propos l'exemple de Nestlé porteur est typique, ce titre ayant perdu 60 fr.s. dans une seule transaction au comptant. Parmi les valeurs les plus malmenées, relevons Buhle port. -90, Sulzer port. -40, Adia interim -50, Ciba port. -60 et surtout les deux titres de Suisse qui se sont traités hier pour la première fois ex-droits en rétrogradant de 25 à 30 francs de plus que la valeur de ces derniers. Aux obligations, les moins-values atteignent parfois 1 ou 1 1/2%.

PARIS, SEULE BOURSE EN HAUSSE

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, dans l'incertitude totale du résultat électoral de dimanche prochain, une vague de confiance boursière domine les échanges qui clôturent ce lundi en hausse de 1,8% sur les dernières transactions du jeudi 30 avril. Nous relevons des plus-values quotidiennes de 70 pour Carrefour, de 25 pour Matra, de 12 pour Michelin ou de 11 pour Pernod; les quatre cinquièmes des titres gagnant du terrain. FRANCFORT et MILAN subissent des replis étendus. LONDRES est paralysé par une grève. NEW-YORK a très mal commencé sa séance d'hier, l'indice Dow Jones ouvrant en baisse de grand style, avec un recul de dix-sept points, soit 1,86%. E. D. B.

Vous aussi, vous devriez consulter de temps à autre votre agent d'assurances. Bien assuré, vous serez rassuré.

Jura neuchâtelois: après le chaud, un retour hivernal



La Chaux-de-Fonds fait grise mine... (Avipress Gaille/Boudry)

Il y aura, comme toujours, deux façons de considérer cet éternel printemps jurassien qui à force de se prétendre automne ensoleillé n'en finit plus de ramener ses masses de neige: ou l'on habite dans le Bas et l'on risque, comme cela s'est produit tôt hier matin sur la route de La Vue-des-Alpes, de se retrouver coincé entre une file de véhicules équipés de pneus d'été. Ou l'on admet, dur, dur, que jusqu'au 15 mai environ, une machine ne peut en aucun cas abandonner ses attributs hivernaux. Un choix. Un choix guère aisé pour ceux qui tout en espérant, craignent. Il suffisait, pour s'en convaincre, de regarder, hier, le Jura neuchâtelois. Panique sur les chaussées tôt en début de matinée (voir en page Val-de-Ruz), puis regain d'espoir la journée. Inquiétude pour conclure, dans la soirée où la neige tombait et retombait avec un excès dont le zèle frisait la fessée. Passer en une demi-heure d'un champ jaune de jonquilles à quelques centimètres de couche blanche, que voilà une opération qui suscite bien des conversations. Côté police, côté du Haut, la situation est «normale», car on a l'habitude. De là à en conclure que les conducteurs vont reprendre le volant sans soucis... il y a un pas, ou plutôt des centimètres de trop. Bilan provisoire: il est 18 heures. Et la neige tombe. Ph. N.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds CINÉMAS Corso: 20 h 30, Le roi des coqs (16 ans). Eden: 18 h 30, Cuisines entr'ouvertes (20 ans); 20 h 45, Comme un taureau sauvage (16 ans). Plaza: 20 h 30, Les superdoués (16 ans). Scala: 20 h 45, Le lagon bleu (12 ans). ABC: 20 h 30, Le stalker. TOURISME Bureau officiel de renseignements: 11, rue Neuve, tél. (039) 22 48 21. DANSE ET ATTRACTIONS Cabaret Rodéo: 21 h 30 - 4 heures. Le Scotch: 21 h 30 - 4 heures. La Boule d'Or: 21 h 30 - 4 heures. Cabaret 55: 21 h 30 - 4 heures. Le Domino: 21 h 30 - 4 heures. EXPOSITIONS Musée d'histoire: fermé. Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps. Musée d'histoire naturelle: taxidermie et autres techniques de conservation. Musée des beaux-arts: le peintre Franco Bruzzone. Muséum (Jardiniers 61): batraciens, reptiles et biotopes. Galerie du Manoir: Richard Dussaux. Bibliothèque de la ville: les livres d'enfants suédois. Affiches pour les 100 ans de l'Union syndicale suisse. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17. Pharmacie d'office: Coop, 108, avenue Léopold-Robert, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17. DIVERS Théâtre des Tréteaux d'Arlequin: 20 h 45, «Cinq nouvelles pour une soirée». Le Locle EXPOSITIONS Musée des beaux-arts: les collections. Château des Monts: Musée d'horlogerie. Ferme du Grand-Cachat-de-Vent: photographies de Jean-Pierre Sudre. TOURISME Bureau officiel de renseignements: 5, rue Henry-Grandjean, tél. (039) 31 22 43. Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52. Pharmacie d'office: Philippin, 27, rue Daniel-Jeanrichard, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

BULLETIN BOURSIER

Table with multiple columns listing stock prices for various locations including Neuchâtel, Lausanne, Genève, Zurich, Amsterdam, Tokyo, Paris, London, and New York. Includes sub-sections for 'Cours des devises du 4.5.1981' and 'Cours des billets du 4.5.1981'.

IMMEUBLES**TERRAIN À BÂTIR**

à MONTMOLLIN, zone villas.
Parcelles d'environ 1000 m²,
vue imprenable;

S'adresser à
Michel Glauser,
bureau d'architecture
2205 Montezillon.
Tél. (038) 31 32 74.

144264-22

A vendre sur plans

3 VILLAS JUMELÉES

de 5 1/2 pièces, à Dombresson. Entrée
en jouissance: décembre 1981.

Ecrire sous chiffres P 28-460094 à
PUBLICITAS, avenue L.-Robert 51,
2301 La Chaux-de-Fonds. 11363-22

Je cherche

MAISON ou VILLA

avec terrain et dégagement, Littoral.

Faire offres sous chiffres EG 873 au
bureau du journal. 11360-22

Particulier
cherche à acheter
PETIT LOCATIF
de 3 ou 4 appartements
dont 1 de 4 pièces.
Régions: Littoral -
Val-de-Ruz (La Côte) -
Montezillon.

Faire offres sous chiffres
DV 790 au bureau
du journal. 144919-22

**Beau choix
de cartes
de visite**

à l'imprimerie
de ce journal**A LOUER****Village à 2 km
d'Yverdon**

A louer
petit nid douillet.
Grand living avec chemi-
née, poutres apparentes,
chambre à coucher
mansarde, petite pièce
pour bureau ou autre.
Salle de jeux au sous-sol
avec porte indépendante.
Fr. 850.—. Immédiatement
ou à convenir. 11331-28

CLAUDE DERIAZ
Agence Yverdon
024-21 61 66

À LOUER SERRIÈRES

Rue des Troncs 12

ATTIQUE DE 6 1/2 pièces

avec cuisine agencée,
1 salle de bains, 1 W.-C.,
1 salle de douches-W.-C.,
1 cave, grande terrasse.

Libre dès le 1^{er} juillet 1981.
Prix: Fr. 1600.—
+ Fr. 200.— de charges.

Pour tous renseignements
s'adresser à:
Fidimobil S.A., Saint-Honoré 2,
2000 Neuchâtel. 11202-26

À LOUER rue de l'Hôpital 11

bureaux de 55 m²locaux clairs, entièrement remis à
neuf, ascenseur.Libre dès le 1^{er} juillet 1981.

Pour tous renseignements
s'adresser à:
FIDIMOBIL S. A., Saint-Honoré 2,
2000 Neuchâtel.
Tél. 24 03 63. 136092-26

À LOUER À NEUCHÂTEL

dès le 1^{er} septembre 1981**APPARTEMENTS
DE 4 PIÈCES**

dans immeuble ancien rénové
et complètement modernisé,
cheminée, place de parc.
Quartier tranquille.
Loyer des Fr. 1135.—
+ Fr. 165.— de charges.

Pour tous renseignements
s'adresser à:
Fidimobil S. A.
Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel.
Tél. 24 03 63. 136048-26

À LOUER

CRESSIER, appartement de

3 1/2 CHAMBRES

Tout confort, tapis tendus, cuisine
avec frigo.
A louer pour le 1^{er} août 1981.

Etude Wavre, notaires. Tél. 24 58 24
11340-26

Rentenanstalt

ÉVOLE 68, Neuchâtel

A louer dès le 1^{er} novembre 1981.

APPARTEMENTS de 6 pièces
dès Fr. 1355.— + charges

APPARTEMENTS de 5 pièces
dès fr. 1295.— + charges

Appartements disposés en terrasse, vue
sur le lac et les Alpes, trolleybus à proximi-
té immédiate, ascenseur, cuisine avec
hotte, cuisinière électrique, frigo-congéla-
teur.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
FIDIMOBIL S.A.,
Saint-Honoré 2 2001 Neuchâtel.
Tél. 24 03 63. 11346-26

A louer
CORNAUX**LOCAUX COMMERCIAUX**

d'environ 135 m², magasin avec
vitrine, arrière-magasin. W.-C. Chauffage
central général. Pour le 1^{er} août
1981.

Etude Wavre, notaires. Tél. 24 58 24.
11342-26

A louer dès le 30 juin 1981, à couple
sans enfants (ou avec 1 enfant),
pouvant assumer le service de
concierge,

**APPARTEMENT
DE 3 PIÈCES**

tout confort.

Fiduciaire Leuba & Schwarz S.A.
Fbg de l'Hôpital 13—2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 76 71. 10397-26

A louer à Buttes

**appartement
de 2 et 3 pièces**

Bas loyer à discuter.

Fiduciaire Herschdorfer
25, fbg de l'Hôpital
2001 Neuchâtel.
Tél. 25 32 27/28. 11316-26

A louer

Rue J.-J. Lallemand, 4^{me} étage**4 CHAMBRES**bains et central général.
Libre 24 juin 1981.

Etude Wavre, notaires. Tél. 24 58 24.
11337-26

A louer
BEL-AIR/ BELLEVAUX,**magasin**

env. 25 m² + garage attenant.
A louer, tout de suite ou date à
convenir.

Etude Wavre, notaires, tél. 24 58 24
11341-26

À LOUER
LIGNIÈRES, appartement de**4 PIÈCES**tout confort pour le 1^{er} juillet 1981.

Etude Wavre, notaires. Tél. 24 58 24.
11343-26

Vous faites de la publicité?
Pensez alors qu'une**petite annonce**

est toujours lue quand elle paraît
dans la
FEUILLE D'AVIS
DE NEUCHÂTEL

DEMANDES A LOUER

On cherche à louer tout de suite,

**4 pièces dans
ancienne maison rénovée.**Cuisine non agencée.—Rue de la Côte—Beaux-Arts—Haut
de la ville—

Adresser offres écrites à 1.5—1247 au bureau du journal.
12527-28

CHAMBRES

A louer

CHAMBRES MEUBLÉESCh. des Liserons,
pour tout de suite ou à convenir.**STUDIOS MEUBLÉS**Av. de la Gare.
Tout confort, pour le 1^{er} juillet 1981.**STUDIOS**Ch. de Bel-Air.
Tout confort pour le 1^{er} juillet 1981

Pierre-qui-Roule.
Tout confort, pour le 24 mai 1981.

Etude Wavre, notaires, Neuchâtel.
Tél. 24 58 24. 11344-30

**APPARTEMENTS
DE VACANCES****FRANCE:**

Vacances à bon prix sans contrainte
dans un village de vacances aux
Loires, grandes réductions pour les
enfants.

Tél. (061) 25 18 17. 144737-34

ANZÈRE**Appartement**

avec terrasse.
Agencement moderne.
Location Fr. 285.—
par semaine.
Tél. (021) 22 23 43.
Logement City. 11330-34

ANZÈRE**Beau chalet**

à louer, 6 lits,
confort. Très
grande tranquillité,
accès voiture.
Tél. (021) 32 15 80.
11364-34

OFFRES D'EMPLOIS

Le Chœur mixte « L'Helvétienne »,
Vully-Bellerive
(environ 45 chanteurs),
met au concours le poste de

Restaurant Cercle National,
place Pury
cherche

SOMMELIER/ÈRE

Entrée immédiate ou à convenir.
Congé tous les dimanches et jours
fériés.

Tél. (038) 24 08 22
ou se présenter. 10150-36

DIRECTEUR

Adresser offres à
F. Zeller, président du Chœur mixte,
1581 Constantine. 11267-36

JURACIME S.A.

Fabrique de ciment

2087 CORNAUX (NE)

cherche

**MONTEUR-ÉLECTRICIEN
OU
MÉCANICIEN-ÉLECTRICIEN**

avec certificat de capacité pour nouvelles installations et travaux
d'entretien d'importantes installations existantes.

Quelques années de pratique ainsi qu'un intérêt à poursuivre la
formation professionnelle sont conseillés.

Nous offrons un travail intéressant et varié, une bonne rétribu-
tion, 4 semaines de vacances et des prestations sociales
modernes.

Les candidats voudront bien adresser leurs offres de service à

JURACIME S.A.
2087 Cornaux (NE)
Tél. (038) 48 11 11. 11284-36

Extra!

MAROCAINE Extra

7,0 mg 0,6 mg
Condensat Nicotine

MAROCAINE EXTRA

Tabac Maryland. Double filtre avec composants naturels actifs.

LOCATION D'UTILITAIRES Tél.(038) 36 14 55



Cherchez-vous une place intéressante et susceptible
d'extension au service extérieur en Suisse romande?
Nous vendons des pièces standards, outils et articles
chimiques pour la branche automobile, métiers manuels
et industries dans toute la Suisse. Notre équipe de vente
compte 45 collaborateurs. Pour compléter notre groupe,
nous cherchons, pour entrée immédiate ou pour date à
convenir,

jeune représentant

(également sans expérience du service extérieur) qui,
après une mise au courant approfondie, reprendra une
propre région (Neuchâtel) d'activités.

Le salaire à la commission est garanti par un fixe.
En outre nous offrons: frais d'indemnité appropriés ainsi
que selon désir une voiture neutre de la maison, ou si
vous employez votre voiture privée, une somme forfaitaire
plus indemnité kilométrique.

Nous attendons: formation professionnelle terminée,
permis de conduire cat. A., bonne renommée, présenta-
tion soignée, volonté de travailler et très bonnes connais-
sances de la langue allemande.

Adresser vos offres brèves, avec photo, à Würth GmbH,
case postale 64, 8117 Fällanden. 1168-36

**SEULEMENT
70 CENTIMES
LE MOT!**

C'est le prix d'une

petite annonce

au tarif (très) réduit qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles,
vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur
exceptés);
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un
appartement à louer;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde
d'enfants, etc.;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel

(Annonces commerciales exclues)

**GARAGE
DES 3 ROIS SA**

J.-P. et M. Nussbaumer Neuchâtel (038) 25 83 01

cherche

TÉLÉPHONISTE

Nous demandons: personne de langue maternelle
française, sachant travailler de façon indépendante.
Si possible quelques notions de travaux de bureau.

Nous offrons:
— Salaire en rapport avec les capacités.
— Prestations sociales modernes.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs
offres par écrit à la direction. 11214-36

Adia Interim offre un large éventail d'emplois.
Téléphonez-nous.

Nous cherchons
manœuvres

Rue du Seyon 8a, 2000 Neuchâtel

Tél. 038/24 74 14

11201-36

ADIA interim**MIKRON**

cherche

monteurs

Fonctions: — Montage de machines
— Mise en train de machines chez la
clientèle
— Service après-vente

Exigences: — Mécanicien avec expérience
— Connaissances des langues

Mikron Haesler S.A. fabrique des machines
d'usinage et d'assemblage de renommée mondiale
et vend dans des secteurs très divers: automobiles,
appareillages, robinetterie, serrurerie, etc. La haute
technicité de nos produits offre un très large éven-
tail de postes de travail intéressants et variés.

Faire offres manuscrites ou téléphoner à notre chef
du personnel, Monsieur J. Chenaux

MIKRON
2017 Boudry

HAESLER S.A.
tél. (038) 44 21 41. 140388-36

CANTON DE BERNE

Plus de 400.000 francs d'excédent de recettes

Le Conseil de ville de La Neuveville siégeant demain soir aura un ordre du jour important à traiter. Il prendra notamment connaissance des comptes de l'exercice 1980 dont le résultat boucle avec un excédent de recettes de 415.639 fr.75. Le législatif se prononcera quant à l'utilisation de ce bénéfice. Il sera appelé en outre à traiter d'une demande de crédit de 130.000 francs pour la réfection du bâtiment de l'école enfantine.

Il prendra connaissance et fera ses commentaires à l'intention du Conseil municipal du plan directeur pour l'aménagement de Saint-Joux. Avant de prendre connaissance de différents rapports du Conseil municipal suite à des motions, les conseillers de ville examineront encore le plan de lotissement « Rives du lac » et procéderont à la nomination d'une commission temporaire pour l'étude d'une salle polyvalente et d'une salle de gymnastique.

C'est donc avec satisfaction que la Commission des finances puis le Conseil municipal ont pris connaissance du résultat favorable de l'exercice 1980 de 415.639 fr.75. Pour arriver à ce résultat aucun fonds spécial n'a été alimenté, contrairement à 1979. Seules des réserves comptables ont été passées pour des travaux qu'il n'a pas été possible de réaliser en 1980, par exemple, réfection du chemin des Mornets, enrochement des rives à Saint-Joux ou mise sous tuyaux du ruisseau du Moulin.

Ainsi un montant de 320.000 fr. demeure à disposition du Conseil de ville que le Conseil municipal propose d'utiliser aux travaux de réfection de l'immeuble de l'école enfantine (100.000 francs), aux travaux d'aménagement à Saint-Joux

(315.000 fr.) et un report à compte de fortune nette (639 fr.75).

D'entente avec la commission de l'école enfantine et celle des travaux publics, le Conseil municipal proposera au Conseil de ville d'octroyer un crédit de 130.000 fr. pour des travaux du bâtiment de l'école enfantine. Il y va de la sécurité des enfants par le remplacement des escaliers de bois de deux étages, d'une économie d'énergie par le remplacement des fenêtres actuelles du bâtiment, de salubrité par un rafraîchissement des salles de classes, de l'isolation de la dalle d'entrée et la transformation des installations sanitaires existantes, ainsi que l'installation de l'eau chaude indispensable pour une école enfantine. Une somme de 130.000 fr. est nécessaire à cet usage, dont

Demain, au législatif neuvevillois

100.000 fr. seront prélevés sur le boni de l'exercice 1980 et 30.000 fr. sur le fond de l'école et le budget 1981.

REMBLAI INSTABLE

L'aménagement de Saint-Joux fera l'objet de discussions et commentaires à l'intention du Conseil municipal. Rappelons que le 2 juin 1967 le Conseil d'Etat du canton de Berne approuvait un comblement du lac Saint-Joux devant permettre à la commune de créer une zone d'intérêt public. Au cours des travaux de comblement, des glissements des matériaux déposés furent constatés. Cela nécessite une étude géotechnique réalisée en 1979. Dans les conclusions de l'étude, on mentionne que la sécurité au glissement — pour les dimensions du remblai à fin 1978 — est insuffisante. Le remblai se trouve à la limite de l'instabilité. Avec le temps cette situation devrait s'améliorer. Mais si l'on continue à surcharger le remblai on va mettre en péril la sécurité à court terme et d'autre part la consolidation du terrain ne permettra plus, même à

Tentative de cambriolage Rat d'hôtel pincé à Moutier

Dans la nuit de samedi à dimanche, peu après la fermeture de l'établissement, vers une heure du matin, un individu a tenté de pénétrer dans le bureau du patron de l'hôtel de la Couronne à Moutier, M. Michel Piguot.

Mme Piguot qui se trouvait dans l'appartement à l'étage a averti son mari par le téléphone interne de l'hôtel, qu'un individu tentait de forcer la porte du bureau. L'hôtelier put rapidement intercepter l'individu dans l'escalier. Ce dernier fut conduit à la cuisine de l'hôtel en attendant la venue de la police qui n'eut qu'à lui passer les menottes. Il s'agit d'un Neuchâtois âgé de 25 ans. **IVE**

long terme, d'assurer une sécurité suffisante pour valoriser un jour ces terrains.

Il est donc conseillé de stopper définitivement la mise en place de matériaux de décharge et attendre le temps nécessaire à une consolidation du terrain. Cette période est de l'ordre de 5 à 10 ans.

La discussion portera donc sur la poursuite de l'étude d'aménagement selon les lignes directrices prévoyant la réservation d'un tracé autour du terrain de football pour une piste d'athlétisme de 400 mètres du déplacement à l'est du terrain nécessaire à l'entraînement des footballeurs et la possibilité de créer des places de parc à l'ouest.

LOTISSEMENTS « RIVES DU LAC »

Tenant compte de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire et en particulier de la prescription « le paysage doit être préservé » il convient «... de tenir libres les bords des lacs et cours d'eau et de faciliter au public l'accès aux rives et le passage le long de celles-ci ».

A la suite de cette mesure, la commune de La Neuveville a décidé de réviser le « plan d'alignement et de configuration des rives du lac ». Elle a confié l'étude à une commission spéciale qui lui a remis des conclusions à fin 1975, un complément d'étude demandé à la suite de l'examen par le canton. Une réglementation fut ensuite approuvée en 1979. Le plan et les prescriptions spéciales furent mis à l'enquête en automne 1979. Dans les délais, 25 propriétaires touchés formèrent oppositions. Après des séances de conciliation en 1980, seules quatre oppositions furent retirées.

Aujourd'hui, après avoir requis l'avis de la commission d'étude, le Conseil municipal propose le rejet des oppositions et prévoit la modification de certains articles du règlement. **IVE**

Le Tribunal fédéral casse une décision du gouvernement bernois

Le Tribunal fédéral a cassé récemment une décision du gouvernement bernois qui avait rejeté le recours d'une cimetière de Péry-Reuchenette contre une décision communale lui interdisant l'ouverture d'une nouvelle carrière.

L'assemblée communale de Plage avait en 1975 classé en zone protégée un terrain appartenant à la cimetière sur lequel cette entreprise voulait exploiter une carrière.

Rejetant le recours de la cimetière, le Conseil exécutif bernois avait estimé que les plans de lotissement relevaient

de la compétence des communes. Il acceptait donc la décision de la commune comme n'étant pas arbitraire.

Pour la cimetière, l'interdiction d'ouvrir la nouvelle carrière aurait entraîné la cessation de ses activités, mettant au chômage une certaine de personnes. Les juges fédéraux ont estimé à l'unanimité que les intérêts en jeu étaient trop importants pour se limiter au cadre d'une procédure de lotissement. Le gouvernement bernois devra par conséquent prendre une nouvelle décision, et payer 70.000 francs de frais à l'entreprise de Péry. (ATS)

Logements vides dans le Jura sud

«Record» à Saint-Imier et Tavannes

Les districts de Moutier et Courtelary détiennent le record de logements vides du canton de Berne. C'est ce qui ressort d'une statistique publiée par le canton de Berne selon une enquête menée par l'Ofiamt.

Drame de la route à Mont-Tramelan Un jeune homme de Soulece tué

Alors que la route était enneigée hier matin, un accident mortel de la circulation s'est produit à Mont-Tramelan, entre les Reussilles et Les Breuleux.

Un jeune homme de Soulece, M. Jean-René Domon, 20 ans, qui circulait en direction des Breuleux pour se rendre à Saint-Imier, a perdu le contrôle de sa voiture et a percuté un arbre à droite de la chaussée. Le jeune homme est décédé sur le coup. Seul dans sa voiture, Jean-René Domon se rendait au technicum de Saint-Imier où il était étudiant.

Le juge d'instruction Favre et le groupe accident de Bienne se sont rendus sur place.

Il y a en ce moment 341 appartements vides dans le district de Courtelary et 337 dans celui de Moutier. Ces deux districts précèdent celui de Berne (253), et celui de Buren (225). Par contre le district de La Neuveville se porte bien puisque l'on ne dénombre que huit appartements vides.

La statistique détaillée montre que c'est Saint-Imier pour le district de Courtelary et Tavannes, pour celui de Moutier qui détiennent le record. En effet on trouve Saint-Imier en tête avec 119 logements vacants (87 de trois pièces) devant Tramelan (74) et Sonvilier (41) pour le district de Courtelary. Dans celui de Moutier on recense 77 appartements libres à Tavannes contre 66 en ville de Moutier et 58 à Reconvilier.

Le Jura-sud (5,8% de la population du canton) détient donc à fin 1980 le 27,3% des logements vacants du canton de Berne. Sur un total de 2512 appartements vides dans le canton, 966 sont des trois pièces et 595 des quatre pièces. **IVE**

Nouveau centre de tennis

Dans son assemblée générale, le Tennis-club de Moutier a désigné son nouveau président en la personne de M. Michel Candolfi. Il a d'autre part été décidé de construire un nouveau centre de tennis à la Foule, devisé à 1.200.000 francs.

Fête italo-suisse à Moutier Un... four plutôt froid!

La fête de l'Amitié italo-suisse qui s'est déroulée vendredi, samedi et dimanche à Moutier, n'a pas connu le succès escompté par ses organisateurs. Le froid et les intempéries y ont certainement pour quelque chose, mais c'est aussi et surtout la polémique qui l'a entourée et une propagande inexistantes qui sont à l'origine de ce « four » regrettable.

(Tout au long des trois jours de fête un public clairsemé a suivi le programme avec vendredi soir un concert de la fanfare des Breuleux, samedi un récital du chanteur italien Paolo Messori. L'après-midi le débat consacré aux problèmes de l'intégration des étrangers a dû être annulé, faute de participants à cette table ronde. Dimanche le chapiteau était presque vide, la chan-

teuse bâloise Sally n'a pu se produire et, l'après-midi déjà, on commençait à procéder au rangement des installations.

On ne peut donc que regretter cette situation où, à l'origine, on trouve un comité d'organisation qui n'a pas su associer la population polémique à son projet et d'autre part la polémique entre les deux organisations de la communauté italienne qui pourrait même avoir des suites judiciaires, paraît-il.

Cela est d'autant plus regrettable que l'Amitié italo-suisse n'est surtout pas mis en cause par ce « couac ». Il faut espérer que bien vite, à l'occasion de la prochaine braderie ou de la quinzaine culturelle on ait la possibilité de le montrer. **IVE**

CANTON DU JURA

Appel du gouvernement

TOP À L'EUROPE!

De notre correspondant: A l'occasion de la « Journée de l'Europe », le gouvernement de la République et canton du Jura a adressé à toutes les communes jurassiennes l'appel suivant: « Top à l'Europe! ».

Le 5 mai 1942 fut fondé le Conseil de l'Europe. Depuis lors, les 21 pays qui en font partie célèbrent chaque année, à cette date, la journée de l'Europe. La Suisse appartient au Conseil de l'Europe depuis 1963 et, depuis 1973, elle est liée à la communauté européenne par un traité de libre-échange. L'adhésion à la Convention européenne des droits de l'homme a marqué la volonté de notre pays de s'engager pour la défense commune des droits fondamentaux. Il

faut espérer que le prochain pas, soit l'adhésion à la Charte sociale européenne, sera accompli sans trop tarder.

Quant à notre République et canton du Jura, c'est tout naturellement qu'elle s'associera, ainsi que toute sa population, à la célébration de la Journée de l'Europe. Notre Constitution nous y invite sans ambages, elle se réfère à la Convention européenne des droits de l'homme de 1950, et qui nous fait un devoir de demeurer ouverts au monde, d'encourager la coopération entre les peuples et de jouer un rôle actif au sein des communautés dont nous nous réclamons.

C'est ici le lieu de rappeler que la création de l'Etat jurassien n'a procédé

en rien de la politique du hérissin, mais bien plutôt d'une volonté d'autonomie capable de nous sortir du galeas où nous étions tenus enfermés. Il n'est pas surprenant, dans cette perspective, de constater que le canton du Jura voit deux de ses quatre parlementaires fédéraux prendre place dans les délégations suisses auprès du Conseil de l'Europe! Le premier canton à avoir créé un département de la coopération se doit d'agir en conséquence.

Aussi le gouvernement de la République et canton du Jura est-il heureux dans ces circonstances de convier les citoyennes et citoyens à profiter de la célébration de la Journée de l'Europe pour renforcer leur désir de coopération et de collaboration avec les peuples et les pays de l'Europe occidentale regroupés au sein du Conseil de l'Europe. Jamais autant qu'en cette fin du vingtième siècle les valeurs dont l'Europe fut le berceau, nous voulons dire les droits fondamentaux, le respect de la personne, la liberté, la démocratie, n'ont été aussi menacés, jamais le rôle de l'Europe n'a été aussi indispensable à l'équilibre du monde. Pensons-y plus spécialement le 5 mai: Top à l'Europe, car la solidarité sera le seul salut.

Cet appel est signé par le président du gouvernement, François Mertenat, et le chancelier Joseph Boinay.

Enseignement renouvelé du français

Dans une motion déposée lors de la dernière session du parlement, le groupe libéral-radical demande que l'introduction de l'enseignement renouvelé du français soit retardé jusqu'à ce que les recyclages en cours soient terminés.

Depuis dix ans, argumente le PLR, le corps enseignant d'une manière générale, les instituteurs en particulier, est soumis à un rythme soutenu de recyclages dans des disciplines diverses: mathématique, chant, activités manuelles, allemand et environnement. Aujourd'hui un nouveau recyclage se profile, qui suscite, sinon des inquiétudes, du moins des questions: l'enseignement renouvelé du français.

Sans mettre en cause la discipline qui fait problème au niveau même de la Suisse romande, le PLR pense qu'un répit serait souhaitable pour les élèves, pour les enseignants et pour les communes. Cette pause aurait pour effet de permettre aux observateurs de l'enseignement renouvelé du français de faire part de leurs remarques et, partant, d'infléchir peut-être cette nouvelle méthode d'apprentissage de la langue maternelle.

Et si une catastrophe nucléaire se produisait à Fougères?

On sait que depuis quelques années, la place d'armes de Fougères-Bourgoigne, dans le territoire de Belfort, abrite des installations d'artillerie dotées d'ogives nucléaires de grande puissance.

En cas de catastrophe — accident, erreur de manipulation ou sabotage — de très graves dangers peseraient sur les populations établies dans un rayon de 50 kilomètres. Ainsi, le territoire cantonal jurassien serait touché.

Le député socialiste Alexandre Voisard, de Fontenais, vient de rappeler ce danger dans une question écrite adressée au gouvernement, et il pose à ce dernier les questions suivantes:

Démission du maire de Roche-d'Or

M. Raphael Chappuis, libéral-radical, maire de Roche-d'Or depuis une année et demie seulement, vient de démissionner avec effet immédiat. Il attribue sa démission à des raisons personnelles.

• Les autorités françaises ont-elles édicté et diffusé des recommandations de sauvegarde en cas de catastrophe?

• Dans l'affirmative, le gouvernement est-il d'avis que ces informations devraient être communiquées à la population jurassienne?

• Dans la négative, le gouvernement est-il disposé à s'informer de bonne source du dispositif d'alerte prévu par nos voisins, ainsi que des mesures à prendre au cas où une catastrophe surviendrait à Fougères, puis à en informer à son tour notre population?

Rédaction FAN-L'EXPRESS Canton du Jura

B. Willemin

2852 COURTÉTELLE

Tél.: 066 22 25 38
Télex: 3 45 63

VILLE DE BIENNE

Initiative en faveur de la culture

Sprint final à Bienne

De notre rédaction biennoise:

Il manque 20.000 signatures (sur les 100.000 nécessaires) pour que l'initiative fédérale en faveur de la culture puisse être déposée le 12 août, auprès des autorités fédérales compétentes. Ainsi, samedi prochain, les membres du collectif culturel biennois organiseront une récolte de signatures visant à soutenir cette initiative. C'est l'occasion pour de nombreux artistes, aux multiples talents, de se produire, bénévolement, dans les rues de la ville.

Le temps d'un jour, Bienne fera un bond dans le passé pour vivre à l'époque des chanteurs ambulants, baladins et autres acteurs de rue: des chansons, du théâtre, de la musique, tout un spectacle joyeux et coloré animeront les places et les boulevards de la ville... Le but de cette animation inhabituelle? Soutenir les membres du collectif culturel, organisation faitière de la culture biennoise, qui appuie l'initiative par une campagne de récolte de signatures à Bienne.

Lancée en mars 1980, l'initiative a déjà été signée par quelque 80.000 citoyens dont 800 Biennois. Il reste donc à réunir, avant le 12 août prochain, date de son dépôt, 20.000 autres signatures: « La récolte n'a pas été facile », avoue Hans Stoekli, président du collectif culturel, les auteurs de cette initiative n'ayant pas été « suffisamment soutenus ».

En effet, ainsi que l'explique Hans Stoekli, le comité n'est rattaché à aucun parti politique ou association qui représenterait un poids apte à favoriser la campagne. Par ailleurs, les artistes répugnent à faire de l'auto-publicité et les media ont négligé une information suffisante du public. D'ores et déjà, il s'avère que la dernière étape sera dure!

130 MILLIONS DE FRANCS

L'initiative fédérale en faveur de la culture, rappelons-le, poursuit deux objectifs fondamentaux: premièrement, donner une base constitutionnelle aux mesures prises actuellement

par la Confédération en vue de promouvoir la culture et deuxièmement, pousser la Confédération à établir chaque année un budget en faveur de la culture.

« La politique intérieure helvétique ne consiste pas uniquement à acheter des chars d'assaut ou à construire des routes nationales, à promouvoir la législation atomique et la stricte neutralité », estiment les auteurs de l'initiative. « La culture et la politique culturelle aussi en font partie, il faut en être conscient une fois pour toutes ». Ces considérations ont poussé différentes associations culturelles suisses à lancer une initiative, en mars 1980, qui demande une aide fédérale plus efficace pour la culture, principalement dans les domaines suivants: la Confédération devrait assurer l'accès à la vie culturelle à toutes les classes sociales, et s'engager à protéger le patrimoine culturel et les monuments historiques. C'est pourquoi, l'initiative propose de réserver chaque année à la promotion de la culture un pour cent de l'ensemble des dépenses fédérales. Cela représenterait, pour l'année 1980 par exemple, un minimum de 130 millions de francs, soit deux fois la somme dépensée actuellement par la Confédération à des fins culturelles. Cent trente millions: ce chiffre fait souffler un vent d'espoir dans les milieux artistiques...

CARNET DU JOUR

CINÉMAS
Apollo: 15 h et 20 h 15, Les enfants de la Gare; 17 h 45, Jabberwocky.
Capitole: 15 h et 20 h 15, Sauve qui peut la vie.
Elite: permanent dès 14 h 30, Slip up.
Lido 1: 15 h, 18 h 15, 20 h 30, Tendres cousines.
Lido 2: 15 h, 18 h et 20 h 30, Coal Miner's Daughter Nashville Lady.
Métro: 19 h 50, Bruce Lee n'a pas de rival/Le cavalier électrique.
Palace: 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30 et 20 h 30, Brubaker.
Rex: 15 h et 20 h 15, James Bond 007 - Bons baisers de Russie; 17 h 30, Les rendez-vous d'Anna.
Studio: permanent dès 14 h 30, Jour jusqu'au délire.

EXPOSITIONS
Galerie UBS: Denise Schwander, dessins, collages et peintures.
Galerie Cartier: les avions de Pagni, 16 h - 18 h 30.
Galerie des Maréchaux: Adolf Funk, 14 h - 18 h.
Photogalerie 11: Nidau 16 h - 19 h.
SPORTS
Athlétisme: meeting ouvert LAC Bienne, à 18 h 30, inscription sur place à 17 h 30.
THÉÂTRE, CONCERTS
Restaurant Cécile: concert avec le Longstreet Jazz-Band Bienne, à 20 heures.
Fantasion: Accana-Sound et danseuses.
Pharmacie de service: Schloss, Hauptstrasse 30, Nidau, tél. 51 93 42; de l'Aigle, rue Centrale 25, tél. 22 26 44.

Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne

Bureau Cortési Route de Neuchâtel 140 2505 BIENNE

Tél.: 032 22 09 11
Télex: 34 184

valable dès le 5.5.81

Nadja Avallé
pour les soins naturels de votre beauté

- Crème de jour 50 ml **7.85**
- Crème de nuit 50 ml **8.85**
- Crème nourrissante 50 ml **9.85**
- Lait démaquillant 200 ml **7.45**
- Tonique 200 ml **7.45**
- Emulsion hydratante 200 ml **8.85**

Participez à notre concours et gagnez!
1^{er} prix: des vacances de rêve dans une Beauty-Farm à San Diego en Californie (vol via New York compris)
2^e-4^e prix: safaris-mulet dans les Alpes valaisannes ainsi que 1000 bons d'achat Nadja Avallé d'une valeur de fr.5.- à retirer dans les magasins Denner

Cartes de participation dans votre Denner

Rexona Deo-Spray
3 sortes
Maintenant avec un agent propulseur 100% neutre pour l'environnement. 90 g **3.85** **3.20**

Deo-Douche
Déo-fraîcheur pour tout le corps.
150 ml **2.85** **2.35**

XL 125 SB



Dynamique et en pleine forme!
Monocylindre, 4 temps, 124 cmc, 9.6 kW (13 CV) à 9500/min., 6 vitesses, 106 kg. Env. 110 km/h. En blanc.

Conseil, vente, service:
AU CENTRE DES DEUX ROUES MAISON G. CORDEY & FILS
Ecluse 47-49 / 25 34 27
NEUCHÂTEL

HONDA
142440-10

DENNER

économie garantie!

mélanges de condiments Maggi pour un assaisonnement plus sûr et meilleur.

Maggi
les saupoudroirs 1-3 50 g **1.25**

Pour remplir les saupoudroirs 50 g **1.30** **1.-**

Rosato Granrosé
Vino dei colli Valenciani
Denominacion de Origen
1,5 litre **4.95** **4.10**

JACOBS CRONAT GOLD
Café lyophilisé soluble, fait de grains de tout premier choix fraîchement torréfiés
200 g **9.70** **8.50** sans caféine **10.90** **9.70**

Eldorado
Tourte Nougat
Tourte Grand Marnier
Tourte Forêt-Noire
par Tourte 1500 cm³ **12.40** **10.40**

Poulet surgelé de qualité à rôtir «Heidegold» la pièce 1050 g **4.60** seulement (per kg 4.38)
Seulement dans les DD's avec produit surgelés

BISTRO ET CAVEAU marin centre
ouvert jusqu'à 21 h 30

Le nouveau restaurant Bistro et Caveau pour manger bien et pas cher.

Le rendez-vous de toute la famille
☎ 038 33 75 22

THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL
mercredi 13 mai à 20 h 30

spectacle présenté en collaboration avec la Direction des Affaires culturelles de la Ville de Neuchâtel

RUFUS

dans son nouveau spectacle « Enfant trouvé à emporter, trente-cinq ans environ, déjà élevé... »

Location Centre culturel neuchâtelois tél. 25 05 05. Entrées de Fr. 10.— à Fr. 26.—.

VACANCES-SÉJOURS
EN CAR DE GRAND CONFORT
VOYAGES **WITTWER**
Neuchâtel, St-Honoré 2 / 25 82 82
Couv. St-Gervais 1, / 63 27 37

AU TESSIN: LUGANO 7 jours dès Fr. 376.—	LAC DE GARDE: RIVA 7 jours dès Fr. 486.—	RIVIERA DES FLEURS: ALASSIO 7 jours dès Fr. 438.—	ADRIATIQUE: RIMINI 8 jours dès Fr. 422.—	CÔTE DU ROUSSILLON: CANET-PLAGE 8 jours dès Fr. 634.—
--	---	--	---	--

Tissu + cuir
Toutes transformations et retouches
Devis gratuit
Pitteloud, couture Temple-Neuf 4 2000 Neuchâtel
Tél. 25 41 23. 96990-A

LA BONNE FRITURE
au PAVILLON DES FALAISES
Tél. 25 84 98
A. Montandon

LEHNHERR COMESTIBLES
POISSONS FRAIS
recommandés cette semaine

GRANDE BAISSÉ PROFITEZ!

PETITS BROCHETS le kilo Fr. **14.80**
de 500 g à 1 kg la pièce.

PETITES TRUITES SAUMONÉES le kg Fr. **18.80**
de 700 g à 1 kg la pièce.

Lehnherr frères
le magasin spécialisé Neuchâtel - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
GROS ET DÉTAIL
Fermeture hebdomadaire: le lundi

10 TV couleur Philips
grand écran, état de neuf, 6 mois de garantie, Fr. 500.—
Tél. (037) 64 17 89. 130018-10

Pour trouver facilement du travail à domicile, ou autre, demandez renseignements sur notre nouveau journal. Ecrire à case postale 253 avec enveloppe affranchie. 10143-10

Seulement 70 c le mot
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

Printemps musical de Neuchâtel
6 - 17 mai 1981

4 mai Aula de l'Université, 20 h 30: **Conférence d'introduction au concert du 6 mai**, par M. Roger Boss, directeur du Conservatoire. Entrée libre.

6 mai Temple du bas/ Salle de musique, 20 h 30: **Ensemble vocal de solistes romands + chœur et orchestre**, dir. Robert Falter.

8 mai Hôtel DuPeyrou, 20 h 30: **Brigitte Buxtorf, flûte et Michel Kiener, clavecin.**

11 mai Salle de musique des Fausses-Braves, 20 h 30: **Quatuor à cordes de Berne + Thomas Friedli, clarinette.**

13 mai Château de Boudry, 20 h 30: **Quintette à vent d'Augsburg.**

15 mai Aula du Mail, 20 h 30: **Quatuor Johannes Kobelt** (15 instruments).

17 mai Collégiale, 20 h 30: **Orchestre de chambre « La Follia », Mulhouse.**

Prix des places: de Fr. 6.— à 16.—

Programmes détaillés et location: Office du tourisme, place Numa-Droz 1, 2000 Neuchâtel. Tél. 25 42 43.

Bons de réduction Migros - Réductions pour étudiants et AVS. 140473-10

La publicité rapporte à ceux qui en font!
Service de publicité FAN L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

tissus center
18, rue de l'Hôpital, Neuchâtel 2^{me} étage (ascenseur)

Nos tissus font la mode... et la saison nouvelle!

Confectionnez vous-mêmes, Mesdames, votre garde-robe de l'été et celle de vos enfants, avec nos **COTONS, SOIERIES, VISCOSES, POLYESTER, ETC.**

OFFRE SPÉCIALE:
- MANCHESTER LÉGERS, COL. DIVERS à Fr. 5.—/m
- TISSUS DIVERS « PETITS PRIX » DÈS Fr. 2.—/m

NOTRE FEUILLETON

L'aventurier de haute mer

par Robert Keno
LIBRAIRIE JULES TALLANDIER

J'entrai dans la danse, oubliant pour la première fois les soucis qui me troublaient depuis mon arrivée en Ecosse. La soirée promettait d'être animée!

CHAPITRE VIII

Je me réveillai alors que le soleil brillait depuis longtemps. Une terrible migraine m'assaillit aussitôt. Mes cheveux eux-mêmes semblaient douloureux. Je me levai, tanguai jusqu'à la salle de bains, pris deux comprimés avec un peu d'eau et revins m'étendre sur le lit. Le mal qui vrillait mes tempes diminua progressivement au bout de quelques minutes. Je pus enfin tenir debout, écartai les rideaux. Les bienfaisants rayons de l'astre du jour inondèrent la chambre. Pendant la douche, je me rappelai la mémorable soirée de la veille.

Jamais de ma vie je n'avais ingurgité autant de boissons alcoolisées diverses, et en particulier l'inévitable whisky écossais. Nous avions beaucoup dansé, chanté,

ri, mangé, bu. L'ineffable « Mollets de coq » - alias Malcolm Flaherty - s'était révélé un amateur de première force. Je me souvenais vaguement du retour vers Aberdeen, seule avec Rodney. Parfait gentleman, celui-ci n'avait en aucune manière profité de la situation. Je lui en savais gré, en ces jours où le comportement de la gent masculine, sauf exception, ne relevait plus guère de la réelle galanterie!

Le journaliste frappa à ma porte alors que je finissais de m'habiller. Il me serra la main, me dévisagea avec une certaine tendresse dans le regard, souriant.

- Comment allez-vous, Céliane?
- Beaucoup mieux, après la douche que je viens de prendre! répondis-je. Et vous, Roddy?
- Fort bien. De par mon métier, je suis habitué aux soirées de ce genre. Je jouis heureusement d'une robuste constitution, et pratique depuis longtemps le karaté, un art martial japonais qui permet d'éliminer toutes les toxines du corps!
- Félicitations! Peut-être devrais-je vous imiter... Quel est le programme, aujourd'hui?
- Attendons le retour de Mandy, ma collaboratrice. Luc Davenne reprend le travail cet après-midi, avec Olav, sur la « Caledonia II ». Mandy apportera sans doute de nouveaux éléments à notre enquête. Nous discuterons à ce moment.
- Comme vous voudrez.

Après le petit déjeuner, nous discutâmes pendant quelques instants au salon tandis que les autres pensionnaires partaient exercer leur profession. Mandy arriva alors que nous allions sortir. Habillée d'un ensemble de

jean - les journalistes semblaient apprécier cette vêtue - sa belle chevelure blonde en queue de cheval ébouriffée comme au terme d'une longue course, l'air fatigué.

- Quelles sont les nouvelles? interrogea aussitôt Roddy.

- Luc Davenne et Wade Shelby viennent de rentrer d'Inverness où ils ont passé la journée d'hier et la nuit, répondit-elle d'une voix lasse. Ils n'ont pas dormi; moi non plus. Nos deux suspects sont allés à Saint-Fergus dans la soirée. Ils y ont rencontré un marin hollandais, Marinus Graaf, lieutenant, second du caboteur « Godfried ». Lequel vous intéresse, je crois.

- En effet! Nous aurions pu rencontrer Davenne et Shelby à Saint-Fergus s'ils y étaient arrivés un peu plus tôt... Il n'en a heureusement rien été. Que faisaient-ils à Inverness?

- Pas du tourisme, bien que la capitale des Highlands soit fort agréable. Ils ont passé la journée entière dans un petit laboratoire photographique tenu par le dénommé James Langdon. Ce dernier paraît être un honnête commerçant au-dessus de tout soupçon. Je dis « paraît être »!

- Wade Shelby s'intéresse aussi à la photographie, intervenis-je. Olav a découvert son matériel dans un appentis fermé, derrière son restaurant.

- Luc Davenne, Wade Shelby, Fédor Van Wiele, Marinus Graaf, James Langdon... énuméra Roddy. Il s'agit d'un véritable réseau international. L'affaire se complique.

- Je suis fatiguée, reprit Mandy. Un peu de repos me sera profitable. A moins que tu aies besoin de moi immédiatement, Roddy.

- Non, répondit le reporter. Repose-toi. Nous ferons le point après le déjeuner. Venez, Céliane.

Il posa sa main sur ma main gauche. La belle journaliste surprit le geste, me regarda. Je pus lire dans ses yeux pers et sur ses traits tout à coup durcis une subite hostilité. Quoi qu'en pensât Roddy, la jeune femme ressentait pour lui plus qu'une simple camaraderie. Mais elle se trompait en voyant en moi une rivale possible. Elle grimpa rapidement, sans se retourner, l'escalier qui menait à l'étage où se trouvaient les chambres. Roddy ne s'était aperçu de rien. Ma préoccupation reprit le dessus.

- Roddy... Ce que nous venons d'apprendre confirme la culpabilité ou tout au moins la complicité, de mon fiancé, n'est-ce pas?

- Je le crains, Céliane. Inutile de vous mentir. J'ignore le motif de ses agissements, mais le fait est là: il collabore avec une équipe d'espions industriels. Il va vous falloir beaucoup de courage.

- Luc... Et notre amour, alors?

- Rappelez-vous la manière dont il vous a traitée depuis votre arrivée en Ecosse. Il ne ressent plus pour vous ce que vous éprouvez pour lui, c'est évident. Je suis désolé, Céliane.

- Pas autant que moi!

127^e année COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Au tribunal correctionnel Neuf mois d'emprisonnement sans sursis après un accident mortel à Fleurier

De notre correspondant:
Composé de MM. Bernard Schneider président, Roger Cousin, de Fleurier, Claude Emery, de Couvet, jurés et Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier, le tribunal correctionnel du Val-de-Travers a siégé hier à Môtiers.
Le siège du ministère public était occupé par M. Marc-André Nardin, de La Chaux-de-Fonds qui était pour la première fois suppléant du procureur général et de son substitut. Etaient plaignants et représentés par un mandataires les héritiers de feu J.-C. Waechli et Alfredo Berion.

Le prévenu était Michel S., 22 ans, domicilié à Fleurier, assisté d'un avocat. Par décision de la Chambre d'accusation il était prévenu d'homicides et de lésions corporelles par négligence, d'ivresse au volant, de vitesse excessive ou de perte de maîtrise de son véhicule. L'accident dont M.S. a été reconnu pour seul responsable était survenu le 3 août de l'année dernière vers minuit et quart de la nuit au lieu-dit « La Caroline » près de Fleurier.

de Couvet, A.B. et J.-Cl. W.) en sortaient. On discuta pendant une demi-heure. Puis D.R. demanda à M.S. de le reconduire à son domicile. A.B. et J.-C. W. monterent dans le véhicule mais au lieu de se rendre à Couvet par le plus court chemin on passa par la route de la gare-du-haut avec l'intention de monter encore à Plancemont puis de redescendre sur Couvet.

A « La Caroline » alors que l'on mettait à l'épreuve la puissante voiture de M.S. celui-ci toucha un arbre dans un long virage à gauche et vint se jeter de plein fouet contre un second arbre. A.B. et J.C.W. furent tués sur le coup. D.R. et M.S. étaient grièvement blessés, le premier fut conduit à l'hôpital de Fleurier, le second dans un hôpital de Neuchâtel. A 3 h 40, M.S. fut soumis à une prise de sang. Elle révéla une alcoolémie moyenne de 1,19 pour mille.

UN PEU FARFELU

Si les renseignements généraux sont bons, ils présentent M.S. comme un peu

farfêlu et assez instable du point de vue professionnel.

Le 5 mai 1979, il avait effectué un dépassement à la sortie de Rochefort ce qui lui avait valu une amende de 400 fr. et l'année suivante il avait roulé avec des pneus lisses.

Le témoin D.R. bien que blessé, n'a pas porté plainte. Il a estimé que la vitesse de M.S. devait se situer peu avant le choc entre 80 et 100 km à l'heure. Deux gendarmes auteurs du rapport ont été entendus avant que ne soit prononcée la clôture de l'administration des preuves.

RÉQUISITOIRE ET DÉFENSE

Le suppléant du procureur général a prononcé un réquisitoire modéré. Il a constaté que les infractions avaient bel et bien été toutes commises, mais que le tribunal devait se déterminer entre l'excès de vitesse et la perte de maîtrise. Il a qualifié

le comportement de M.S. au volant d'un acte insensé qui a fait perdre la vie à deux personnes et en a blessé une troisième sans compter le conducteur lui-même. Il a requis une peine de neuf mois d'emprisonnement en laissant le soin à la cour de se prononcer sur l'opportunité du sursis ou non.

Pour le mandataire des plaignants M.S. est un conducteur sans scrupules faible de caractère qui doit apprendre, à ses dépens, que la route n'est pas faite pour lui seul. S. en conduisant comme un fou ne s'est pas souvenu des vies humaines et après l'accident il ne s'est occupé de personne d'autre que de lui-même. Il a proposé une peine de 18 mois d'emprisonnement sans sursis et l'octroi de dépens.

Quant à la défense, elle a souligné que le résultat tragique de cet accident était beaucoup plus grave que les fautes objectivement commises. Il ne faut pas prendre en considération les résultats et apprécier le cas en toute sérénité et en faisant abstraction de sentiments vindicatifs. Une peine de quatre mois d'emprisonnement avec sursis paraît correspondre à la gravité des infractions.

ARRESTATION IMMÉDIATE

Après réplique et duplique le tribunal s'est retiré pour délibérer. Au bout d'un peu plus d'une heure, il est revenu avec le verdict suivant: la vitesse à laquelle roulait M.S. a été estimée à 100 km/h et elle était « grossièrement inadaptée... » si M.S. n'a pas bu à Fleurier il était déjà sous l'influence de l'alcool quand il est redescendu de la Brévine via Les Bayards. Le taux a été évalué à 1,5 g au minimum.

L'homicide par négligence et les lésions corporelles sont la conséquence de cette vitesse excessive et de l'alcool au volant.

Les renseignements sur M.S. sont mitigés et l'automobiliste n'a pas pris contact avec les familles endeuillées, même par écrit, ce qui est regrettable. Comme les prévisions n'incitent pas à l'optimisme et pour les autres circonstances évoquées plus haut Michel S. a été condamné à neuf mois d'emprisonnement sans sursis, à 1187 fr. de frais et à verser 500 fr. à titre de dépens aux plaignants.

Son arrestation immédiate a été ordonnée puis il a été transféré dans les prisons de Neuchâtel. Reste évidemment le côté civil de cette tragique histoire. G. D.

AVIS MORTUAIRE

Père, mon désir est que là où je suis avec moi. Jean 17 : 24.

Monsieur et Madame Jean Page, à Couvet, et leurs enfants:

Madame et Monsieur Michel Todeschini-Page, à Fleurier;

Monsieur et Madame René Page, à Môtiers et leurs enfants:

Monsieur et Madame Rosé-Page et leur petite Nathalie, à Bôle,

Monsieur et Madame Jacques Page, à Môtiers.

Monsieur et Madame Roger Page et Môtiers;

Madame et Monsieur André Pahud-Page, à Penthalaz (VD),

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Gédéon PAGE

leur cher papa, beau-père, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, parent et ami que Dieu a repris à Lui dans sa 88^{me} année.

Couvet, le 3 mai 1981.

L'ensevelissement aura lieu dans l'intimité de la famille mercredi 6 mai à Couvet.

Culte au temple où l'on se réunira, à 14 heures.

Domicile de la famille: 19, rue de l'Hôpital, Couvet.

Le corps repose à l'hôpital de Couvet.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

10152-78

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

Madame Alessandro SALVALAI

remercie toutes les personnes qui l'ont entourée de leur reconfortante gentillesse, pendant cette douloureuse séparation. Elle leur exprime ses sentiments de vive reconnaissance. Un grand merci aussi à Madame et Monsieur J.-P. Gentil, à Sœur Madeleine et aux infirmières de l'hôpital de Couvet pour leur dévouement.

Couvet, mai 1981. 11394-79

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. La Feuille d'avis de Neuchâtel a un service pour les résoudre à votre disposition.

Un fameux concert avec la «Concorde» et les «Gais Lutrins»

De l'un de nos correspondants:

Comme les vins de qualité, le chœur d'hommes «La Concorde», de Fleurier, se bonifie avec les années, et le concert qu'il a offert samedi soir en l'église catholique du village lui vaudrait à coup sûr trois étoiles dans un guide artistique des chorales neuchâteloises!

Au demeurant, le sanctuaire fleurisien était comble l'autre jour pour écouter les 11 œuvres chantées par une bonne cinquantaine de Concordeiens, dirigés par Frédy Juvet, directeur, et Eric Pétremand, sous-directeur, ainsi que le sémillant répertoire, style «caf'conc'», interprété par le quatuor des «Gais lutrins», de La Chaux-de-Fonds, les hôtes musicaux de cette soirée particulièrement réussie. Le public, au sein duquel on notait la présence de M. Jean-Claude Barbezat, député de la Côte-aux-Fées et futur président du Grand conseil, de M^{lle} Jane Polonghini et de M. Henri Helfer fils, membres d'honneur de «La Concorde», de M. Pierre Blandier, président central de la société cantonale des chanteurs neuchâtelois, et de nombreux représentants d'autres sociétés de chant du Vallon, a été salué par

M. Raymond Berthoud, président du chœur d'hommes fleurisien, qui a également présenté chacune des œuvres du programme. Il a rappelé que «La Concorde» entrait cette année dans sa 107^{me} année d'existence et a cité le nom de trois chanteurs: celui du doyen, M. Théo Muller, âgé de 83 ans; celui du benjamin, M. François Sutter, âgé de 23 ans, et celui du plus ancien membre actif, M. Jean Haefli, entré dans la société il y a 47 ans déjà!

COURIR À L'ÉGLISE...

Mais, au fait, qu'est-ce qui a fait «courir» samedi dernier les très nombreux auditeurs qui se pressaient à l'église catholique? Tout d'abord l'image de marque que «La Concorde» s'est forgée au fil des ans et surtout au cours de ces dix dernières années durant lesquelles, sous la baguette de Frédy Juvet, un directeur précis, exigeant, enthousiaste et meneur d'hommes par excellence, elle a récolté maintes distinctions hautement méritées lors de fêtes et de concours. Ensuite le programme lui-même, toujours bien équilibré et varié, sachant allier le populaire et le classique, le connu et

le moins connu, voire l'original; cette fois-ci, par exemple, les Concordeiens ont ouvert leur concert avec un poignant «Chant de louange» de J.-S. Bach et l'ont terminé avec l'admirable, mais difficile «Sérénade d'hiver» de C. Saint-Saëns, qu'ils ont retenue comme chœur de choix de la fête cantonale de Chézard, en juin prochain, et qui, en 1957, leur avait déjà valu un laurier ou lors d'un même concours... Sans jouer aux devins, on peut prévoir dès maintenant que cette sérénade, remarquablement maîtrisée par le directeur et les chanteurs, fera un «tabac» au Val-de-Ruz dans un mois et demi! Et entre deux, ils ont régalié leur auditoire avec une pièce de la Renaissance, pleine de sentiment et de douceur et chantée en vieux français, «Languir me fais» de Cl. de Sermisy; avec une mélodie ukrainienne exhalant cette saveur terrienne des anciennes complaintes paysannes russes «Qu'on me rende à cette terre», harmonisée par A. V. Alexandrov; avec l'éclatant «Gloria» d'A. Vivaldi, dont la vigueur et la sonorité convenaient à merveille à la généreuse acoustique de l'église catholique; avec «Hymne à la terre natale», de G.-L. Pantillon (sur un texte du fleurisien René Dornier) dirigé avec efficacité par Eric Pétremand; avec une lumineuse chanson populaire «Dessous ma fenêtre», servie avec beaucoup d'entrain par l'ensemble des Concordeiens et par la très chaleureuse voix de soliste de l'un d'entre eux, Modeste Rosato; avec la bien connue et toujours émouvante «Terre jurassienne» de P. Miche; avec l'un des meilleurs airs de la Fête des vigneronnes de 1977: «Chanson du blé», de J. Balissat, une œuvre riche en images musicales fort expressives que «La Concorde» interprétera sous peu à Chézard comme chœur de concours en III^e division (division supérieure); avec une autre mélodie populaire harmonisée par C. Boller, «Chanson de l'armaili», un modèle de bon goût du répertoire traditionnel suisse; et enfin avec «Bonne nuit», un petit canon du grand Mozart, manipulé avec une parfaite dextérité en dépit de l'imbroglio constant des registres.

QUELLE QUALITÉ!

Comme le disait à l'issue du concert un musicien avisé du haut du canton, «ça, c'est du chœur d'hommes», dans la meilleure acception du terme. Car, à la qualité technique de ses interprétations, «La Concorde» ajoute cette autre dimension qui fait maintenant trop souvent défaut dans nombre de chorales masculines: la joie de chanter, le dynamisme, la vitalité, autant de qualités complémentaires qui mettent en valeur la précision des départs, le maintien de la tonalité, le sens des nuances, la fusion des différentes voix, l'attention portée au directeur, l'exactitude des consignes du chef, etc. Pour les Concordeiens, la musique est aussi un art de vivre, et on le sent à chaque note!

Quant aux «Gais lutrins», ils ont su diversifier le programme en y apportant, dans deux interludes instrumentaux, des sons et des rythmes revigorants (essentiellement empruntés au répertoire léger du début du siècle), traités sérieusement, mais sans se prendre trop au sérieux par Mouna Saydjari, piano; Pierre-Henri Ducommun, violon; François Allemand, flûte, et Jean-Paul Jeanneret, violoncelle. Assurément, la renommée croissante de cette sympathique formation de quatre diplômés de conservatoire a-t-elle aussi fait «courir» une partie du public présent samedi soir!

Comme de coutume, après le concert, une réception a été organisée dans un établissement public du village; plusieurs allocutions ont été prononcées, confirmant toutes le succès de l'audition 1981 de «La Concorde», certainement et à tous les points de vue, la meilleure de cette décennie. Et «Les gais lutrins» ont repris leurs instruments pour réjouir une fois de plus leurs auditeurs avec des pages encore plus «caf'conc'» qu'à l'église...

COMMUNIQUÉ

Au cœur du Bhoutan

La Société des amis du musée d'ethnographie invite M^{me} Marceline de Montmollin à venir parler, mardi soir, au musée, d'un sujet qu'elle connaît bien: «Au cœur du Bhoutan - terre des dieux, terre des hommes». En effet, la conférencière, chargée de la collection bhoutanaise, au musée d'ethnographie, de notre ville, s'est rendue à quatre reprises au Bhoutan, depuis 1969, année d'un premier voyage lors duquel elle fut l'hôte du roi. Petit royaume himalayen compris entre la Chine (Tibet) et l'Inde, le Bhoutan - ou Pays du Dragon - est longtemps resté plus secret que le Tibet même, avec lequel il présente maintes affinités, tout en témoignant d'une culture propre.

Retour de la neige

(c) Décidément, après une bouffée de printemps, l'hiver a repris, en même temps que la grippe, son offensive. Il a encore neigé pendant la nuit de dimanche à lundi et les sapins, entourant le Vallon, étaient de nouveau blancs hier matin. Il faut souhaiter que le printemps soit véritablement le temps du renouveau et non un retour à la mauvaise saison...

NOIRAIGUE

Un événement

(sp) Depuis 1979, il n'a été célébré aucun mariage devant l'officier d'état civil de Noiraigue. Or voici que la mauvaise tradition va être rompue puisque demain un couple va se présenter pour être uni. C'est un véritable événement...

CARNET DU JOUR

Couvet, cinéma Colisée: 20 h 30, Histoire d'O (18 ans).
Fleurier, salle Fleurisia: de 15 h à 18 h et de 20 h à 22 h, exposition de peinture, Xavier.
Fleurier, L'Alambic, bar-dancing: ouvert jusqu'à 2 heures.
Môtiers, château: exposition de photos Macabez.
Môtiers, Musée Rousseau: ouvert.
Môtiers, Musée d'histoire: ouvert.
Couvet, bar-dancing du Pont: ouvert.
Médecin, dentiste et pharmacien: habituels.
Hôpital et maternité de Couvet: tél. 63 25 25.
Hôpital de Fleurier: tél. 61 10 81.
Ambulance: tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Sage-femme: tél. 63 17 27.
Infirmière-visiteuse: tél. 61 38 48.
Fleurier, gare du RVT, service d'information: tél. 61 10 78.
Les Verrières, bureau de renseignements: Banque cantonale.
Service du feu pour le Vallon: tél. 118.
Police cantonale: Môtiers, tél. 61 14 23, Fleurier tél. 61 10 21.



Les «Gais Lutrins».

AVIS MORTUAIRE

†
Madame Vincenza Roberto-Leonetti et ses enfants: Monsieur et Madame Gilbert Parel-Roberto et leurs enfants Valérie et Laurent, à Cornaux,
Monsieur et Madame Abdelouhid Ben Hakka-Roberto et leurs enfants Fari-da, Nadia et Giuseppe, au Maroc,
Mademoiselle Nicole Roberto et son fiancé Monsieur Nicola Cavuoto, à Serrières,
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Vito ROBERTO

leur cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 56 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

2003 Neuchâtel, le 4 mai 1981. (Battieux 8).

La messe sera célébrée à l'église Saint-Marc de Serrières, mercredi 6 mai, à 10 heures, suivie de l'inhumation, à Andria (province de Bari).

Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.

R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part

10366-78

SPOTS VALLON

La maison qui meuble la vôtre
odac MEUBLES
2108 COUVEY NE 038 632626
NOUS FÊTONS NOTRE JUBILÉ
VENEZ NOUS VOIR! ET FÊTEZ AVEC NOUS!

La Golf GTI.
GARAGE - CARROSSERIE
W. BRUGGER
AGENCE AUDI - VW - NSU
LA CÔTE-AUX-FÉES - TEL. (038) 65 12 52 130335-96

FAVRE Excursions
Rochefort
POUR VOS VOYAGES EN PETITS GROUPES, SOCIÉTÉS, MARIAGES, ETC...
CAR DES 12 PASSAGERS
Pour réservations: (038) 45 11 61

Husqvarna Husqvarna-Linea
La machine à coudre aux avantages d'avenir
Husqvarna déjà à partir de 795.- Location déjà à partir de 26.- par mois. Reprise de toutes les marques.
Unique au monde...
AGENCE OFFICIELLE
Sevon 24-24a - NEUCHÂTEL - Tél. (038) 25 50 31
A. GREZET
DÉPOSITAIRES
FLEURIER: J. COTTET - Tél. (038) 61 11 87
COUVEY: CHEZ MARCELINE - Tél. (038) 63 22 13 GARANTIE 5-10 ANS

Agence officielle:
DAIHATSU
GARAGE-CARROSSERIE A. DÜRIG
Vente, entretien, réparations toutes marques - Prix forfaitaires
Plus de 25 ans d'expérience au service de la clientèle
MÔTIERS 130337-96 Tél. (038) 61 16 07

CETTE RUBRIQUE PARAÎT RÉGULIÈREMENT POUR TOUT RENSEIGNEMENT:
ANNONCES SUISSES S.A. «ASSA»
2, fbg du Lac - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 40 00

CONFÉDÉRATION

Garantie contre les risques à l'exportation

Stabilisation des engagements

BERNE (ATS). — Le montant global des garanties assumées par la Confédération a diminué de 100 millions de francs en 1980 et s'est fixé à 25,3 milliards de francs. L'accroissement des engagements de l'Etat observé depuis des années s'est ainsi arrêté. Pour les dédommagements auxquels il a fallu procéder, on a dû puiser dans la réserve constituée par les assurés.

17,7% DES EXPORTATIONS SONT GARANTIES

Les indemnités versées en 1980 se sont montées à 249 millions de francs, dont 151 millions pour des dommages monétaires. Les rentrées — 184,6 millions, dont 169,3 millions d'émoluments et 15,3 millions de remboursements — n'ont donc pas permis de couvrir tous les dédommagements. Il a fallu recourir à la réserve constituée

par les assurés qui s'élevait, à la fin de 1980, à 200,4 millions de francs. Elle est alimentée par les émoluments. La valeur facturée des nouvelles garanties s'élève à 8,7 milliards de francs, soit 15,4% de plus qu'en 1979.

Mais les radiations consécutives à l'expiration de garanties ou les annulations ont cependant été équivalentes aux nouvelles garanties accordées en 1980. Bien que les engagements de l'Etat se soient stabilisés, le recours à la

garantie demeure élevé. Les garanties assumées en 1980 représentent 17,7% (17,4% en 1979) de nos exportations totales. Le taux maximum de garantie autorisé par la loi — 95% — n'est accordé qu'en de rares exceptions. Pour 1980, il s'est inscrit à 78,9% en moyenne.

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

La répartition géographique s'est modifiée quelque peu. La part des pays en développement a progressé d'environ 2% pour s'établir à 56,7%. L'Asie a la part la plus élevée — 18,6% —, tandis que l'Afrique — 17,55% —, les Etats-Unis et le Canada — 16,32% — et la CEE — 14,55% — occupent les rangs suivants. Dans les pays industrialisés, la garantie assure les risques de change. C'est l'Amérique latine qui accuse la plus forte progression avec 4%, son taux ayant passé à 13,1%. Les indemnités versées en relation avec des exportations vers les différents pays ont donc totalisé 249 millions, dont

51,1 millions concernent des consolidations (Turquie, Togo, Pérou, Zaïre, Soudan), 46,4 millions des dommages dans 16 autres pays (pertes dues à des guerres, des retards dans les paiements de la part des commanditaires gouvernementaux ou à des transferts, etc.) et 151,5 millions des indemnités pour pertes consécutives au change.

INDUSTRIE DES MACHINES EN TÊTE

Si l'on considère les différentes branches d'exportation, la part du lion revient aux biens de production (industrie des machines) avec un total de 5676 millions. Viennent ensuite l'industrie chimique — 1621 millions —, l'horlogerie — 519 millions —, la construction — 388 millions —, l'industrie textile — 373 millions —, les travaux d'ingénieurs — 110 millions —, etc.

On sait qu'à partir du 1^{er} janvier 1981, la loi révisée votée par les Chambres en octobre dernier a rendu la garantie contre les risques à l'exportation financièrement autonome, et cela grâce à la création d'un fonds propre. La garantie est ainsi dissociée du compte financier de la Confédération. Mais cette dernière pourra accorder des avances passibles d'un intérêt et remboursables, lorsque les fonds propres ne suffiront pas.

LES HOMMES ET LES IDÉES

Manger du bourgeois

Les campagnes électorales ont, parmi d'autres défauts, une fâcheuse tendance à pousser les candidats et les comités de soutien ou de partis, à des schémas qui excluent toute nuance, ce qui serait un moindre mal s'il ne s'agissait que de mots jetés aux quatre vents de la propagande. Mais les électeurs, eux, se souviennent que les schémas abritaient des promesses. Une fois au pouvoir, les candidats élus ont à se colletter avec des réalités qui ne se satisfont pas de théories que l'on aurait pu croire taillées dans le diamant.

Même phénomène dans l'étiquetage politique des femmes et des hommes. Ici même, le schéma est encore plus grossier, s'il se peut, puisque deux camps paraissent se partager l'arène politique: la droite et la gauche, ou, si l'on préfère: la gauche et la droite!

Les résultats du premier tour des élections présidentielles françaises et les abondants commentaires qui les ont accompagnés illustrent de façon convaincante la thèse selon laquelle un partage brutal s'opère dans les esprits, au mépris, souvent, de la vérité. En réalité, la sincérité n'est pas l'apanage d'une classe, d'une couleur politique. De

même, la position sociale ne classe pas obligatoirement son homme parmi les « affreux... bourgeois, ou communistes. Un patron n'est pas nécessairement un exploiteur et la considération humaine due au salarié ne dépend pas du travail qu'il exerce.

Chez nous, on « mange du bourgeois » comme ailleurs. Or, à y regarder de près, quels sont dans la société d'aujourd'hui les bourgeois? En fait, tous ceux dont les revenus du travail permettent d'élever décemment une famille, de posséder une voiture, de s'offrir des vacances, des loisirs culturels, voire, occasionnellement, un repas au restaurant. Une telle définition touche beaucoup de monde et, parmi ce monde, les citoyennes et citoyens qui se targuent de penser à gauche, mais ne vivent pratiquement pas autrement que les gens auxquels ils collent, de façon péjorative, l'étiquette de bourgeois, laquelle étiquette, selon eux, ne peut convenir qu'à la droite. L'image du serpent qui se mord la queue s'applique ici à une politique de guinguois.

À y regarder de très près, rien ne justifie que, chez nous, on s'en prenne plus ou moins méchamment au bourgeois. Puisque, dans la réalité quotidienne, les bourgeois constituent la classe moyenne qui restera toujours, dans n'importe quel pays, une solide épine dorsale. Or, appartenant, en fait, à la classe moyenne des gens de professions et métiers aussi divers que: fonctionnaires, enseignants, artisans, agriculteurs et vigneron, cadres et ouvriers qualifiés, personnes exerçant une activité indépendante.

CPS

5 mai journée de l'Europe: la Suisse participe

BERNE (ATS). — Comme ces dernières années, la Suisse célèbre le 5 mai la journée de l'Europe. M. Kurt Furgler, président de la Confédération, prononcera une allocution radio-télévisée pour commémorer la fondation du conseil de l'Europe le 5 mai 1949. Le slogan choisi cette année par le Conseil s'intitule « top à l'Europe », indique encore lundi le département fédéral des affaires étrangères.

Les gouvernements cantonaux ainsi que les villes et communes de Suisse ont été invités à paviser les bâtiments officiels aux couleurs de l'Europe et à organiser des manifestations. Celles-ci doivent avant tout sensibiliser notre jeunesse à l'idée européenne et faire mieux connaître la contribution suisse à la réalisation de ses idéaux.

M. Pertini bientôt en Suisse

BERNE (ATS). — Le président de la République italienne, M. Sandro Pertini, fera une visite d'Etat en Suisse du 18 au 21 mai prochain. C'est à l'invitation du Conseil fédéral que le président italien vient en Suisse, où il séjournera à Berne, Brigue, Zurich et Lugano. Le programme de la visite a été publié lundi à Berne par le département fédéral des affaires étrangères.

Le président arrivera donc lundi 18 mai à Zurich-Kloten. Il sera reçu l'après-midi à Berne par le Conseil fédéral qui offrira, le soir-même, un dîner en son honneur. Mardi, M. Pertini participera à la célébration du 75^{ème} anniversaire de la construction du tunnel du Simplon et assistera à la manifestation officielle qui aura lieu à Brigue.

D'autres manifestations commémoratives se dérouleront à Domodossola (mardi matin) et à Lausanne (mardi après-midi). Le soir, M. Pertini retournera à Berne où il passera quelques instants à la Casa d'Italia. Mercredi 20 mai, une rencontre est prévue à Zurich avec des enfants italiens, suivie d'une visite d'entreprise à Winterthur.

L'après-midi, l'hôte italien se rendra au Tessin où les autorités cantonales l'accueilleront à Bellinzona. Jeudi, après une visite à l'hôpital italien de Lugano, le président de la République italienne prendra congé du président de la Confédération, M. Kurt Furgler, au cours d'une cérémonie à Lugano.

PÊLE-MÊLE

Le Grand conseil zuricois s'est donné lundi un nouveau président pour l'exercice 1981-82. Il s'agit du démocrate du centre Erich Ruefenacht, 42 ans, d'Hausen am Albis, qui succède au socialiste Ernst Spillmann.

Mardi sera inaugurée à la Grenette (Kornhaus) à Berne une exposition qui a lieu dans le cadre de la campagne du Conseil de l'Europe pour le renouveau de la ville. Cette exposition, intitulée « Des villes pour vivre » et présentée à la presse lundi, doit contribuer à l'amélioration de l'environnement urbain et au développement d'activités sociales, économiques et culturelles.

L'Association suisse-arabe demande une visite de l'OLP à Berne

LAUSANNE (ATS). — Réunie samedi à Lausanne, l'Association suisse-arabe a demandé que le Conseil fédéral reçoive prochainement à Berne M. Farouk Kaddoumi, chargé des affaires étrangères à l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP). Elle a d'autre part, « exprimé son indignation devant les attaques quotidiennes de l'aviation israélienne contre le Liban ».

En avril dernier, l'Association a eu un échange de lettres avec M. Pierre Aubert, chef du département fédéral des affaires étrangères, au sujet de la visite que M. Kaddoumi aurait dû faire au Palais fédéral. Elle a demandé à M. Aubert « pourquoi, dès le mois de janvier 1979 et jusqu'à présent, son département s'était refusé à fixer une date pour une entrevue avec M. Kaddoumi, tout cela étant en contradiction avec les déclarations de M. Aubert, de décembre 1978, et du Conseil fédéral, de février 1979 ». Si le Conseil fédéral est encore de l'avis que la rencontre Aubert-Kaddoumi doit avoir lieu, on ne sait pas si elle se tiendra cette année, l'année prochaine ou plus tard, déclare l'Association, qui proteste contre les armoistements de propos de cette réception.

Petit crédit: la commission du National moins sévère que le Conseil fédéral

BERNE (ATS). — Le projet de loi sur le crédit à la consommation a franchi un premier obstacle. En deux ans et demi de discussions, la commission préparatoire du Conseil national a repris dans les grandes lignes les dispositions du Conseil fédéral concernant les ventes par acomptes, mais elle a assoupli celles régissant le petit crédit: suppression du plafond pour le montant du crédit, allongement de la durée maximale et possibilité de contracter un deuxième crédit même si le premier n'a pas été remboursé. M. Hanspeter Fischer (UDC/TG), président de la commission, a présenté lundi à Berne ce projet de loi — adopté à l'unanimité moins deux abstentions — qui, en particulier, vise à renforcer la protection des consommateurs contre le surendettement.

Le projet du Conseil fédéral fixait une limite de 40.000 francs pour les petits crédits. Les commissaires du National ont supprimé ce plafond, estimant que pour les crédits dépassant cette somme les banques exigeraient de toute manière des garanties telles que le taux d'intérêt n'atteindrait pas celui des véritables petits crédits (dans ces cas l'intérêt est supérieur, car les créanciers prennent certains risques faute de garanties). Pour éviter l'endettement en chaîne, le Conseil fédéral entendait interdire les prêts simultanés. Là encore les commissaires ont été plus larges en donnant à chaque preneur (ou à chaque couple) le droit de conclure deux prêts, le second ne devant toutefois pas servir à rembourser le premier. De même, il est interdit de financer un achat par acomptes par un petit crédit. Dernier assouplissement: la durée maximale est fixée à 24 mois (le projet du Conseil fédéral

aurait permis à ce dernier de faire varier la durée entre 12 et 21 mois).

En revanche, la commission a été plus sévère que le Conseil fédéral sur un point important: elle veut interdire les cessions de salaire des débiteurs en faveur des créanciers. Cette possibilité accordée en effet aux créanciers bénéficiaires de cessions des privilèges — notamment lors de procédures d'exécution — que la commission estime injustifiées. Les établissements de crédits se sont d'ailleurs déclarés prêts à renoncer à cette garantie.

CODE PÉNAL INCHANGÉ

Ayant renforcé certaines dispositions du code civil en faveur des débiteurs — elles sont pratiquement identiques pour les ventes par acomptes et les petits crédits — les commissaires ont renoncé à inscrire dans le code pénal des sanctions pénales supplémentaires. Le projet du Conseil fédéral prévoyait pour les donneurs de crédits des arrêts ou des amendes allant jusqu'à 50.000 francs en cas d'observation des mesures de protection. En revanche, ils ont maintenu les dispositions pénales dans la loi sur la concurrence. Ils les ont même complétées par la possibilité d'infliger une interdiction temporaire d'exercer la profession aux don-

neurs de crédits et vendeurs par acomptes malhonnêtes.

PLUS DE TRANSPARENCE

Les commissaires ont légèrement renforcé les propositions du Conseil fédéral en ce qui concerne la conclusion des contrats et la transparence des conditions de crédit (ventes par acompte et petits crédits). Ils souhaitent notamment que l'acheteur à crédit ait la possibilité de se renseigner avec précision sur les conditions qui lui sont faites — notamment les intérêts annuels exacts — et sur ses droits et devoirs. Le vendeur est responsable de la rédaction correcte du contrat.

Pour le reste, la commission a repris les dispositions du Conseil fédéral. Les bénéficiaires de crédits à la consommation ont droit à un délai de réflexion de 7 jours après la signature du contrat. Pour les achats à tempérament, il faut verser un acompte initial de 30% du prix de vente et s'acquitter de la dette restante dans les 24 mois. Dès que le montant du crédit dépasse 1000 francs, le preneur doit requérir l'assentiment de son conjoint. Toutes les dispositions régissant les ventes par acomptes sont étendues à d'autres formes de crédit telles que la location, la location-vente ou encore les cours par correspondance.

ROMANDIE

La succession de M. Delamuraz

Municipalité de Lausanne: vers une élection sans problème?

LAUSANNE (ATS). — La première élection d'un membre de la Municipalité (exécutif) de Lausanne par le peuple aura lieu dimanche prochain. Le remplacement du radical Jean-Pascal Delamuraz (entré au Conseil d'Etat vaudois) va en effet donner l'occasion d'appliquer la nouvelle législation électorale (jusqu'ici, les exécutifs municipaux étaient désignés par les Conseils communaux).

Deux candidats sont en présence: M. Michel Pittet, 43 ans, avocat, conseiller communal et député, président de l'Association de l'Orchestre de chambre de Lausanne, proposé par le parti radical, et M. Bernard Balet, 25 ans, ingénieur

physicien, hors partis, qui s'intitule « socialiste autonome » et à l'appui de groupes contestataires d'extrême-gauche.

Aucun parti lausannois, de la gauche à la droite, ne conteste au parti radical le siège laissé vacant par le départ de M. Delamuraz. Les observateurs politiques s'attendent donc à une élection sans problème de M. Pittet. En fait, M. Balet n'a fait acte de candidature que pour éviter une élection tacite et pour donner une « tribune » politique aux groupements dont il se sent proche (dont « Lausanne bouge »). Cependant, la participation au scrutin risque d'être particulièrement faible: hors des états-majors politiques, l'indifférence règne et le

Lausannois moyen suit plus la campagne présidentielle française que la campagne municipale lausannoise... Plus la participation faiblira et plus l'écart entre MM. Pittet et Balet diminuera, pensent certains pronostiqueurs.

Rappelons que la Municipalité de Lausanne était composée jusqu'ici de deux radicaux, trois socialistes, un libéral et un écologiste. Rappelons aussi que l'élection complémentaire d'un municipal, le 10 mai, sera suivie, le 31 mai, de l'élection du nouveau syndic. Pour l'instant, seul le radical Paul-René Martin est candidat.

Mort d'un juriste vaudois

LAUSANNE (ATS). — M. Pierre Petermann, qui fut chargé de cours de droit des assurances privées à la faculté de droit de l'Université de Lausanne, de 1955 à 1961, est mort dimanche dans sa nonantième année. Docteur en droit de l'Université de Lausanne et avocat, M. Petermann avait été aussi sous-directeur, jusqu'en 1943, puis conseiller juridique, jusqu'en 1956, de la compagnie des assurances « La Suisse ».

Un automobiliste se tue près de Sion

SION (ATS). — Lundi matin entre 2 et 3 h une voiture conduite par M. Djordje Pakaski, né en 1952, domicilié à Sion, a quitté la route cantonale reliant Sion à Sierre et s'est écrasée contre un talus à la hauteur du village d'Uvrier.

Le conducteur, seul à bord, a été à ce point blessé qu'il a succombé à ses blessures en arrivant à l'hôpital.

Heliswiss s'installe en Valais

SIERRE (ATS). — Toutes les autorisations lui ayant été accordées, l'entreprise « Heliswiss » a commencé à s'installer en Valais. Un hélicoptère avec hangar, place d'atterrissage, atelier, est aménagé actuellement à Gampel, entre Sierre et Viège. Les travaux ont commencé il y a deux semaines déjà et seront terminés le mois prochain. L'inauguration de cet hélicoptère est prévue pour le début juillet.

La direction à Berne a d'ores et déjà décidé de baser en permanence un hélicoptère sur sol valaisain, d'autres appareils pouvant stationner dans la vallée du Rhône si nécessaire. La base valaisanne sera placée sous la responsabilité de M. Bernard Pollinger. L'entreprise fera, à l'aide d'un hélicoptère, dans l'immédiat, tous les travaux de transport de matériel, taxi aérien, transfert de malades, voire sauvetages en montagne. Les sauvetages seront exécutés par l'entremise de la Garde aérienne suisse de sauvetage.

On sait que deux compagnies importantes sont déjà fixées en Valais pour assurer ce genre de transport, soit Air-Glaciers à Sion et Air-Zermatt à Zermatt.

Messe de requiem pour les victimes du Grand-Combin

SION (ATS). — C'est dans une cathédrale comble qu'a été célébrée lundi matin à Sion la messe de requiem à l'intention des victimes de l'avalanche de glace du Grand-Combin. L'Office a été célébré par l'abbé Mayoraz, curé de la cathédrale, entouré de nombreux prêtres.

La foule avait tenu à rendre un dernier hommage aux six victimes du drame de la montagne mais plus spécialement à Véronique Rossier dont le corps était porté par des guides et aspirants guides, ainsi qu'à son amie Françoise Gard dont la dépouille n'a pas encore été retrouvée.

On notait la présence de nombreuses personnalités appartenant notamment à la commission cantonale des guides, au Club-alpin suisse, au parlement valaisain, à l'Ordre des avocats, aux milieux touristiques et sportifs du canton.

Des centaines de jeunes, appartenant surtout aux « organisations de jeunesse » du Club-alpin, avaient envahi la cathédrale et ses abords.

SUISSE ALÉMANIQUE

6^{me} Festival international de jazz de Berne

Soirée moderne: le punch de Freddy Hubbard

Comme chaque année, le Festival de Berne consacre une de ses soirées au jazz moderne. Pas trop moderne, mais tout de même assez, semblerait-il, pour qu'il reste quelques places inoccupées.

Ça commence avec la traditionnelle participation de l'école suisse de jazz de Berne qui a choisi cette année pour thème l'orgue dans le jazz. Vince Benedetti et son trombone sont aux commandes d'une petite formation où l'on trouve un batteur, un contrebassiste, et bien sûr, un organiste. Les musiciens sont bons, mais le tout manque sérieusement de dynamisme. C'est même terriblement mou et sans la présence de Günther Kuhlwein à l'orgue, on pourrait se demander ce que cette formation fait sur le plateau du Kursaal. L'école suisse de jazz nous avait habitués à mieux.

Voici maintenant Buddy de Franco, entouré de Jimmy Woodie à la contrebasse. Alvin Quenn à la batterie et Junior Mence au piano (encore un groupe qui a passé au Jazzland).

Buddy de Franco, c'est ce clarinetiste qui, le premier, grâce à une technique remarquable, réussit à transposer sur son instrument les innovations des boopers. Il connut son heure de gloire dans les années 50, puis vit sa popularité assez vite baisser.

Le voilà donc qui refait surface à Berne. La technique n'a pas beaucoup changé. Buddy de Franco joue toujours en virtuose. C'est vraiment de la haute voltige. L'ennui, c'est qu'il en oublie de swinguer. Quant au style, c'est une autre histoire. On aime ou on n'aime pas. Le public, dans sa grande majorité, semblait apprécier. Personnellement, nous avons nettement préféré Buddy de Franco quand il

allait s'asseoir, histoire de laisser la parole à Junior Mance.

Parce que Junior Mance est un pianiste qu'on écoute plutôt deux fois qu'une. Quel magnifique musicien. On ne l'avait point trop entendu la soirée d'avant. Cette fois on se régale. Finalement, les pianistes « funky » de cette trempe ne sont plus légion. Alors, quand on a la chance d'en entendre un, autant en profiter (gâteaux que ceux qui l'ont entendu au Jazzland ont aussi pris leur pied), surtout qu'il est magnifiquement accompagné par Jimmy Woodie et l'excellent batteur Alvin Quenn dont l'entente avec Junior Mance fait plaisir à entendre. Voilà un batteur qui sait écouter et intervenir aux bons moments.

Changement de registre avec Freddy Hubbard et son quintet. Cette fois, c'est du solide, du musclé. Pour Fred-

die Hubbard, le hard bop doit avoir une suite. Il la lui donne. C'est-à-dire qu'il reprend là où Art Blakey (chez qui il a joué) ou les frères Adderley se sont arrêtés.

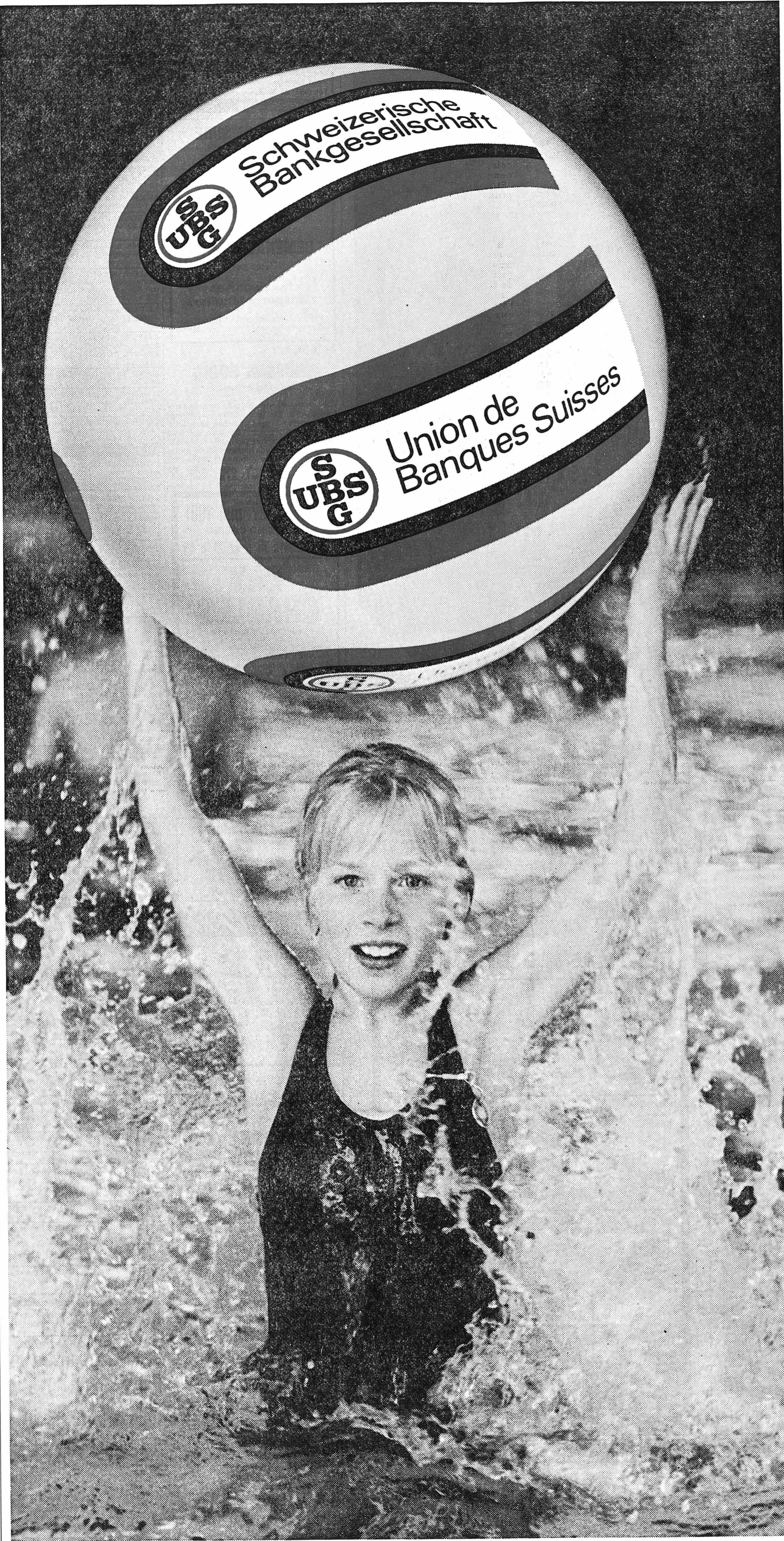
La trompette, à ce niveau-là, devient aussi ravageuse que la plus démente des guitares électriques. Quelle fougue! Quelle sensibilité aussi. Voilà du jazz contemporain digne de ce nom. C'est percutant, explosif et beau. Ça navigue entre le hard bop, le rock, la soul music, le rhythm and blues, mais tout ça remanié, modernisé, marqué de la forte personnalité de Freddie Hubbard. A signaler aussi l'excellente prestation de tout le quintet et le travail particulièrement remarqué du saxophoniste Dave Schmitter (lui aussi ancien Blakey) et de l'omniprésent batteur Carl Burnett. JBW

Nouveau drame familial dans le canton de Berne: 4 morts

BERTHOUD (BE) (ATS). — Tôt lundi matin à Berthoud (BE), un homme a appelé la police par téléphone pour annoncer qu'il avait abattu toute sa famille et qu'il allait se faire justice. La police arrivée rapidement sur les lieux devait trouver à son domicile l'homme, sa femme et leurs deux filles âgées de 8 et 6 ans gisant dans leurs lits, touchés à la tête. Les parents ont été immédiatement transportés à l'hôpital de Berthoud, où l'on n'a pu que constater leur décès. Les enfants étaient morts avant l'arrivée de la police.

Selon le juge d'instruction de Berthoud, pour des raisons inconnues, l'homme a abattu avec son fusil d'assaut d'abord sa femme, puis leurs deux filles, avant de se tirer une balle dans la tête.

Ce drame, rappelons-le, est survenu après celui de Spiez (BE), où un homme avait, samedi dernier, étranglé sa femme et son fils de 9 ans avant de se jeter dans le lac de Thoune du haut d'une paroi rocheuse.



Un cadeau de la part d'une banque qui pense aussi aux jeunes

Notre nouvel emblème souligne notre souci de rester orientés vers l'avenir, un avenir qui appartient à vos enfants.

Notre modeste cadeau, c'est un ballon de plage aux couleurs de l'UBS, distribué à tous nos guichets.



armourins



Ce gril a un fameux petit «truc» en plus, que les autres n'ont pas

Avec ce gril-boule, plus besoin de surveiller la viande ou de la retourner. Son couvercle façon porcelaine réfléchit la chaleur et dore les grillades uniformément. Une trouvaille et un prix révolutionnaires. Hotte en acier Ø 57 cm, hauteur de la grille 75,5 cm. Coloris: noir. 198.-

À 100 M DU PARKING DU SEYON. 11376-10

Grand concours
Participez à notre grand concours «L'air» En jeu, 3 Subaru «Turismo» d'une valeur de fr. 15 000.- chacune ainsi que 100 prix de consolation. Demandez les bulletins de participation à nos caisses!



A vendre
UNE PENDULE NEUCHÂTELOISE
en acajou, Louis XVI, année 1800, env., mouvement signé Jean-Jacques-Henri Perret
Tél. (039) 23 09 26. 11334-10

JUPES SUR MESURE

Tissu et façon Fr. 115.—
Grand choix de tissus.

R. Poffet, tailleur
Ecluse 10, Neuchâtel
Tél. (038) 25 90 17. 124440-10

ENTREPRISE DE DÉMÉNAGEMENTS

cherche

livraisons et transports réguliers

Faire offres sous chiffres EY 608 au bureau du journal. 129920-10

Portez vos

fausses dents

avec plus de confort

Voici un moyen agréable pour remédier aux ennuis des prothèses dentaires qui glissent. Votre appareil du haut ou du bas, saupoudré de **Dentofix**, la poudre adhésive spéciale, sera plus adhérent et plus stable. N'altère pas la saveur de vos aliments et ne donne pas de sensation de gomme, de colle ou de pâte. **Dentofix** élimine aussi l'odeur de dentier qui peut être la cause d'une mauvaise haleine. Fr. 2.85. 136278-10

GENÈVE 27 mai 1981

AU GRAND CASINO

2 concerts 19 h et 21 h 45

RAY CHARLES

avec 20 musiciens

Location: Gr. Passage Genève; Placette Lausanne, Fribourg et Monthey; Gonset S. A. Yverdon; Jeanneret & Cie Neuchâtel. 144647-10



Entreprise de nettoyage de A à Z

M. et Mme L. GOLLES
Appartements, tapis, bureaux, vitrines.
Tél. (038) 31 40 25 122517-20

OFFRES D'EMPLOIS

Une grande chance à saisir
Nous cherchons à engager, pour entrée immédiate,
des conseillères à la clientèle
ayant de l'initiative, pour la promotion et la vente de nos produits éprouvés depuis 30 ans, et bien introduits sur le marché. Vous vous occupez par téléphone de notre fidèle clientèle. Nous vous garantissons un gain supérieur à la moyenne au terme d'une courte période d'introduction pour votre
TRAVAIL À DOMICILE
Prenez contact avec nous par téléphone, cela vaut la peine. Tél. (037) 75 25 86, (093) 35 20 96. 11367-36

Nous cherchons un

TV-radio-électricien

pour atelier et service

Radio EGGER-TV

Bienne, tél. (032) 22 33 83. 11282-36

Feronord S.A., Yverdon,
département machines agricoles

cherche pour son atelier de réparations

- service et montage extérieurs
- préparation de machines neuves
- livraison et mise en service

**mécaniciens
mécaniciens
machines agricoles
maréchaux-forgers**

Entrée tout de suite ou à convenir.
Faire offres ou téléphoner à

Feronord S.A.
Machines agricoles
1400 YVERDON - Tél. (024) 23 11 75. 11332-36

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 70 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

ACCORDÉON CHROMATIQUE Cavagnolo - 120 basses, 8 registres, état de neuf. Tél. 46 11 77, heures des repas. 12639

MACHINE À LAVER ET SÉCHOIR parfait état de fonctionnement. Tél. 25 09 36. 12632

420 RONDAR équipement complet. Tél. (038) 51 16 88, en cas de non réponse 51 35 81. 12636

VOILIER SANSONNET 6 m 25, entièrement équipé. Excellent état, 14.000 fr. à débattre. Tél. 25 08 01, le soir. 12615

SALLE À MANGER en noyer: buffet avec vitrine et bar, table rallonge, 6 chaises rembourrées. 500 fr.; table télé 50 fr.; meubles de bureau 200 fr. Tél. 31 10 88. 12658

1 LIT ENFANT, literie + relax. 250 fr.; 1 lit 120 x 190; 1 armoire 4 portes, 200 fr. Tél. 33 72 35. 12685

ARMOIRE-PENDERIE (300 x 230 x 65 cm), 3 portes coulissantes, dont une avec miroir. Prix à discuter. Tél. (038) 25 07 70 (dès 20 h). 12674

PIANO BURGER-JACOBI moderne, parfait état. Tél. 42 24 83. 12681

2 BELLES CUISINIÈRES, 4 plaques, l'une vitrée avec tourne-broche, fonctionnement impeccable. Fr. 240.-, 320.-. Tél. 31 78 28, 11372

BANDES DESSINÉES, Buck Dany, Cooper, Castars, Tanguy et Laverdure, Ric Hochet, séparés ou en bloc. Tél. (038) 42 38 03. 12651

DEMANDES À ACHETER

2 GRANDS TAPIS, 1 meuble de rangement, largeur maximum 70 cm. Tél. 33 21 82. 144319

A LOUER

STUDIO MEUBLE, dès 125 fr., indépendant, tranquille, verdure. Tél. 41 28 15. 12679

HAUTERIVE, 1 grand studio pour le 1^{er} août. Tél. 33 24 17. 12615

À GORGIER 3 PIÈCES, 412 fr. + 122 fr. charges, dès le 1^{er} juin 1981 + 1 garage 60 fr. Tél. 53 24 31. 12598

AUVERNIER, appartement de 2 pièces, salle de bains, grande chambre, terrasse, pour 1^{er} juin. Tél. (038) 31 21 62. 12525

À REMETTRE STUDIO, LIBRE LE 1^{er} AOÛT, 250 fr., charges comprises, au Val-de-Ruz. Tél. (038) 53 38 44, entre 18 et 19 heures. 12693

SERRIÈRES, 4 PIÈCES, vue sur le lac, juin, juillet. Tél. 31 69 86. 12644

WEEK-END À LA CAMPAGNE, Jura neuchâteloise, 3 pièces, loyer avantageux. Tél. (039) 31 51 61, heures repas. 12675

APPARTEMENT RÉSIDENTIEL de 4 1/2 pièces à louer dès 1^{er} juin à Hauterive. Tranquille, belle vue, balcon et garage. Prix Fr. 1110.-, charges comprises. Tél. 33 71 95. 12643

APPARTEMENT MEUBLÉ DE 2 PIÈCES, cuisine habitable, bains-W.-C., grand balcon, cave, Etat de neuf. Près du centre. Pour juillet. Adresser offres écrites à BD 870 au bureau du journal. 12659

APPARTEMENT 4 PIÈCES à Bevaix, éventuellement garage, pour le 30 juin ou à convenir. Vue imprenable. Tél. (038) 46 16 90. 12688

DEMANDES À LOUER

3 À 4 PIÈCES, éventuellement garage, cuisine non agencée, prix modéré. Vaumarcus - Boudry, fin septembre 1981. Tél. (038) 46 21 33, jour, (024) 24 26 49, soir et week-end. 10187

CHERCHONS: APPARTEMENT 3-4 PIÈCES, avec ou sans confort, entrée: mai-septembre, région Cormondrèche - Neuchâtel - Saint-Blaise. Maximum 550 fr. Tél. 25 30 54. 12636

APPARTEMENT 4 À 5 PIÈCES pour septembre 1981, confort, aux Geneveys-sur-Coffrane. Tél. (039) 23 54 77. 10140

OFFRES D'EMPLOIS

DAME, environs de Neuchâtel, cherche pour maison particulière, gouvernante ou employée de maison sachant cuisiner. Références demandées. Offre bon salaire, 2 chambres, salle de bains et cuisinette. Ecrire sous chiffres 28-20576 à Publicitas, rue de la Treille 9, 2001 Neuchâtel. 11317

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE DE 18 ANS cherche place d'apprentissage employée de commerce. Adresser offres écrites à CB 855 au bureau du journal. 12610

FEMME DE MÉNAGE cherche travail. Helena Notario, Grand-Rue 9, Saint-Blaise. 12633

CHERCHE À FAIRE quelques heures de repassage par semaine. Tél. 33 53 96. 12645

FORMATION UNIVERSITAIRE, 27 ans, expérience bureau - anglais-français-allemand. Adresser offres écrites à JL 878 au bureau du journal. 12645

EMPLOYÉE DE COMMERCE, allemand-français, cherche travail à domicile, environ 15 heures par semaine, machine à écrire à disposition. Tél. 41 38 65. 12634

DAME FERAIT REPASSAGE à domicile. Tél. 24 35 07. 12637

DIVERS

ACCORDAGE DE PIANOS, révision, démontage, service rapide partout. André, spécialiste, case postale 237, La Chaux-de-Fonds. Tél. (039) 26 68 30. 144384

À DONNER CHATONS TIGRÉS, en juin. Tél. 25 30 84. 12615

CONSULTATIONS JURIDIQUES pour femmes ayant des problèmes à résoudre, aujourd'hui, av. DuPeyrou 8. Prendre rendez-vous de 13 h à 14 h. Centre de liaison de Sociétés féminines, téléphone 24 04 70. 12627

CHERCHONS DISC-JOCKEY avec installation, pour animation mariage. Tél. 25 24 47. 12629

PERDUS - TROUVES

PERDU VENDREDI, gourmette en argent portant le prénom d'Anouk. Récompense. Tél. 31 27 79. 12682

MACULATURE BLANCHE

EN ROULEAUX de 5 kg

En vente à la réception de la FAN, 4, rue Saint-Maurice, NEUCHÂTEL.

Dimanche 10 mai des Fête mères

Pensez à votre maman!

Chemise de nuit
manches courtes, polyester-coton, dessin fleurs fantaisie rose ou ciel
Tailles 36-46 **19⁹⁰**
48-50 **22.-** 52 **24.-**

Combinaison antistatique
bordure dentelle, blanc, poudre, ciel ou vieux rose
Tailles 40-54 **22⁹⁰**

La Cité

Scholl

pour partir d'un bon pied

Mod. 228 bleu, rouge Fr. 56.80	Mod. 232 crème, blanc Fr. 59.80
Mod. 233 crème Fr. 66.80	Mod. 236 noir vernis blanc vernis Fr. 59.80
Mod. 380 nature, rouille, rouge, blanc Fr. 54.80	Mod. 414 beige Fr. 54.80

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE

F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33

Agence officielle: **MINI METRO** **GARAGE DE LA CÔTE**
R. WASER — PESEUX — Rte de Ntel 15 — tél. 31 75 73-72

4,8 l/100 km



LA NOUVELLE MINI METRO PRÉSENTE UNE ÉCONOMIE PARFAITE.

Toute entière axée sur l'économie, la METRO HLE se contente de 4,8/6,8/6,8 l (ECE) d'essence et d'un service d'entretien tous les 20000 km ou une fois par an seulement. Et elle vous évite les réparations coûteuses car les robots la font parfaite.

ET UNE SÉCURITÉ PARFAITE.

Il est tout aussi important d'absorber de l'énergie que d'en économiser. A 50 km/h - les essais de collision l'ont prouvé - l'habitacle de la mini METRO reste intact, tandis que son volant ne recule que de 1,9 cm. Sa sécurité active est d'ailleurs tout aussi exemplaire. C'est qu'elle comporte un ensemble châssis-suspension quasi futuriste, à éléments Hydragas, qui vous permet de la conduire comme une voiture de sport, même à pleine charge. Et vous la décélérez à la manière d'un pilote d'avion gros porteur, grâce à ses freins à disque à quatre pistons.

ET UNE COMMODITÉ PARFAITE.

La grandeur de la METRO réside aussi dans sa faible longueur. Sur à peine 3,40 m, elle vous offre une habitabilité supérieure à celle de toute voiture bien plus longue. A l'arrière, elle possède une banquette à deux places et un siège individuel, rabattables séparément. Si l'envie vous prend de bourrer à ras bord son compartiment de chargement de 1294 litres, ne vous gênez pas: d'ailleurs, rien ne vous gênera puisque son vaste hayon vous en dégagera l'accès d'un bord à l'autre.

ET UN ÉQUIPEMENT PARFAIT.

Des vérins à gaz vous maintiennent galamment le hayon grand ouvert. Les sièges avant glissent obligeamment vers le pare-brise pour faciliter l'accès à l'arrière. Une superbe panoplie d'instruments de bord vous tient constamment au courant de tout. De nombreux vide-poches vous incitent à avoir de l'ordre. Quant à l'essuie/lave-glace arrière, il vous permet de voir

en tout temps qui vous venez de dépasser. Les phares à halogène balayent les ombres de votre route. La METRO possède un prééquipement radio - antenne et deux haut-parleurs - pour que vous puissiez écouter votre musique favorite plutôt que le ronronnement, au demeurant fort discret, de son moteur. L'étendue du luxe de la METRO dépend de la version que vous choisirez, mais même la plus avantageuse, la METRO STANDARD, est exemplaire en la matière.

ET UNE FINITION PARFAITE.

Des robots commandés par micro-processeurs réalisent la METRO dans l'usine la plus moderne d'Europe. Même le lundi matin, ils ne dévient pas des cotes d'un millième de millimètre. En collaborant avec leurs collègues, les ordinateurs, qui vérifient chaque pièce, ils assurent à la METRO une qualité constante parfaite.

mini METRO
LES ROBOTS LA FONT PARFAITE.

METRO STANDARD, 998 cm³, 32,4 kW (44 ch) DIN, fr. 9990.-. METRO L, 998 cm³, 32,4 kW (44 ch) DIN, fr. 11200.-. METRO HLE, 998 cm³, 34,6 kW (47 ch) DIN, fr. 11750.-. METRO 1.3S, 1275 cm³, 46,4 kW (63 ch) DIN, fr. 12950.-.

Importateur. STREAG SA, Badenerstr. 600, 8048 Zurich, Tél. 01/5418 20.

cyclisme

LES TROIS COUPS SONT POUR CE SOIR À MORAT

Tour de Romandie: que de favoris!

Vainqueur du Tour de Romandie le printemps passé, Bernard Hinault sera absent cette année, ses employeurs ayant préféré l'engager aux « Quatre jours de Dunkerque » pour des raisons strictement commerciales. Seront également absents, les Belges Roger de Vlaeminck et de Wolf, les Italiens Battaglin (l'actuel leader du Tour d'Espagne), le petit grimpeur Beccia et Francesco Moser, le Français Duclos-Lassales, le Hollandais Kuiper... Même si la liste n'est pas exhaustive, elle regroupe la quasi totalité des coureurs confirmés ayant, pour des raisons diverses, renoncé à l'épreuve de l'Union cycliste suisse (UCS).

C'est relever combien le plateau de de Tour de Romandie 1981 est riche en hommes capables d'y jouer les premiers rôles. Au hasard de la liste des engagés — 15 équipes de six coureurs — sont à citer Raymond Martin (vainqueur du GP de la montagne du Tour de France et 3^{me} du classement général), Levassasseur, Bernaudeau, Michel Laurent, van de Velde, Knetemann, Zoetemelk, Willems (il remporta les six premières étapes, dont le prologue, du Tour de Suisse 1980), Contini (le dauphin d'Hinault il y a douze mois), l'Américain de Paris Boyer, Saronni, Panizza, de Muynck, le Suédois Nilsson, le vétéran Agostinho (39 ans jeudi), sans oublier les Suisses Mutter, Fuchs, Schmutz et Breu entrés de plein pied dans le clan des patrons.

Le plateau est donc riche en valeurs pures. Reste à déterminer les ambitions de chacun, leurs motivations profondes. Dans le clan des Hollandais de Peter Post, nul ne fait mystère des ambitions 1981 de Zoetemelk (35 ans): le Tour de France. Le vainqueur 1974 de l'épreuve romande se limitera donc à poursuivre sa préparation, et c'est seulement dans un mois, au Tour de Suisse, qu'il passera un « test » sérieux avant la grande boucle.

SARONNI À UN TOURNANT

Il en va autrement pour Saronni: l'Italien ne cache pas ses espoirs de remporter le « Giro ». Or, jusqu'à ce jour, il n'a pas marqué la saison de son empreinte, notamment dans les classiques. Ces six jours de courses — les trois coups sont pour ce soir à Morat avec un prologue de 2 km — vont lui permettre de faire le point. Le « leader » de Carlo Chiappano est arrivé à un tournant de sa carrière: il ne peut plus se contenter d'attaques verbales à l'encontre de son grand rival Moser; il doit passer aux actes, redorer un blason quelque peu terni par

«Vuelta»: Battaglin confirme

La 13^{me} étape du Tour d'Espagne, Esparraguera - Berga, considérée comme l'une des plus difficiles de cette « Vuelta 81 », a permis de faire une nouvelle sélection et de confirmer dans sa place de « leader » l'Italien Giovanni Battaglin, l'homme fort de l'épreuve.

Tout au long du parcours, qui comprenait quatre cols, les tentatives d'échappées se sont succédées, et il a fallu attendre les derniers 50 km de course pour qu'une d'entre elles réussisse.

Au col de Rasso de Pegera, l'Espagnol Cebrero et le Néerlandais Schipper forçaient l'allure et s'échappaient. Rapidement, quelques hommes, emmenés par l'Espagnol Ruperez, l'Italien Giovanni

Quatre jours de Dunkerque: tous contre Hinault!

Le Français Bernard Hinault, champion du monde en titre, sera le grand favori de la 27^{me} édition des Quatre jours de Dunkerque, dont le départ est donné aujourd'hui à 90 concurrents répartis en dix équipes. L'épreuve, disputée en cinq jours, comprendra six étapes pour un total de 906 kilomètres.

Depuis sa victoire dans Paris-Roubaix le mois dernier, le champion du monde a subi deux échecs, dans la Flèche wallonne et dans Liège - Bastogne - Liège. Les Quatre jours de Dunkerque, épreuve à laquelle il n'a encore jamais participé, constituera sa première course par étapes préparatoire au Tour de France.

tennis

Finale du WCT

McEnroe expéditif

L'Américain John McEnroe n'a pas eu à forcer son talent pour remporter la 11^{me} finale du championnat du WCT à Dallas (Texas). Il lui a fallu moins de deux heures pour expédier le Sud-Africain Johan Kriek en trois sets 6-1 6-2 6-4 et devenir le troisième joueur, après l' Australien Ken Rosewall et l'Américain Jimmy Connors, à avoir gagné ce titre à deux reprises.

En fait, Kriek fut rapidement découragé, autant sans doute par l'insolente facilité avec laquelle son rival domina cette finale que par ses propres erreurs. Ne committ-il pas huit doubles fautes, dont la

première à l'occasion de son premier service? Le Sud-Africain ne prit d'ailleurs qu'une seule fois le service de Mc Enroe, bien qu'il ait mené à quatre reprises 0-40. Il eut le mérite de sauver trois balles de match, mais aucun des 12.000 spectateurs ne se faisait plus d'illusion quant à l'issue de la rencontre.

• Forest-Hills, tournoi doté de 592.000 dollars, simple messieurs, 1^{er} tour: Curren (AFS) bat Damiani (Uru) 6-4 6-1; Oleppo (It) bat Giannalva (EU) 6-7 6-2 7-5; Cano (Arg) bat Arias (EU) 7-6 2-6 6-1.

rait bien placer des banderilles dans le flanc de ses adversaires à Anzère, au terme d'une montée de 16 km 400 (1033 m de dénivellation). En prime, les coureurs franchiront le col des Mosses, dont le sommet est toutefois placé à 94 km 20 de l'arrivée.

LES AMBITIONS DE BREU

De plus, les difficultés ne manqueront pas le lendemain, dans l'étape conduisant de la station valaisanne à Martigny par le chemin des écoliers avec, notamment, la montée sur Crans/Montana et le passage du col des Planches. Un terrain que ne reniera pas Béat Breu, le vainqueur du Championnat de Zurich. Le Saint-Gallois ne l'a pas caché: « Au Tour de Romandie, je vise le trophée du meilleur grimpeur ». Or, compte tenu du découpage de l'épreuve romande, ceux qui se présenteront à Anzère en bonne position ne seront pas loin du podium à l'heure du bilan. Autre grimpeur réputé à pouvoir tirer parti de la montagne, Raymond Martin. Ses exploits du Tour de France 1980 lui ont ouvert de nouvelles ambitions. A ne pas sous-estimer non plus les chances de Bernaudeau. Libéré du poids de Bernard Hinault depuis son passage chez Peugeot, le jeune espoir français peut fort bien venir brouiller toutes les cartes.

Plus que jamais, les favoris se bousculent donc au portillon de la victoire. Parmi eux, les Suisses, Mutter et Fuchs en

Cinq étapes

Aujourd'hui: prologue à Morat, course contre la montre individuelle sur 2 kilomètres.

Mercredi: première étape, Morat-Saignelégier (213 km 600).

Jeudi: deuxième étape, Saignelégier-Bussigny près-Lausanne (175 km 100).

Vendredi: troisième étape, Bussigny-près-Lausanne-Anzère (180 km 900).

Samedi: quatrième étape, Anzère-Martigny (121 km 600).

Dimanche: cinquième étape, première partie, Martigny-Vernier (Genève) sur 142 km 900; deuxième partie, course contre la montre sur 27 km, à Vernier.

football

La décision est tombée hier matin

Wolfsberg reste à Lucerne, mais ceci n'empêche pas cela...

Paul Wolfsberg, « coach » ad interim de l'équipe nationale, a pris la décision de continuer à travailler avec le FC Lucerne. Comme nous l'avions déjà laissé enten-

Chiasso puni

Le FC Chiasso devra jouer ses deux derniers matches de championnat de LNA « at home » sur terrain neutre. Le comité de la ligue nationale a pris cette mesure à la suite des incidents survenus lors du match Chiasso-Sion du 11 avril dernier. L'arbitre Joseph Meier et un juge de touche avaient été touchés à la tête par des jets d'objets, lors de leur rentrée aux vestiaires.

Le club tessinois, qui avait encore deux rencontres prévues au Stadio communale, affrontera Bellinzona à Lucerne le 16 mai prochain, et Lausanne à Lugano, le 13 juin. Chiasso a l'intention de déposer un recours contre cette décision.

La dernière fois qu'une telle sanction avait été ordonnée, soit au cours de la saison 1979-80, Zurich avait dû recevoir La Chaux-de-Fonds à Winterthur (3 mai 1980).

Demandes de grâce rejetées

Le comité exécutif de l'Union européenne (UEFA) a rejeté une demande de grâce présentée par les frères Karl-Heinz et Bernd Forster, du VfB Stuttgart. Tous deux avaient été suspendus pour trois matches pour avoir voulu tromper l'arbitre dans un match de Coupe de l'UEFA contre Cologne. L'un des frères s'était volontairement fait avorter pour l'autre...

Le comité exécutif a également rejeté une demande de grâce formulée par le gardien du FC Bruges, Leendert Barth, qui avait été expulsé du terrain en Coupe des champions, à Bâle, et suspendu pour six rencontres. Sa demande n'a pas été examinée parce que formulée trop tardivement.

• Irlande du Nord: finale de la coupe à Belfast: Ballymena-Glenavon 1-0.

• France. Première division, match en retard: Sochaux-Monaco 1-1. Le classement: 1. Nantes 33-49; 2. St-Etienne 33-48; 3. Bordeaux 33-43; 4. Monaco 33-42.

Championnat suisse de ligue nationale C NE Xamax: enfin la victoire!

BÂLE - NEUCHÂTEL XAMAX 0-2 (0-1)

Marqueurs: Thévenaz 9^{me}; Lehnerr 87^{me}. Neuchâtel Xamax: Wuthrich; Huguenin, Meyer, De Coulon, Andreanelli; Facchinetti, Kuffler; Lehnerr, Giamfreda, Thévenaz, Grossmann. Entraîneur: Elsig.

Notes: stade Saint-Jacques. Neuchâtel Xamax joue avec Küffer, dont c'est la rentrée, Grossmann, Huguenin et Thévenaz, mais sans Mundwiler, avec la première. Avertissements à Thévenaz et Lehnerr.

Les réservistes neuchâtelois ont d'emblée pris l'avantage au cours de la première mi-temps jouée sur un terrain annexe en très bon état. Ils ont encore eu plusieurs excellentes

premier lieu. Le Bâlois est un homme complet: bon grimpeur, excellent rouleur, sprinter. Epaulé par Fuchs — le Schwytzois peut également sortir son épingle du jeu — Breu, Schmutz, Demierre et Wehrli, Mutter visera haut. Il pourrait prendre la succession de Rolf Maurer, le dernier vainqueur suisse (1964).

Chez «Cilo-Aufina», on ne désire pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, même si le Tour de Romandie, après le Championnat de Zurich et avant le Tour de Suisse, est l'un des objectifs de la saison. N'empêche qu'«Auguste Girard et sa bande» peuvent frapper un grand coup sur les 863 km 400 de l'épreuve de l'UCS. Une épreuve dans laquelle la participation suisse sera forte de 24 coureurs, trois équipes étant entièrement constituées de coureurs suisses: Cilo, Suisse fédérale I et II (ces deux dernières formations seront formées avec le solde des coureurs de Girard et des Suisses n'étant pas au bénéfice d'une équipe dûment constituée).

De plus, Wolfer se mettra au service de ses «leaders» italiens Contini et Baronchelli, le Neuchâtelois Moerlen, le Valaisain Dill-Bundi, Muller, Roland Salm et Marcel Summermatter épauleront leur «leader» Agostinho.

Quant au découpage du parcours, son barème des difficultés sera croissant jusqu'à Anzère (Bussigny-Anzère, 180 km 900 vendredi). Encore que les 121 km 600 de samedi en terre valaisanne ne constituent pas précisément une promenade de santé. L'étape la plus longue est fixée à mercredi: 213 km 600 séparent Morat de Saignelégier, avec le passage des cols de Pierre-Pertuis et de Prés-des-Pierres. Enfin, dimanche, après une demi-étape Martigny-Genève par la côte de Gilly en Pays vaudois (142 km 900), il s'agira pour les rescapés du peloton de s'engager dans un «contre la montre» de 27 km 300 dans la campagne genevoise. Un ultime affrontement qui devrait permettre, sur ce parcours vallonné avec le passage de la côte de Russin, de peaufiner les situations ou — qui sait? — de désigner le vainqueur, l'affrontement en montagne n'ayant pas débouché sur la décision attendue...

P.-H. BONVIN

Juniors et cadets à Saint-Blaise

Mémorial et GP Facchinetti

● Mémorial Silvio Facchinetti

La course ouverte aux juniors a été marquée sous le sceau de l'offensive d'une douzaine de concurrents, lesquels n'ont cessé, dès le départ donné, de prendre des relais très vifs et, de la sorte, étirer considérablement le peloton. Au Landeron, ils n'étaient déjà plus que douze en tête et, sous l'impulsion principalement de Christophe Tinguely de Fribourg, l'avance des échappés allait progressivement augmenter pour culminer tout près de la minute.

Une fois l'écart stabilisé, les onze — Laurent Decrausaz de Lausanne devait abandonner sur crevaillon — se contentaient de maintenir cet écart et attendaient la dernière difficulté de la journée, soit la montée sur Saint-Blaise (Tilleul) puis, dans un second temps, la difficile ascension qui mène au centre sportif d'Hauterive.

Pascal Jaccard d'Orbe mettait tout le monde d'accord et «réglait» à l'énergie ses deux derniers compagnons. André Brulhardt de Genève, grand favori devait par la même occasion se contenter de la troisième place.

Un autre favori n'était pas de la fête: Roger Picard. Le sociétaire du VC Vignoble de Colombier devait déclarer forfait samedi soir déjà. Une vilaine blessure s'était en effet rappelé au bon souvenir du coureur neuchâtelois, lequel s'était rattrapé de la main lors d'un faux mouvement au départ samedi après-midi de la course contre la montre par équipes du championnat cantonal.

A la fin de la course, son poignet considérablement enflé, Roger Picard devait se rendre à l'évidence, il y avait fracture.

Le VC Vignoble, club organisateur, aura connu un problème de tours. En effet, au lieu de couvrir les 96 km prévus, une mauvaise interprétation du parcours n'aura permis aux concurrents de ne couvrir que 64 km. Ceci sans fausser en quoi que ce soit le déroulement de la course.

● GP Facchinetti

Le grand prix Facchinetti pour cadets couru dimanche matin par un temps plutôt froid mais heureusement — mis à part le départ — sans pluie.

Le Loclois Alain Montandon s'est imposé devant Michel Renfer de Macolin.

La course s'est décaillée dès les premiers kilomètres déjà à la suite d'une chute collective dans le peloton, ceci dans la région de la Tène. Peu de casse; et, tout le monde put reprendre la route. Une quinzaine de concurrents, lesquels se trouvaient à l'avant du peloton lors de la chute, ont été épargnés par celle-ci et ont profité de l'occasion pour prendre le large. Dès cet instant, la course était jouée...

Classement

● Juniors: 1. Jaccard (VC Orbe) les 64 km en 1 h 39'38"; 2. Gerber (VC Gundeli) m. t.; 3. Brulhardt (VCF Genève), m. t.; 4. Gudel (ACN Yverdon) à 10"; 5. Bolay (VC Pédale Locloise) m. t.; 6. Tinguely (VC Fribourg) m. t.; 7. Posse (VC Monthey) à 13"; 8. Jeanneret (VC Edelweiss Le Locle) à 25"; 9. Simon (VC Edelweiss Le Locle) à 36"; 10. Chaperon (VC Monthey) à 48"; 11. Ansermet (VC Payerne) à 2'23"; 12. Beerli (Cyclophilie lausannoise) m. t.; 13. Garufi (GOC Genève) m. t.; 14. Grivel (GOC Genève) m. t.; 15. Richard (VC Orbe) à 2'24"; 16. Fontanaz (VC Vallorbe) à 3'15"; 17. Acriel (GOC Genève) m. t.

● Cadets: 1. Montandon (VC Edelweiss Le Locle) 59'19"; 2. Renfer (RRC Macolin); 3. Herren (VC Ormeaux); 4. Bartoli (VC Ormeaux); 5. Jacot (VC Francs-Coureurs); 6. Stalder (Cycl. int. Ostermundigen); 7. Sanjuan (ACN Yverdon); 8. Widmer (VC Ormeaux); 9. Single (VC Edelweiss Le Locle); 10. Lachaux (VC Ormeaux); 11. Tabourin (VC Ormeaux); 12. Kastl (VC Monthey); 13. Maruccci (VC Fribourg); 14. Dridi (VC Echallens); 15. Schaller (FC Nyon), tous même temps.

soit réalisable, il faut que le FC Lucerne et l'ASF mettent à disposition de Wolfsberg l'infrastructure nécessaire.

RESTRUCTURATION

Cela signifie — côté Lucerne — que Wolfsberg soit déchargé de certains travaux administratifs et aussi que la fédération mette à disposition de Wolfsberg un collaborateur à plein temps, capable de s'occuper, selon les directives du «coach» national, de ces mêmes problèmes administratifs. Wolfsberg a d'autre part laissé entendre qu'il ne

renonçait pas à son activité d'architecte, mais là aussi on parle restructuration.

Les dirigeants de la Fédération suisse de football doivent maintenant se pencher sur ce problème. En principe, on avait eu l'occasion d'engager un entraîneur national à plein temps. La solution envisagée par Wolfsberg n'est pas celle préconisée par l'ASF. Au train où vont les choses et en prenant en considération la réussite de Wolfsberg, la proposition du «coach» ad interim ne peut presque pas être rejetée. Les membres de l'équipe suisse et les spectateurs ne le comprendraient certainement pas. E. E.

Coup d'œil sur le championnat neuchâtelois de III^e ligue

Pas de problème pour Ticino et Colombier

CORCELLES - TICINO 1-4 (1-1)

Buts: De Santos; Meury (3), Galli. Corcelles: P. Guyenet; M. De Santos, Aubert, J.-F. Guyenet, Baechler, Zanetti, F. De Santos, Jeanneret, Calami, Gentile, Minisini (Fornachon). Entraîneur: J. Guyenet.

Ticino: Cellamare; Rustice, Terpino, Pasquini, Alessandri, Todeschini, Galli, Nobs, Meury, Chantaretto, Jeanrenaud (Diaz-Alvarez). Entraîneur: Meury.

Arbitre: M. Vuillaume, de Neuchâtel. Ticino a largement mérité sa victoire au Grand-Loche. Sous l'impulsion de l'entraîneur-joueur Meury, les joueurs du haut auraient même pu s'imposer plus nettement si le gardien local n'avait pas accompli plusieurs arrêts de classe. Ticino reste ainsi dans le coup pour la première place. E.

CHÂTELARD - COLOMBIER 0-4 (0-2)

Buts: Di Agostino I (2), Santos, Kries (autobut). Châtelard: Sperti; Renevez, Buhler, Bracher, Gotti, Kries, Schubach, Dubois, Zimmermann, Tinembart, Salví (Pahud). Entraîneur: Ferrer.

Colombier: Ruffener; Mundwiler, Walther, Egger, Ronchi, Moser, Widmer, Abd-Khek, Di Agostino I, Di Agostino II, Zucharelli (Santos). Entraîneur: Widmer.

Colombier n'a pas connu de problèmes face à un très faible Châtelard. Le «leader» a démontré une belle maîtrise: l'équipe est bien soudée et elle semble sur la bonne voie pour accéder à la deuxième ligue. Privé de son gardien titulaire Quinche (blessé contre Boudry), Châtelard dut cependant une fière chandelle à son jeune remplaçant Sperti, qui a évité une véritable correction grâce à de très bons arrêts. E.

LE LANDERON - CRESSIER 2-0 (1-0)

Buts: Hauser (2). Le Landeron: Schriber; Jaquier, Stoeckli, Conrad, Cleusix; Stalder, Humpal, Hauser, Duc, Schoepfer, Girard. Entraîneur: Humpal. Cressier: Febraro; Pereira, Pané, Descombes, Da Costa, Clottu, Sunier, Lohri, D'Angelo, L. Ruedin, P. Ruedin. Entraîneur: Pozza.

Arbitre: M. Merluzzo, d'Hauterive. Ce match concernant la relégation a été disputé par un temps froid. D'entrée, l'équipe locale prend la direction du but adverse et inquiète le gardien par des tirs de Duc et Schoepfer. Après dix minutes, le «libero» de Cressier doit céder sa place à Guillaume, ce qui n'arrange pas les affaires du néo-promu qui doit se passer de trois titulaires et qui a le mérite de faire jouer deux juniors B. Toutefois, à la quinzième minute, sur une belle ouverture de Girard, Hauser se présente seul devant Febraro et ouvre la marque en faveur du Landeron. Quelques instants plus tard, Schriber sauve dans les pieds d'un attaquant adverse, ce qui fut peut-être le tournant du match, car Cressier allait mener la vie dure à l'équipe locale qui marquait cependant le but de la sécurité à la 93^{me} minute... P. G.

HELVÉTIÀ - NEUCHÂTEL XAMAX II 1-0 (0-0)

But: Ruozzi (penalty). Helvétia: Lopez; Ruozzi, Roulet, Longhi, C. Miaz, A. Miaz, Chuard, B. Eigenheer, Chataignier, Lodato, Muster (Caron). Entraîneur: Caron.

Helvétia a obtenu l'essentiel: les deux points qui lui assurent sa place en troisième ligue. Malgré cela, le match, joué avec détermination et volonté de part et d'autre, laisse un goût d'inachevé, comme la majorité des actions offensives lancées par les deux équipes. Mais, en réalité, si le «score» est si avare en buts, les défenses en sont responsables, car elles ont

Parmi les membres de l'équipage de Marin-Centre CHAUSSURES ET SPORTS MAIKLER



M. Krebs, gérant de Maikler

C'est à Marin-Centre que je me fais un plaisir, ainsi que toute mon équipe de vente, de vous accueillir dans notre nouveau magasin MAIKLER - Chaussures et Sports. 12.000 paires de chaussures pour votre confort — un grand assortiment d'articles de sport pour le bien-être et les loisirs de tous. Chez Maikler, nous vous offrons la qualité à des prix raisonnables. Nous pensons qu'un magasin tel que celui-ci s'impose dans votre région et, notre objectif numéro un est de bien vous servir et vous conseiller!

136277-80

motocyclisme

Cornu abandonne au Grand prix d'Allemagne

Mainmise du Suisse Doerflinger en 50 cmc

Le Grand prix d'Allemagne, couru devant 100.000 spectateurs sur le circuit de Hockenheim, a permis à Stefan Dörflinger (50 cc), Angel Nieto (esp/125 cc), Anton Mang (RFA/250 et 350), Kenny Roberts (EU/500) et Michel/Burkhart (Fra/RFA/side-cars) de s'imposer dans les différentes catégories. En plus de Dörflinger, Hans Mueller, Joe Genoud, Roland Freymond, Bruno Kneubuehler et Michel Fruttschi ont marqué des points au championnat du monde du côté suisse. Seule la catégorie des 350 cc n'a pas laissé aux Helvètes la possibilité de s'illustrer.

La course des 500 cc fut caractérisée par une tension extraordinaire née de la lutte que se livraient Roberts, Crosby, Mamola et Lucchinelli. La décision ne se fit que dans le dernier tour, Roberts s'assurant la victoire devant son compatriote Mamola. Michel Fruttschi a réalisé une course magnifique, progressant de la 11^{ème} à la 5^{ème} place et obtenant six points pour le championnat du monde.

L'Allemand Anton Mang franchit deux fois la ligne d'arrivée en vainqueur : dans les quarts de litre il couru en tête de bout en bout, cependant que Roland Freymond terminait

4^{ème} après avoir tourné durant quatre tours en 3^{ème} position. Bruno Kneubuehler terminait 8^{ème}, alors que Mueller et Cornu devaient abandonner. Mang bissait en 350 cc, dominant nettement là aussi.

Dans les side-cars, Rolf Biland et Kurt Waltisperg, meilleur temps à l'entraînement, prenaient la tête au 2^{ème} tour mais étaient contraints à l'abandon au 4^{ème} en raison d'un ennui mécanique. Jock Taylor prenait alors la tête mais se faisait dépasser par le Français Michel dans l'ultime virage. Contrairement à ce qui avait été annoncé, le Suisse Patrick Muehlheim ne s'était pas blessé lors de sa chute des entraînements. En revanche, son passager Gabriel Pasquier souffre lui d'une fracture du fémur.

Un grave accident a assombri la journée : lors de l'épreuve des 350, le Chilien Vincenzo Casino a été victime d'une chute et a été conduit à l'hôpital avec de sérieuses blessures à la tête et à la poitrine. Ses jours seraient en danger.

Classement

● 50 cc : 1. Dörflinger (Sui), Kreidler, 67,88 km (10 tours) en 26'20"64 (139,161 km/h) ; 2. Hummel (Aut), Sachs, 27'21"24 ; 3. Kunz (RFA), Kreidler, 27'25"62 ; 4. Machiniek (Aut), Kreidler, 27'36"02 ; 5. Loojesteijn (Hol), Kreidler, 27'38"22 ; 6. Rapczynski (RFA), Kreidler, 27'39"30. Puis : 17. Koster (Sui), Malanca ; 23. Genoud (Sui), Ryb. Tour le plus rapide : Dörflinger en 2'54"03 (148, 438 km/h).

● 125 cc : 1. Nieto (Esp), Minarelli, 94,90 km (14 tours) en 35'51"97 (162,265 km/h) ; 2. Dörflinger (Sui), MBA, 36'02"85 ; 3. Mueller (Sui), MBA, 36'05"40 ; 4. Bender (RFA), Bender, 36'11"15 ; 5. Noblesse (Fra), Afa, 36'48"96 ; 6. van Kessel (Hol), Ega, 37'07"31. Puis : 9. Genoud (Sui), RJB, 37'18"30. Classement du championnat du monde (3 manches sur 12) : 1. Nieto 45 pts ; 2. Reggiani (Ita) Mineralli, 24 ; 3. Bianchi (Ita), MBA, 16 ; 4. Mueller, 15 ; 5. Dörflinger, 12 ; 6. Bolle (Fra), Motobecane, 10.

● 250 cc : 1. Mang (RFA), Kawasaki, 108,61 km (16 tours) en 38'09"82 (170,776 km/h) ; 2. Lavado (Ven), Yamaha, 38'42"67 ; 3. Freymond (Sui), Majora, 38'50"11 ; 4. Feretti (Ita), Yamaha, 39'01"76 ; 5. Nieto (Esp), SWM 39'02"33 ; 6. Schlachter (EU), Yamaha, 39'02"60. Classement du championnat du monde (2 manches sur 12) : 1. Balde (Fra), Kawasaki, 17 pts ; 2. Freymond, 16 ; 3. Mang, 15 ; 4. Geddes (Aus), Yamaha, 12 ; 5. Fernandez (Fra), Yamaha, 10 ; 6. Guilleux (Fra), Rotax et Ferretti, 8.

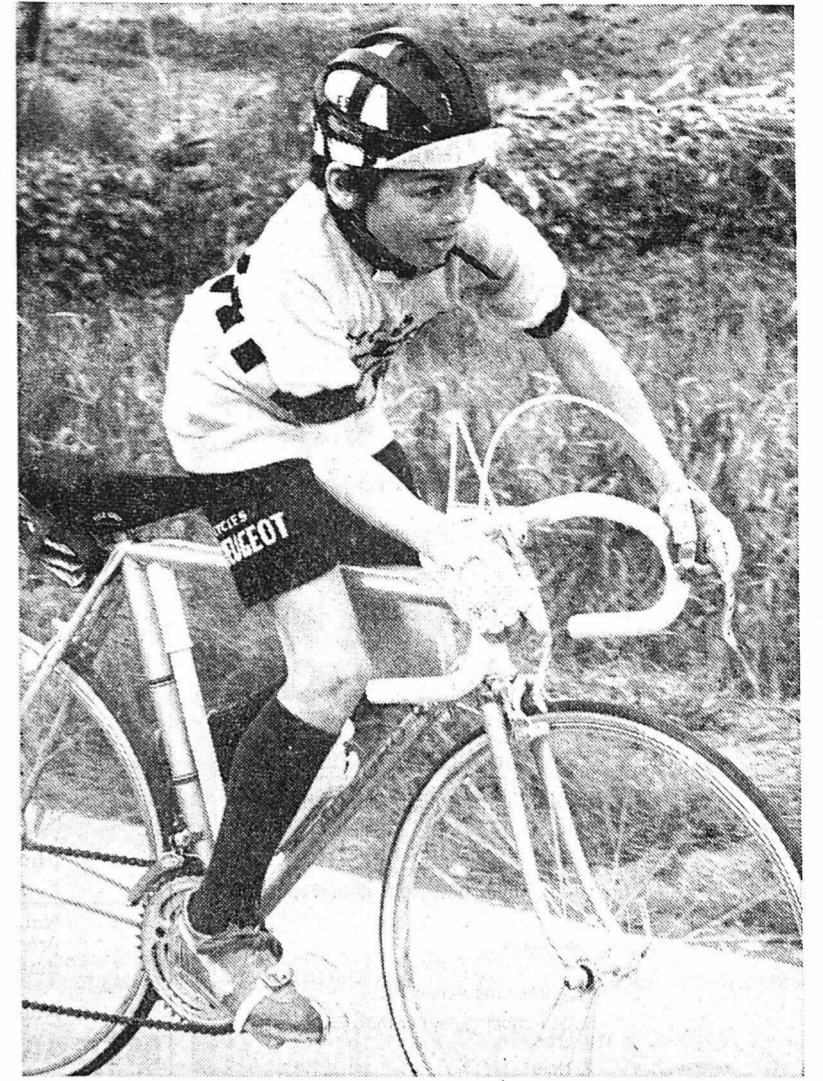
● 350 cc : 1. Mang (RFA), Kawasaki, 118,98 km (19 tours) en 44'09"16 (175,289 km/h) ; 2. Saul (Fra), Yamaha, 44'50"97 ; 3. Espie (Fra), Yamaha, 44'58"09 ; 4. Huewen (GB), Yamaha, 45'01"46 ; 5. Nurmi (Fin), Yamaha, 45'02"31 ; 6. Sibille (Fra), Yamaha, 45'03"39. Puis : Kneubuehler (S), Yamaha ; 15. Cornu (S), Yamaha. Classe-

ment du championnat du monde (3 manches sur 8) : 1. Mang, 31 ; 2. Ekerold (AFS), Solo, 25 ; 3. Fernandez (Fra), Yamaha, 23 ; 4. Espie, 18 ; 5. Lavado (Ven), Yamaha, 16 ; 6. Huewen, 13.

● 500 cc : 1. Roberts (EU), Yamaha, 128,98 km (19 tours) en 42'04"70 (183,930 km/h) ; 2. Mamola (EU), Suzuki, 42'05"14 ; 3. Lucchinelli (Ita), Suzuki, 42'05"39 ; 4. van Dulmen (Hol), Yamaha, 42'21"67 ; 5. Fruttschi (Sui), Yamaha, 42'36"31 ; 6. Sheene (GB), Yamaha, 42'37"26. Puis : 12. Coulon (Sui), Suzuki ; 21. Pellandini (Sui), PSR ; 22. Røstliberger (Sui), Yamaha, à 1 t. — Classement du championnat du monde (2 courses sur 10) : 1. Mamola, 27 pts ; 2. Roberts, 15 ; 3. Kawasaki et van Dulmen, 14 ; 5. Sheene, 13.

● Side-cars : 1. Michel/Burkhart (Fra/RFA), Seymaz, 94,9 km en 33'36"21 (169,707 km) ; 2. Taylor/Johansson (GB/Sue), Yamaha, 33'36"24 ; 3. Schwaerzel/Huber (RFA), Seymaz, 34'19"74 ; 4. Bodde/Briks (GB), Yamaha, 35'08"36 ; 5. Jones/Ayres (Irl), Yamaha, 35'25"33 ; 6. Steinhausen/Willmann (RFA), Steinhausen, 35'33"88. Puis : 13. Corbal/Hunziker, Yamaha ; 16. Muehlheim/Paul (Sui/Bel), Yamaha, à 1 tour.

Classement du championnat du monde (2 courses sur 11) : 1. Taylor, 27 pts ; 2. Michel, 25 ; 3. Schwaerzel, 18 ; 4. Biland, 12 ; 5. Boddice, 8.



IL N'Y A PAS D'ÂGE. — ... comme le prouve ce jeune concurrent. (Avipress-Treuthardt)



cyclisme

« Test du kilomètre »

LE SUCCÈS DE CORNAUX

Gros succès samedi pour le « test suisse du kilomètre » organisé par le Club cycliste du Littoral : trente-quatre concurrents (dont deux jeunes filles) se sont affrontés à tour de rôle, avec le secret espoir d'être le meilleur, l'espace d'un jour. C'était également pour beaucoup de jeunes coureurs la première épreuve courue sur un vrai vélo, avec casque et dossard « comme les champions ».

C'était également la première fois que Philippe Weber officiait comme organisateur, lui l'ancien vainqueur de l'épreuve et contraint par ses études de cesser la compétition.

Le terrain choisi pour cette rencontre — un chemin vicinal qui longe le canal de la vieille Thielle entre Cornaux et Le Landeron — avait été entièrement balayé le matin même ; de plus les conditions météorologiques étaient idéales, la pluie ayant préféré jouer les abonnés absents.

Trois catégories se sont partagées les challenges offerts par la « FAN-l'Express » : licenciés, non-licenciés et filles.

Chez les licenciés, Christophe Hurni, membre du club organisateur, l'a emporté de très peu devant Roger Picard : 1/10^{ème} de seconde, soit exactement 1 m 21, séparait les deux coureurs, lesquels ont dominé très nettement les débats. La moyenne de 43,636 km/h sur un terrain plat avec un léger vent contraire situe bien la performance des deux concurrents.

Pour la petite histoire, il faut signaler un incident dont a été victime Roger Picard, un incident mécanique dont se serait volontiers passé le sociétaire du VC Vignoble. Les organisateurs l'ont justement autorisé à refaire un nouveau départ car sa roue arrière s'était démise aux premiers coups de pédale.

Pour les non-licenciés, il faut surtout signaler que les écarts comptaient moins car l'âge des concurrents variait de 6 à 20 ans. Néanmoins, la victoire d'Antonio Ponzetta de Peuseux (18 ans) avec un temps de 1'33'80/00 lui aurait permis de figurer au 9^{ème} temps général.

Deux jeunes filles étaient aux prises : Agnès Quillet de Peuseux

qui l'emporte devant Sylvie Perrin de Neuchâtel. Un geste sympathique de la gagnante qui offrit son bouquet à sa cadette.

Il faudra attendre la décision d'Oscar Plattner pour connaître les concurrents qui participeront à la finale romande, laquelle se déroulera le 22 août à Payerne.

A. M.

Classement

● Licenciés : 1. Hurni, (1962), CC Littoral, 1 h 22'50" ; 2. Picard (1963) VC Vignoble, 1 h 22'60" ; 3. Roy (1964) Francs-Coureurs 1 h 26'30" ; 4. Sudero (1965) VC Vignoble 1 h 27'40" ; 5. Delley (1965) VC Vignoble 1 h 27'50" ; 6. De Luca (1963) CC Littoral 1 h 29'10" ; 7. Jeanneret (1962) CC Littoral 1 h 29'80" ; 8. Broillet (1965) Edelweiss 1 h 30'90" ; 9. Jeannin (1963) CC Littoral 1 h 38'40" ;

● Non-licenciés : 1. Ponzetta (1963) Peuseux, 1 h 33'80" ; 2. Jolidon (1966) Peuseux, 1 h 35'40" ; 3. Duvoisin (1961) Colombier, 1 h 37'00" ; 4. Senn (1967) Neuchâtel, 1 h 37'70" ; 5. Sintz (1965) Colombier, 1 h 38'20" ; 6. Gonsalves (1966) Saint-Blaise, 1 h 41'40" ; 7. Guessaz (1967) Auvier, 1 h 43'40" ; 8. Imark (1965) Neuchâtel, 1 h 43'90" ; 9. Marchon (1966) Colombier, 1 h 44'80" ; 10. Braillard (1966) Colombier, 1 h 46'20" ; 11. Konrad (1965) Neuchâtel, 1 h 46'80" ; 12. Basilio (1967) Hauterive, 1 h 49'40" ; 13. Bettinelli (1968) Colombier, 1 h 50'10" ; 14. Schneider (1968) Boudry, 1 h 50'90" ; 15. Jacot (1971) Neuchâtel, 1 h 59'90" ; 16. Probst (1968) Peuseux, 2 h 02'60" ; 17. Schreyer (1969) Colombier, 2 h 02'80" ; 18. Basilio (1969) Hauterive, 2 h 03'50" ; 19. Niederhauser (1972) Marin, 2 h 10'30" ; 20. Lorli (1969) Neuchâtel, 2 h 12'40" ; 21. Scheidegger (1973) Le Landeron, 2 h 14'00" ; 22. Wuthier (1971) Corelles 2 h 17'30" ; 23. Basilio (1970) Hauterive, 2 h 24'30" ;

● Filles : A. Quillet (1963) Hauterive, 1 h 44'00" ; 2. S. Perrin (1972) Neuchâtel, 2 h 35'00" ;

football

Le point en championnat suisse de première ligue

Groupe 1 : Martigny le troisième larron

Encore trois tours et tout sera dit dans le championnat de première ligue. Mais bien qu'on soit près au but, les inconnues sont encore nombreuses.

Ainsi, dans le groupe 1, on ne sait toujours pas qui accompagnera Monthey, dans les finales de promotion. Bâttu, Stade Lausanne reste pourtant le mieux placé mais Martigny qui a partagé l'enjeu avec Carouge s'est rapproché à un point et pourrait bien être finalement le troisième larron. Il est vrai qu'Orbe, battu par le chef de file

n'a pas encore perdu tout espoir non plus. La confusion demeure également à l'autre extrémité du classement mais dans cette lutte pour la survie, les deux formations fribourgeoises ont réalisé une bonne opération. Fétygn en gagnant à Renens a fait un grand pas vers la sécurité alors que Central vainqueur de Rarogne a enfin cédé à d'autres cette dernière place qui lui collait aux chausses depuis le début du championnat.

INCERTITUDE

Incertitude également dans le groupe 2. Aurore et Delémont n'ont pas pu tirer plein profit du revers essuyé par le chef de file Birsfelden car tous deux ont dû se contenter d'un partage des points. Si les Romands de Bienne pourront invoquer l'excuse d'avoir dû jouer chez l'adversaire et également un certain manque de réussite, Delémont par contre avec l'avantage du terrain ne peut s'en prendre qu'à lui-même du match nul qu'il a concédé à son hôte Allschwil. Dans les basses couches, Binningen, à moins d'un « miracle » ne jouera plus en première ligue la saison prochaine.

Qui l'accompagnera en « pugatoire ». Muttenz qui il n'y a pas si longtemps paraissait être la victime toute désignée met les bouchées doubles pour combler son retard. Sa victoire face au chef de file jette l'angoisse dans trois autres formations. Parmi lesquelles Boudry et Boncourt qui auront pourtant eut le mérite en ce premier dimanche de mai de récolter un point dans leur déplacement en Suisse alémanique. A noter que cinq matches sur sept se sont terminés à égalité, le deuxième vainqueur, outre Muttenz étant Keniz dont la victoire face à Laufen met un terme

aux éventuels espoirs des protégés de Siegenthaler.

SURPRENANT

Un point seulement pour le chef de file du groupe 3, Ibach qui a abandonné l'autre à son visiteur Buochs. Mais finalement cette unité est fort bienvenue puisque ses deux plus proches poursuivants ont perdu. De manière surprenante de la part d'Emmenbrücke revenu défait de Lerchenfeld alors qu'on sera étonné uniquement par l'ampleur du résultat (4-1) au sujet du revers essuyé par Sursee. Il est vrai qu'il s'agissait dans ce cas d'un match à quatre points et Zoug en profite pour s'installer à la place de dauphin. A noter également que malgré sa victoire Lerchenfeld, tout comme Herzogenbuchsee d'ailleurs, n'a plus guère de chance d'échapper au couperet. Avec un retard de cinq points, à trois matches de la conclusion, c'est un fossé quasi insurmontable.

SE MÉFIER...

Classement bicéphale dans le groupe 4. Locarno vainqueur de son rival cantonal Morobbia profite du partage concédé par Altstetten pour le rejoindre sur l'échelon le plus élevé. Mais tous, bien que possédant trois points d'avance devront tout de même se méfier non plus de Schaffhouse qui jusqu'alors constituait la principale menace mais de Vaduz qui, vainqueur du duel l'opposant à l'équipe des bords du Rhin s'installe ainsi au troisième rang. Battu par Ruti, Morbio voit sa situation empirer et il pourrait bien connaître en compagnie de Bad Ragaz, étrillé à Gossau (7-1) les affres de la relégation. Y.I.

II^e ligue jurassienne : Delémont s'enlise

PORRENTRUUY - DELÉMONT
3-1 (2-1)

Marqueurs : G. Marchand 19^{ème} ; Fresard 31^{ème} ; Heimberg 42^{ème} ; Fresard 85^{ème}.
Porrentruy : Demuth ; Adam ; C. Cortat, Roos, Frutiger ; M. Cortat (Leoni), Volpato, Babey ; G. Marchand, Fresard, P. Marchand.

Delémont : Bonini ; Brand ; Spring, Kohler, Heimberg ; Cattin, Nigro, Froidevaux ; Laager, Vuillaume, de Pasquale.

Voilà un échec qui risque de peser lourd dans la balance au moment du bilan final. Les Delémontais ont creusé leur propre tombe en ratant un pénalty. Au moment de cette action ils étaient menés deux à rien et il restait une dizaine de minutes à jouer. Porrentruy qui a joué en toute déconcentration a réussi tout ce qu'il a entrepris. Dans l'autre camp, les visiteurs ont été crispés et nerveux. Il est vrai qu'un succès à Porrentruy aurait pu leur assurer le maintien en 2^{ème} ligue.

Demie-finale de Coupe de Suisse Zurich ou Sion au Wankdorf ?

Ce soir au Letziground, première des demi-finales de la Coupe de Suisse, qui opposera Zurich à Sion, la première rencontre s'étant terminée sur le résultat de 0-0. Bienôt nous connaîtrons le nom du premier finaliste, car, en cas d'égalité, après les prolongations, les penaltys décideront, c'est-à-dire, les nerfs, la chance, la fatigue.

A Tourbillon, Sion avait dû jouer sans Brigger suspendu, handicap non négligeable, peut-être déterminant. Or, si Brigger est de retour, Zurich bénéficie cette fois de l'avantage du terrain, rendant ainsi le pronostic tout autant malaisé qu'il y a quinze jours. Depuis lors, Zurich a rencontré Lucerne (1-1) et Bellinzzone (3-1), donc deux clubs assez mal en point au deuxième tour.

Sion, quant à lui, a joué deux fois à la maison, mais contre deux gros bras, soit contre Bâle (1-1) et contre Grasshopper (2-2). Tâche inégale, mais montrant bien qu'en dépit des apparences, Sion est loin d'être battu d'avance. Au reste, pourquoi ne pas s'en tenir à Zurich champion et à un autre vainqueur de la coupe ? En attendant le choc Grasshopper - Lausanne du 12, souhaitons qu'un moins un qualifié romand le soit dès ce soir. A.E.M.

Le chemin parcouru

Zurich : Frauenfeld (4-2) ; Bulle (5-0) ; Bâle 3-0 ; Sion (0-0, a. p.).
Sion : Vevey (4-0) ; Chiasso (2-0, a. p.) ; Saint-Gall (3-1) ; Zurich (0-0, a. p.).

Récapitulations

Groupe 1

Classement.- 1.- Monthey 23/39 ; 2.- Stade Lausanne 28 ; 3.- Martigny 27 ; 4.- Orbe 26 ; 5.- Carouge et Renens 24 ; 7.- Rarogne 22 ; 8.- Montreux 21 ; 9.- Nyon et Fétygn 20 ; 11.- Malley 19 ; 12.- Central 18 ; 13.- Leytron 17 ; 14.- Concordia 16.

Prochains matches.- Carouge-Central, Stade Concordia, Fétygn-Martigny, Rarogne-Monthey, Leytron-Montreux, Malley-Renens, Orbe-Nyon.

Groupe 2

Classement.- 1.- Birsfelden 23/30 ; 2.- Aurore et Delémont 29 ; 4.- Breitenbach 28 ; 5.- Laufen et Koenz 26 ; 7.- Superga 22/21 ; 8.- Derendingen et Allschwil 21 ; 10.- Soleure 22/19 ; 11.- Boncourt et Boudry 19 ; 13.- Muttenz 18 ; 14.- Binningen 14.

Prochains matches.- Boudry-Soleure, Laufen-Superga, Boncourt-Muttenz, Birsfelden-Delémont, Allschwil-Koeniz, Derendingen-Breitenbach.

Juniors interrégionaux

Groupe 1 : Buemplitz - Granges 6-4. - Neuchâtel/Xamax - Fribourg 4-1. - La Chaux-de-Fonds - Young Boys 0-2. - Stade Lausanne - CS Chênôis 0-1. - Groupe 2 : Wettingen - Seefeld 1-3. - Aarau - Winterthur 02-. - Bâle - Emmenbrücke 5-2. - Bellinzzone - Young Fellows 6-4. - Grasshopper - Lucerne 5-1. - Nordstern - Binningen 8-0. - Wettingen - Saint-Gall 3-1. - Zurich - Seefeld 2-1.

MOUTIER - LA RONDINELLA
4-1 (2-0)

Marqueurs : Eschmann 30^{ème} ; Roueche 38^{ème} ; Pozner 53^{ème} ; Magalhaes 69^{ème} ; Roueche 83^{ème}.

Moutier : Winkler ; Staempfli ; Schaller, Rech, Kraehenbuehl ; Bernal, Friche, Eschmann (Pozner) ; Schlupe, Roueche, Carnal.

La Rondinella : Wenger ; M. Hurni ; Soares, Valentini, Magalhaes ; Girolami (Morelli), Keusch (Richard), Buchs ; G. Hurni, Pauli, Friche.

Cette rencontre qui a opposé les dauphins du futur finaliste Longeau a été agréable à suivre. Les Prévôtis, désireux de redorer leur blason, ont imposé un rythme très rapide à la partie. Face à la technique des locaux, la volonté des Neuvillois n'a pas suffi. C'est donc le plus régulièrement du monde que les gens du lieu ont forgé leur succès. Les Neuvillois n'ont jamais baissé les bras. Ils ont apporté leur contribution afin que ce duel soit de bonne qualité.

COURTEMAÏCHE - SCHUEPFEN
4-1 (1-0)

Marqueurs : Saner 40^{ème} ; D. Rerat 54^{ème} ; Th. Rerat 70^{ème} ; Schweizer 72^{ème} ; Brunner (contre son camp) 75^{ème}.

Courtemaiche : Gigon ; D. Rerat ; M. Theurillat, Jenny, Moser ; Favre, Caversazio (A. Oeuvray), Pedretti ; Saner, Guerdat, Th. Rerat.

Schuepfen qui lutte contre la relégation a été une proie relativement facile à saisir pour les Ajoulots. C'est en effet sans forcer leur talent qu'ils sont parvenus insensiblement à creuser l'écart. Dès la seconde réussite locale, la cause était entendue. Au vu de la physiologie de la rencontre, il était impossible que les Seelandaïs égalisent. L'let



tennis

Championnats interclubs

ÉCLOSION DU TENNIS FÉMININ

Ce week-end a eu lieu le premier tour du championnat interclubs de la région romande. Bénéficiant d'un temps maussade mais pas trop pluvieux, la majeure partie des rencontres prévues a pu se dérouler à l'exception toutefois de celle de la première ligue messieurs à Lausanne.

Pour leur retour à la première ligue, les dames du Mail recevaient celles de Drizia II ; l'issue de la rencontre s'est assez rapidement dessinée en faveur de la jeune équipe neuchâteloise qui s'est imposée par 4 à 2. Le niveau du tennis présenté lors de ces matches était particulièrement relevé.

En deuxième ligue, les messieurs affrontaient ceux du T. C. Genève au Mail ; plusieurs simples ont été très serrés face à des adversaires tous classés en ce début de saison. Trois contre-performance ont été enregistrées : celle de R. Faillenot, de D. Buggia et de J. P. Fussinger (il devait s'avouer vaincu au troisième set sur le score de 10 à 8). Les doubles ont permis finalement au Mail de gagner la rencontre par 5 à 4.

En troisième ligue les dames du Mail I se sont déplacées sur les courts en dur de Marin, où elles ont remporté une victoire sans appel : 6-0 !

Pour leur part, les dames du Mail II étaient en déplacement à Yverdon. Après les simples, les deux équipes étaient à égalité. Lors des doubles, Mail II a fait la différence et s'est imposé par 4 à 2.

Les messieurs de Mail I recevaient ceux d'Aiglon ; faisant preuve de ténacité et d'endurance (4 matches en trois sets et de plus de 2 h 30), la nouvelle formation de E. Turci a fourni une excellente prestation en s'imposant par 5 à 4.

Le moins bon résultat a été obtenu par les messieurs de Mail II qui face à ceux de La Chaux-de-Fonds se sont inclinés par 7 à 2. Deux contre-performances, une victoire en simple (F. Borle pour son premier match dans cette catégorie) ainsi que la victoire en double des rouinières Piffaretti Gosteli ont été les faits marquants pour le Mail dans cette rencontre. J. B.



COIFFURE LAURA

(avec ou sans rendez-vous)
ENFIN une permanente naturelle pour chaque type de cheveux, longs ou courts, en brushing ou en mise en plis.
SOINS KERASTASE
11345-19

Vendredi et samedi
ouverture non-stop
Tél. (038) 25 59 58

OFFRES D'EMPLOIS



Kälte-, Klima- und
Energiespartechnik
Wärmepumpen

Einem jüngeren

Kaufmann mit technischem Verständnis

möchten wir den selbständigen Verkauf von steckerfertigen Kühl- und Gefriergeräten, den entsprechenden Telefonverkehr mit unseren Kunden und administrative Arbeiten für den Abteilungsleiter anvertrauen.

Wir bieten:

- Interessante, verantwortungsvolle Aufgaben
- Aufstiegsmöglichkeiten
- Zugang zu Kleincomputer (Programmsprache Basic)
- gutes Salär und ausgebaute Sozialleistungen
- gleitende Arbeitszeit.

Interessenten mit guten Französischkenntnissen richten ihre Bewerbung an die

Autofrigor AG
Schaffhauserstrasse 473
8052 Zürich

zu Hd. von Herrn J. Lüthi, der Ihnen auch mit telefonischen Auskünften gerne zur Verfügung steht. Tel. (01) 302 15 55. 11072-36

Nous sommes spécialisés dans la mécanique de haute précision, dans la fabrication de jauges, gabarits, pièces détachées de précision.

Nous engageons:

MÉCANICIENS DE PRÉCISION TOURNEUR

sur Oerlikon DE oa, pour pièces unitaires et petites séries.

OUVRIER SPÉCIALISÉ

sur machine à honer SUNNEN (formation éventuelle dans notre atelier) appelé à devenir responsable du département honage.

Se présenter ou faire offres à:
CHEVILLAT S.A., Mécanique de haute précision
Chemin du Châble 46, 2000 NEUCHÂTEL (La Coudre)
Tél. (038) 33 40 44. 12672-36

Nous cherchons

SECRÉTAIRE

bonne dactylographe et ayant de l'initiative.

Situation stable pour personne capable.

Entrée en fonctions: immédiatement ou date à convenir.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, certificats et photographies, sous chiffres 28-900090 à Publicitas, Treille 9, 2000 Neuchâtel. 11369-36

Coop Neuchâtel engagerait,
pour le compte de la Cité
universitaire, un

cuisinier

Congé le samedi après-midi et
le dimanche.

Prestations sociales d'une
grande entreprise.

Entrée immédiate ou à convenir.

Prendre contact avec la Cité
universitaire, M. Girolami,
av. Clos-Brochet 10,
2000 Neuchâtel, tél.
(038) 24 68 05.
11357-36

M

NEUCHÂTEL

cherche pour son MMM

marin centre

situé à 8 km de Neuchâtel

— **caissières à temps complet**
(ainsi qu'à temps partiel pour les vendredis et samedis)
formation assurée par nos soins

Nous offrons:

- places stables
- semaine de 42 heures, respectivement à convenir
- 4 semaines de vacances au minimum. 11010-36

M-PARTICIPATION

Remise d'un litre de Fr. 2500 — qui donne droit à une prime annuelle, basée sur le chiffre d'affaires

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE MIGROS NEUCHÂTEL
service du personnel, tél. 038 35 11 11, int. 241,
case postale 228, 2002 NEUCHÂTEL.

RESTAURANT MAISON DES HALLES NEUCHÂTEL

Tél. 24 31 41

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

UN PIZZAIOLO
(débutant accepté)

UN CUISINIER
(qualifié)

UN (E) SOMMELIER (ÈRE)
UN GARÇON D'OFFICE
Suisse ou avec permis B ou C (sans permis s'abstenir). 11339-36

Seul le
X prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes

quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi

vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr.

Je rembourserai par mois Fr.

Nom

Prénom

Rue

No.

NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5

Tél. 038-24 63 63

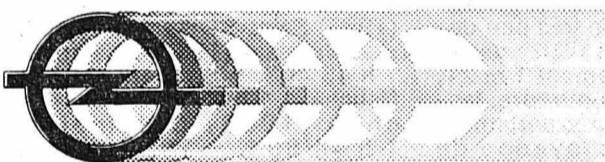
rapide
simple
discret

140851-10

82 M3

12672-36

Nouveau! Ascona Sprint 2000 E. Le modèle à injection le plus avantageux de Suisse: Fr. 13'750.-



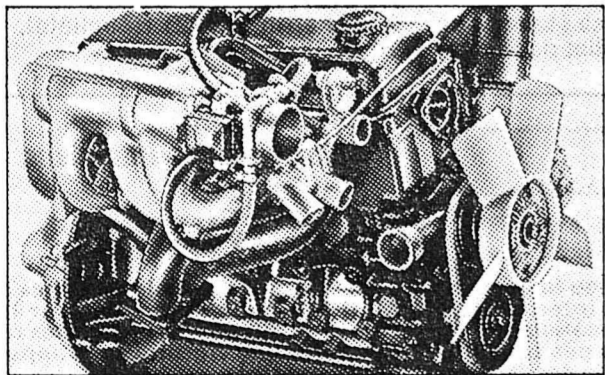
Initiative Opel '81

Grâce à l'Initiative
Opel '81, même la
conduite sportive reste
un plaisir.

Du tempérament à re-
vendre. Un riche équi-
pement. Mais encore, un sens réel
de l'économie qui fait de l'Ascona
2000 E le modèle à injection le plus
avantageux de Suisse. Et de loin!

La puissance de l'Ascona Sprint 2000 E:

110 ch - DIN (81 kW). 182 km/h en
vitesse de pointe. Accélération de
0 à 100 km/h en 10,0 sec.



Le moteur 2.0-l à injection L-Jetronic.

L'économie de l'Ascona Sprint 2000 E:

Consommation selon norme DIN 70030
Ascona Sprint à Moteur 2.0-l-E

90 km/h	120 km/h	En ville
7,0 l	9,4 l	11,5 l



L'équipement complet de l'Ascona Sprint 2000 E:

Spoiler de proue, jantes de sport,
pneus ceinturés en acier, baguettes
latérales de protection, rétroviseur
extérieur réglable de l'intérieur,
volant de sport à trois branches,

levier de vitesse de sport et comp-
teur kilométrique journalier, pour
ne citer que l'essentiel. Mais passez
donc chez le concessionnaire Opel
le plus proche: il vous montrera
tous les avantages qui vous atten-
dent pour Fr. 13.750.- seulement.

Pour que le plaisir de conduire reste abordable.

Opel Ascona

Cortailod Garage D. Lanthemann; Neuchâtel-Hauterive Garage du Roc; La Neuveville Garage Belcar, R. Gabriel; Les Verrières Garage-Carrosserie Franco Suisse, A. Currit;
et les distributeurs locaux à: Bevaix Garage Relais de la Croix, J. Wüthrich; Dombresson P. Pugin; Nods Garage de la Poste; Couvet Garage et Carrosserie du Crêt-de-l'Eau,
P. Currit; Rochefort Garage Golay. 11147-10



Garage Lanthemann



CH-2016 Cortailod
Tél. 038/424555

Reflets de la vie dans le Littoral neuchâtelois

Rencontre avec le Conseil communal de Saint-Aubin-Sauges

Nouveau port: un lieu idéal pour la promotion de la navigation et des sports aquatiques

La commune de Saint-Aubin-Sauges est née en 1885, date de la fusion des «Loups» et des «Putois» dictée par des intérêts communs: l'eau et l'enseignement. Depuis 15 ans, la population est stable (2022 âmes au dernier recensement). Elle s'étend du lac au Creux-du-Van, jouxtant Gorgier, Montalchez et Provence (VD). Ses vocations, outre la beauté remarquable des sites, sont multiples: industrie d'exportation diversifiée, hôtellerie, commerce, artisanat, caves renommées, agriculture, hôpital régional, port, plage, théâtre, multiples sociétés locales et bérochales très actives. Saint-Aubin reste le centre commercial de la Béroche y compris pour les agriculteurs du district. Que se prépare-t-il dans ce coin de pays neuchâtelois? Nous avons rencontré le Conseil communal composé de MM. Charles Roulin, président (services sociaux et instruction publique), Pierre-André Huguenin, vice-président (électricité, domaines, bâtiments), René Chevalley, secrétaire (eaux et travaux publics), Jean Reift (police et forêts) et Jacques-Henri Du Bois (finances). M. Claude Howald, administrateur communal, assistait à l'entretien.

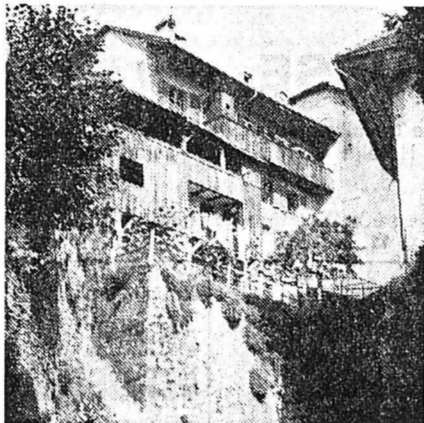
DANS LES DIFFÉRENTS SERVICES

• **Electricité:** C'est l'une des trois dernières communes à posséder encore un réseau à moyenne tension. Le souverain a pris cette option en 1977, ce qui implique un plan d'investissements d'un million de francs. Le législatif a déjà accordé 800.000 fr. et le solde servira à l'entretien et à la modernisation du réseau. On souhaite assurer la distribution de l'énergie électrique par les moyens communaux.

• **Bâtiments:** Il faut relever deux objectifs à court terme: l'installation du bureau communal dans des bâtiments modernes; une étude est en cours et on espère démarrer au printemps. Puis, l'aménagement de la Salle des fêtes au profit des sociétés locales, en la dotant notamment du chauffage pour son utilisation en hiver.

des autres infrastructures. La commission d'urbanisme se préoccupe de l'alignement, de la circulation. Les autorisés sont satisfaites d'accueillir de nouveaux commerces, mais les places de stationnement manquent, le terrain est cher et les gens sont allergiques aux taxes compensatoires.

• **Routes:** On confond souvent les routes communales et cantonales. Le réseau communal compte une soixantaine de kilomètres. Il connaît un trafic intense, notamment de transit. Il faudra élargir certaines artères, notamment à Sauges, doter de trottoirs et élargir la route du Castel qui dessert le quartier le plus peuplé et conduit à Gorgier. La route cantonale reliant Sauges à Saint-Aubin devra être revue par l'Etat. La commune a déjà acheté le terrain nécessaire aux



Un cachet typique. (ARC)

aux machines et au recrutement d'auxiliaires durant les périodes critiques.

• **Eau:** Le réseau d'eau date de 1894. Depuis, les débits de pompage ont été accélérés d'une manière spectaculaire car l'on dispose de 100 CV. La nouvelle station puise l'eau dans une nappe phréatique, dont la qualité est excellente. Un souci: lors des pompages, on enregistre d'importantes fuites d'eau provoquées par



Vue du débat au bureau communal. On reconnaît de gauche à droite MM. Jean Reift, René Chevalley, Charles Roulin, Jacques-Henri Du Bois, Pierre-André Huguenin, conseillers communaux et Claude Howald, administrateur. (Avipress - P. Treuthardt)

sation. Il faut savoir que depuis Bevaix à Grandson, il n'y a pratiquement plus de possibilités d'accueillir des bateaux. Le nouveau port pourrait être agrandi par la suite. L'inspection de la navigation est favorable au projet. Certes, cela coûtera de l'argent, mais l'expérience prouve que l'exploitation d'un port de plaisance est rentable.

• Les autorités souhaitent que le public puisse bénéficier des rives. Elles prévoient un chemin qui permettra à la population et à ses hôtes de jouir de l'un des plus beaux sites du littoral, tout en pensant à préserver l'environnement et sa faune.

• On pense à l'aménagement

de petites plages naturelles, de zones de détente et à des installations visant à la promotion de la planche à voile. Tout cela ne demandera pas d'importants investissements.

Un nouveau port ne suffit pas. Il faut aussi aménager ses arrières (places de stationnement, amarrage à sec, accès, etc.). Pour y parvenir, il faudrait déplacer le complexe sportif en dehors du périmètre de la localité. La question est à l'étude. Les intéressés ont été invités à donner leur avis. Enfin, les autorités espèrent une extension du camping privé afin qu'il puisse accueillir les touristes de passage.

• **Protection civile:** La commune a fait du bon travail dans ce domaine. Elle compte 75 hommes instruits, un poste de commandement, des abris collectifs et privés en nombre suffisant.

PAS DE PÉTROLE, MAIS LE... PONTET

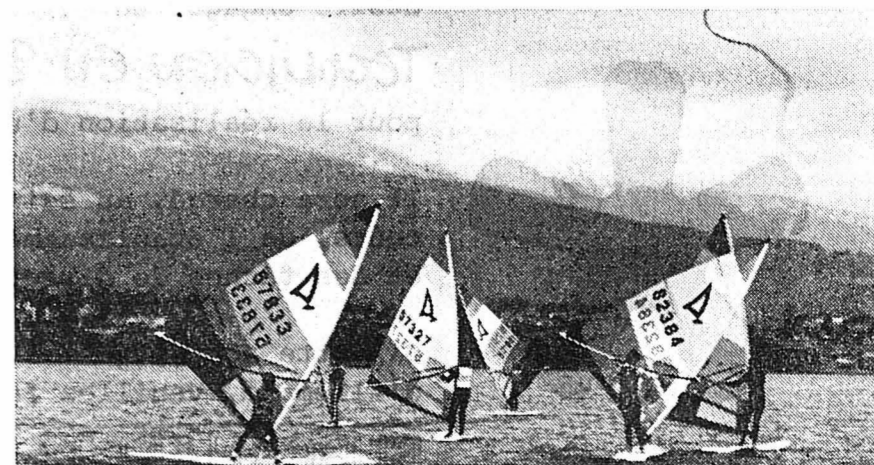
Ici également, les autorités pensent aux problèmes énergétiques. Or, si le pétrole manque, il y a heureusement des idées. Ainsi, on pense de plus en plus au ruisseau du Pontet, fort turbulent à certains moments, qui alimentait en énergie les premières industries locales. Les autorités ont l'intention de l'utiliser en vue de récupérer une quantité d'énergie non négligeable, car elle pourrait correspondre à 8% de la consommation d'électricité de la commune. La commission d'électricité, en étroite collaboration avec le Conseil communal, étudie la question pour proposer des solutions valables. Il sera intéressant de suivre cette étude qui prouve que les petites communes ne s'endorment pas et entendent utiliser au mieux leurs propres richesses naturelles.

«OUI» À LA CONCERTATION

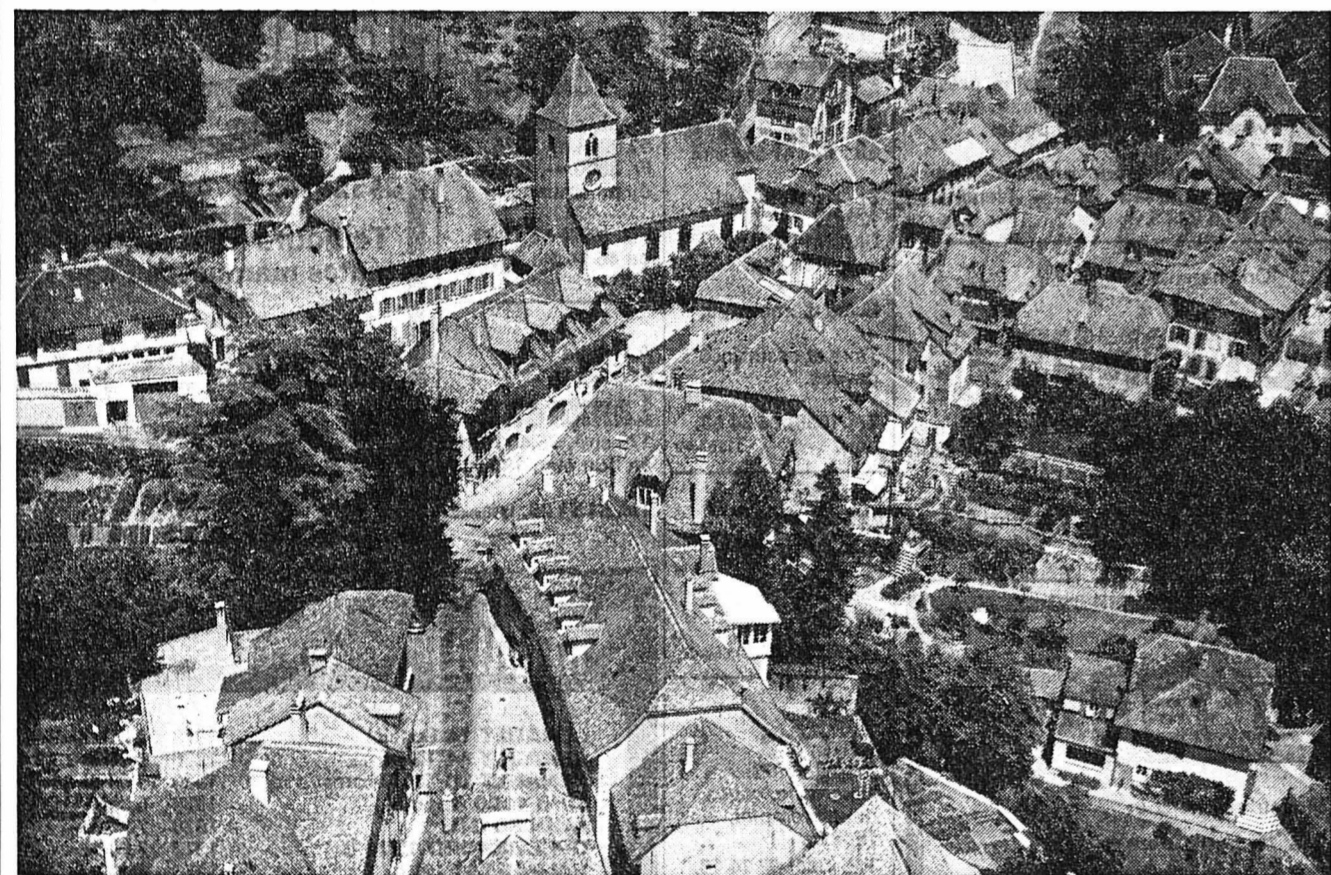
La commune de Saint-Aubin-Sauges entretient de bonnes relations avec l'Etat et souhaite poursuivre le dialogue avec la Ville de Neuchâtel pour la solution de problèmes communs. Elle accorde une grande importance aux travaux du Groupement des communes du Littoral neuchâtelois.

— Nous avons d'étroites relations avec nos partenaires de la Béroche et avec les communes voisines nord-vaudoises. C'est naturel, car nous formons une région appelée à collaborer toujours plus dans divers domaines...

Jaime PINTO



Les autorités souhaitent encourager la promotion de la planche à voile. (Avipress - R. CH)



Vue du vieux Saint-Aubin, «capitale» de la Béroche. (ARC)

LES TEMPS ONT CHANGÉ

• **Travaux publics:** Les temps ont changé et les questions techniques se heurtent de plus en plus aux «obstacles» juridiques. Le règlement d'urbanisme est aujourd'hui mal adapté et avant de prendre une décision, il faut peser chaque mot. Les contingences imposées par l'Etat et la Confédération freinent le développement de la commune, notamment à l'ouest de Sauges. Or, on construit énormément de maisons familiales et de villas (une trentaine depuis 1979). Les demandes de dézonage se multiplient. Ainsi, on envisage la construction d'une quinzaine de villas, route de Fresens. Au préalable, les autorités devront se pencher sur la question des accès et

travaux. On souhaite également améliorer les routes de montagne. On attend la décision de l'Etat au sujet de la N 5 pour revoir la circulation dans les zones périphériques de la commune. La traversée de Saint-Aubin par la N 5, qui coupe la localité en deux, est une question qui a causé de grosses difficultés et a bloqué l'urbanisation durant des décennies. La solution idéale serait le détournement de Saint-Aubin. Pour l'heure, on «palabre» au lieu de décider!

La commune n'emploie qu'un seul cantonnier, mais ce dernier dispose d'un équipement moderne et cet hiver, le déblayage de la neige n'a pas provoqué des ennuis particuliers, grâce

à l'affaissement de terrains, le trafic routier, la construction. Pourtant, l'eau est suffisante, le réseau tourne bien et en 1976, lors de la sécheresse, on a pu alimenter normalement la population.

• **Rives:** L'aménagement des rives, à l'étude par une commission, est un projet qui enthousiasme les autorités et la population, largement consultée. Que peut-on dire à ce propos?

• On prévoit la construction d'un port digne de cette appellation, avec une centaine de places supplémentaires (l'actuel n'en compte qu'une trentaine). L'abaissement du niveau du lac est un gros souci. On a déjà recensé 350 propriétaires de bateaux, domiciliés dans la région et qui sont intéressés par une telle réali-

D'AUTRES TÂCHES

• **Police:** Le garde-police est largement occupé à un tas de travaux et il doit aussi veiller à la circulation. Le trafic de transit intense, les rues étroites, le manque de places de stationnement sont des questions qu'il faudra bien résoudre un jour. On aimerait aussi créer une petite zone piétonne. Sinon, la vie s'écoule paisiblement avec l'aide de la gendarmerie. On déplore certains jeunes trop turbulents en souhaitant que les parents veillent davantage sur leurs enfants. La police villageoise est là pour informer, protéger, rendre service et non pas pour sévir.

• **Forêts:** La commune possède 153 ha de forêts et exploite 630 sylves. Grâce à l'amélioration du marché du bois, la forêt est rentable. En 1980, elle a permis un bénéfice de 43.000 fr. et une somme de 15.000 fr. a été versée à la réserve forestière. Les autorités souhaitent acheter de nouvelles forêts afin de les mettre à la disposition des promeneurs.

• **Finances:** La commune, malgré son endettement, supportable, bénéficie d'une gestion prudente. Elle récolte peu d'impôts, 874 fr. par tête d'habitant, par rapport à la moyenne neuchâteloise (1136 fr.); elle consacre 597 fr. par habitant pour l'instruction publique (468 fr.); la dette consolidée est de 2403 fr. par tête d'habitant (3791) et elle dépense peu pour l'administration, 114 fr. (156).

La commission financière a été chargée d'élaborer un plan de quatre ans. En fait, les autorités souhaitent éviter un endettement supplémentaire. Or, il n'y a pas

malanmalan

Do it yourself

Qu'il s'agisse de peindre en couleur, de traiter le bois à l'intérieur ou à l'extérieur: COOP DO-IT vous présente le produit approprié.

Do it yourself



Renseignez-vous chez nous!



Super-Centre Portes-Rouges

11298-10

de Castel

engage pour atelier de décolletage:

DÉCOLLETEURS RÉGLEURS AIDES-DÉCOLLETEURS MÉCANICIEN

pour divers travaux d'atelier

PERSONNEL FÉMININ PERSONNEL MASCULIN

Adresser offres ou se présenter à Wermeille & Co S.A. 2024 Saint-Aubin, tél. (038) 55 25 25. 11374-36

L'HÔPITAL DE ZONE, AIGLE cherche à s'assurer la collaboration:

d'UNE INFIRMIÈRE INSTRUMENTISTE d'UNE INFIRMIÈRE VEILLEUSE

(à temps plein ou à temps partiel)

et d'UNE NURSE

Ambiance de travail agréable, semaine de cinq jours, self-service. Horaire et rétribution selon normes du GHRV.

Adresser offres à la Direction de l'hôpital, 1860 AIGLE. Tél. (025) 26 15 11. 11365-36

Pour compléter notre équipe, nous engageons pour agence Fiat et Peugeot

mécanicien auto

Faire offres au:

Garage des Jordils, 2017 Boudry. Tél. (038) 42 13 95. 11272-36

Nous cherchons **JEUNE VENDEUSE**

dynamique pour magasin mode féminine, tout de suite ou à convenir.

Tél. (038) 24 32 21. 12659-36

GALERIE ARTS ANCIENS

2022 Bevaix cherche tout de suite ou pour date à convenir

SECRÉTAIRE

à la demi-journée (après-midi). Conditions requises: Bonne culture générale. Sens des beaux objets. Age idéal 30 ans ou plus.

Tél. (038) 46 16 09. 11296-36

TRAVAIL ACCESSOIRE

HÔTESSES

Quelques soirs par semaine, présentation de film à domicile, pas de vente, pas de porte à porte.

Téléphoner pour prendre rendez-vous: Bureau Gisi - Neuchâtel, tél. 25 03 55. 12686-36

On cherche

PERSONNE

pour s'occuper de la comptabilité et de la correspondance, environ un demi-après-midi par semaine.

Adresser offres écrites à FH 874 au bureau du journal. 10145-36

MANŒUVRE

serait engagé par particulier pour tous travaux de transformation d'une ferme, au Val-de-Ruz (véhicule souhaité). Préférence à personne sachant aussi travailler le bois. Travail garanti de 1-6 mois selon entente et capacités.

Offres, avec indication du salaire horaire désiré, à CE 871 au bureau du journal. 12661-36

Fabrique d'Horlogerie de Saint-Blaise S.A.

2072 Saint-Blaise engage tout de suite ou pour époque à convenir:

ouvriers ouvrières

pour travaux sur machines et montage d'appareils de précision.

Faire offres ou se présenter. Tél. (038) 33 28 62. 11275-36

On cherche

représentant

à temps partiel, éventuellement le samedi.

Téléphoner au 25 57 84. 11255-36



ATTENTION! 32%

Livraison directe de la fabrique chez vous achetez vos appareils ménagers AEG - MIELE - BOSCH - ROTEL - BBC - SIEMENS - BAUKNECHT, etc.

et grâce au système de vente directe, bénéficiez d'un rabais allant jusqu'à 32% Nos appareils n'ont jamais été exposés. Crédit avantageux, garantie d'usage.

Livraison GRATUITE, installation par nos soins.

MÊME RABAIS POUR PAIEMENT EN 3 VERSEMENTS

RENSEIGNEZ-VOUS, CELA NE COÛTE RIEN

Electro-Service Tél. (038) 25 95 92 le matin

Berger E.

118034-A

OFFRES D'EMPLOIS

RESTAURANT LE DERBY PIERRE-A-MAZEL 11

engage

COLLABORATRICE

(dans la quarantaine) pour seconder la cuisinière et participer aux travaux ménagers. Salaire selon capacité et initiative.

Téléphoner au 24 10 98 de 9 à 14 h et de 15 à 17 h 30 au 33 56 67. 10129-36

On cherche **DAME DE CONFIANCE**

pour habiter avec dame âgée (ni soins infirmiers, ni ménage), en ville de Neuchâtel. Entrée à convenir.

Ecrire sous chiffres PZ 44682 à Publicitas, 1002 Lausanne. 11088-36

Entreprise de bâtiment, ouest de Neuchâtel, engagerait

jeune fille

dynamique, connaissant tous les travaux de bureau.

Faire offres détaillées, avec prétentions de salaire sous chiffres HJ 876 au bureau du journal. 10141-36

Les Hôpitaux de la Ville Cadolles - Pourtalès cherchent, pour les services de l'hôpital des Cadolles, par suite de départs,

EMPLOYÉES DE MAISON FILLE D'OFFICE

Entrées à convenir.

Etrangers uniquement permis B ou C.

Se présenter à l'office du personnel de l'hôpital des Cadolles le vendredi 8 mai, entre 9 h et 11 heures. 11371-36

FA-AL

Pour compléter le personnel de l'atelier de rectifiage et de contrôle dans notre département mécanique, nous engageons tout de suite ou pour date d'entrée à convenir:

RECTIFIEUR CONTRÔLEUR

Nous offrons: Emploi stable Avantages sociaux modernes Horaire variable

Adresser offres ou se présenter au bureau du personnel de: FAEL S.A., Musinière 17, 2072 Saint-Blaise. Tél. (038) 33 23 23. 11370-36

BOREL

Fabrique de fours industriels cherche:

MÉCANICIEN

pour son atelier d'outillage

SECRÉTAIRE

pour le service des ventes, temps partiel. Langue maternelle allemande (ou très bonne connaissance de l'allemand), bonne dactylographe.

- Travail varié - Horaire libre.

Faire offres à la Direction de BOREL S.A. Rue de la Gare 4, 2034 Peseux. Tél. (038) 31 27 83. 11281-36

ISOL-TOU S.A. 1964 Conthey cherche pour entrée immédiate ou à convenir.

OUVRIER - MANŒUVRE

ayant permis de conduire, et si possible bilingue allemand-français, travail dans toute la Suisse.

Prendre contact: tél. (038) 53 31 52. 11314-36

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune dessinateur

en construction mécanique cherche emploi pour août 1981.

Adresser offres écrites à DF 872 au bureau du journal. 12678-38

Je cherche place de DESSINATEUR-ARCHITECTE

CFC plus 1 an de pratique, en vue de perfectionner mes connaissances en projets - devis - chantiers; libre début juillet 1981.

Adresser offres écrites à 5.5 - 1251 au bureau du journal. 12677-38

Monsieur de 40 ans, langue maternelle le français, parle et écrit l'allemand et l'anglais, cherche place comme

employé de commerce

Entrée immédiate ou date à convenir. Tél. (038) 25 34 22. 12687-38

CADRE HORLOGER

pendant 10 ans d'une importante entreprise suisse et 3 ans chef de département en Amérique latine cherche une situation en Suisse, éventuellement reprise d'un magasin d'horlogerie.

Faire offres sous chiffres 80-64808 Annonces suisses S.A., 2501 Bienne. 11333-38

Tapissier - décorateur

actuellement à l'école de recrus cherche place pour mi-juin ou à convenir à Neuchâtel ou environs. Connaissance du français.

Faire offres à: Rolf Schwab, décorateur d'intérieur 3210 Kerzers. Tél. (031) 95 56 40. 144370-38

Jeune fille de 15 ans cherche

occupation pendant les vacances

28. 6. 81 - 15. 8. 81.

Pour apprendre le français si possible auprès d'enfants. Vie de famille désirée

C. Derungs-Giger Via Curta 6 7013 Domat-Ems. 11366-38

économiser sur la publicité c'est vouloir récolter sans avoir semé

Service de publicité FAN-L'EXPRESS Tél. (038) 25 65 01

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

APPRENTISSAGES

Restaurant du canton cherche un (une)

apprenti cuisinier

Adresser offres écrites à AC 869 au bureau du journal. 12652-40

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

A vendre: **BATEAU POLYESTER MOTEUR CHRYSLER 35 PS.** Tél. (032) 88 21 25. 10142-42

CARAVANE 2-3 places, frigo, gaz, électricité, W.-C., non expertisée. Tél. (038) 55 18 58. 12638-42

A vendre **MINI 1000** 26.000 km, 1977, 4800 fr. Tél. 42 29 48, à partir de 18 h 30. 12657-42

J'achète **CAMPING-BUS** bien équipé 2-3 places pas antérieur 1978, préférence expertisée ancien VW exclu. Tél. (038) 55 18 58. 12639-42

Voitures de tourisme dès Fr. 34.- par jour y compris 50 km (p. ex. Fiat 127)

Tél. 038/25 02 72 (Garage Falaises)

AVIS Location de voitures Camionnettes Leasing 136280-42

A vendre **BATEAU à moteur**

Sportsman 6 pl. 120 CV. OMC in-bord avec hardtop.

Place d'amarrage.

Taxe et assurance payées.

Tél. (039) 26 54 50, soir. 11362-42

A vendre **VESPA** 50 s, (1. 3. 80). 3500 km, Fr. 1200.-. Tél. 46 22 37. 12654-42

A vendre **SIMCA 1100** break, expertisée, 52.000 km, 1975, Fr. 3600.-, facilités de paiement.

Tél. (038) 41 11 66 ou 46 14 08. 11373-42

A vendre **Scout**

Lambretta

175 cm², 35.400 km, en bon état, 180 fr.

Tél. 31 51 96. 12655-42

A vendre **Austin 850** en état de marche, pour bricoleur, 300 fr. Tél. (038) 42 33 93. 12648-42

A vendre **Ford Consul** 1973 30.000 km. Tél. 42 18 47. 12653-42

EUROCASION

GARANTIE ★ CONFIANCE ★

Toujours 150 voitures toutes marques, au choix

Visitez pour **GAGNER LA «2 CV»**

Garage Henri Favre

Apollo

Neuchâtel/Bevain tél. 46 12 12

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

RENAULT

MERCEDES-BENZ

RENAULT 14 Spécial	1978	6.300.-
RENAULT 14 TS	1980	9.600.-
RENAULT 30 TX Automatique	1980	19.500.-
MINI 1100 Spécial	1978	5.300.-
AUDI 80 GTE	1978	7.500.-
VW REKORD 1900 S	1973	2.900.-
OP PASSAT LS	1976	5.100.-
PEUGEOT 604 Automatique	1976	9.300.-
LANCIA BETA 2000 Coupé	1976	9.600.-
LANCIA GAMMA 2500 Coupé	1978	18.500.-
FORD GRANADA Automatique	1973	5.500.-
ROVER 3500	1977	11.900.-

A vendre **Alfetta GTV 2000** 1979, 31.000 km, rouge, Fr. 11.500.-. Tél. (038) 51 11 56. 10065-42

garage des falaises sa 94, ROUTE DES FALAISES TEL. 25 02 72 NEUCHÂTEL

70 CENTIMES LE MOT!

C'est le prix d'une petite annonce qui

- vous facilite la vente et l'achat de tous objets, meubles, vêtements, skis, chaussures, etc. (véhicules à moteur exceptés);
- vous permet de trouver une chambre, un garage ou un appartement à louer;
- vous aide à trouver une femme de ménage, une garde d'enfants, etc.;
- vous procure un emploi à plein temps ou à temps partiel

(Annonces commerciales exclues)

Burckhardt + Partner, bureau d'architecture et d'études générales, désire engager un

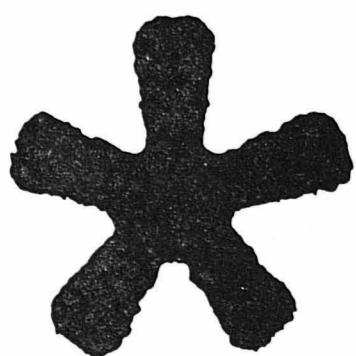
TECHNICIEN EN BÂTIMENT / CHEF DE CHANTIER pour la réalisation d'un grand centre de recherche à Lausanne.

Il sera chargé, au sein d'un groupe moyen, de l'administration des coûts, de l'établissement des devis estimatifs et des soumissions, et des tâches de direction relatives à cette construction.

Si cette activité vous intéresse et si vous avez des notions d'allemand, veuillez faire parvenir votre candidature écrite à:

BURCKHARDT+PARTNER

4002 Basel, Peter Merian-Strasse 34, z.Hd. Herrn David Vetsch



TV DERNIERE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

- 14.30 TV éducative
Beynac, un château au Moyen Age
- 15.00 Point de mire
- 15.05 Vision 2
A revoir : Rose d'Or de Montreux - Les visiteurs du soir - A bon entendeur - Noir sur blanc - La vie qui va...
- 17.30 Téléjournal
- 17.35 La boîte à rêves
Les balles
- 18.00 Courrier romand
- 18.25 Stop
- 18.30 Suspens
Le jour du boulanger
- 18.50 Un jour, une heure
- 19.15 Actuel
- 19.30 Téléjournal
- 19.45 Journée de l'Europe
Allocation de M. Kurt Furgler, président de la Confédération
- 20.00 Faites vos mots
- 20.15 El Perdido
film de Robert Aldrich
Deux mauvais garçons font un pacte pour convoier un troupeau
- 22.05 Regards protestants
- 22.35 Téléjournal
- 22.45 Sport
- 23.30 Rose d'Or de Montreux
Reflets des émissions présentes à ce 21^{ème} concours

FRANCE 1

- 12.05 Réponse à tout
- 12.25 Minutes pour les femmes
- 12.30 Midi première
- 13.00 T F 1 actualités
- 13.45 Féminin présent
Les après-midi de T F 1
- 14.35 Les yeux bleus (5)
- 15.30 Féminin présent
- 18.00 C'est à vous
- 18.25 L'île aux enfants
- 18.50 Avis de recherche
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 T F 1 actualités et Campagne électorale pour le second tour
- 20.50 Grandes aventures à l'Himalaya
4. Les voies les plus dures

21.40 L'étoiffe grand-mère

scénario et réalisation de Jean-Pierre Bastid

Jean-Pierre Bastid auteur d'une quinzaine de romans policiers, édités entre autres dans la série noire chez Gallimard, signe avec « L'étoiffe grand-mère » son premier long métrage de télévision. De la même promotion que Boisset à l'I.D.H.E.C., il a été l'assistant des plus grands réalisateurs dont Cocteau pour le « Testament d'Orphée » et de Nicolas Ray pour « What ». Actuellement, Jean-Pierre Bastid, écrit un scénario pour Eddie Constantine. Il s'agit toujours d'une histoire policière au titre non révélé mais qui, à n'en pas douter, sera aussi parlant que ceux de ses films réalisés en 1970 et qui ne sont toujours pas sortis : « Les Petits Enfants d'Attilla » et « La Belle au Bois Mourant ».

22.45 T F 1 dernière

FRANCE 2

- 10.30 Antiope A 2
- 11.15 Antiope reprise
- 12.05 Passez donc me voir
- 12.30 Sofia (7)
- 12.45 Antenne 2 première
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Face à vous
- 14.00 Aujourd'hui Madame
Institutrice d'aujourd'hui
- 15.00 La côte sauvage
film de Bill Bixby

16.35 Itinéraires

Malte : l'île à remonter le temps

Entre la Sicile et l'Afrique, à mi-chemin entre Gibraltar et le canal de Suez, l'île de Malte a connu une histoire mouvementée. C'est cette histoire que nous raconte le film d'aujourd'hui. Il nous montre également la Malte indépendante, telle qu'elle l'est de nos jours, riche d'un patrimoine à sauvegarder.

- 17.20 Fenêtre sur...
Le monde de la danse :
- 17.50 Récré Antenne 2
- 18.30 C'est à vous
- 18.50 Chiffres et lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Top Club
- 20.00 Antenne 2 journal

Dossiers de l'écran

20.35 Jeanne d'Arc

film de Victor Fleming avec Ingrid Bergman (Jeanne)
Débat
Trois procès pour une Sainte

23.30 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

- 18.30 F R 3 jeunesse
- 18.50 La vie en province
« L'Œuvre »
- 19.10 Soir 3 première
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Dessin animé
- 20.00 Les jeux de 20 heures

20.30 Zorro

film de Duccio Tessari

22.30 Soir 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 9.00 e 10.00 Telescuola
- 18.00 Per i piu piccoli
- 18.05 Per i bambini
- 18.10 Per i ragazzi
- 18.40 Telegiornale
- 18.50 Tre nipoti e un maggiordomo - Gemelli in difficoltà
- 19.20 Segni
Appuntamenti culturali
- 19.50 Il regionale
- 20.15 Telegiornale
- 20.40 Boccaccio & C°
2. Giornata - 10. Novella
- 21.35 Giornata dell'Europa
Allocazione dell'Presidente della Confederazione, on. Kurt Furgler
- 21.40 Orsa maggiore
Temi e ritratti
- 22.25 Telegiornale

SUISSE ALEMANNIQUE

- 8.10 et 8.50 TV scolaire
- 9.40 Pour les enfants
- 10.30 et 11.10 TV scolaire

14.45 Da capo

Madame de...
film de Max Ophüls
(version en allemand)

- 16.45 Pour les enfants
- 17.15 TV scolaire
Pour enseignants
- 17.45 Gschichte-Chischte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel
- 18.40 Point de vue
- 19.00 En direction de...?
Ennenda, Glaris ou Naefels?
- 19.30 Téléjournal
- 20.00 Les rues de San Francisco
Un bout de papier bien cher

20.55 Ch magazine

- L'actualité en Suisse
- 21.40 Téléjournal
- 21.50 Chants et gens
Pop et musique rock
- 22.40 Mardi sports

ALLEMAGNE 1

- 10.00 Tagesschau u. Tagesthem. 10.23 Kurzfilm international. 11.10 Liedercircus. 11.55 Umschau. 12.10 Kampf in der Karibik. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 13.20 ARD-Sport extra. Tennis-Nations-Cup. 16.10 Tagesschau. 16.15 Der Erfinder mit dem Knall - Alexander Behm. 17.00 Drippel-Dropfel e.V. Produktion u. Vertrieb. Aus der Sanhe « Denkste! ? ». 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendschau. 18.30 Im schönsten Bilsengrunde. Serie. 19.00 Sandmännchen. 19.10 Im schönsten Bilsengrunde. 19.45 Landesschau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Mit Schraubstock und Geige. Eine Nonsens-Parade mit J. Putzenbacher. 21.00 Report. 21.45 Quincy - Der letzte Freundschaftsdienst. Regie : George Fenady. 22.30 Tagesthem. 23.00 ARD-Sport extra. Tennis-Nations-Cup in Düsseldorf. Amateurbox-EM in Tampere. 0.00 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

- 10.00 Tagesschau u. Tagesthem. 10.23 Kurzfilm international. Wo die Berge segeln. 11.10 Liedercircus. 11.55 Umschau. 12.10 Kampf in der Karibik. 12.55 Presseschau. 13.00 Tagesschau. 16.30 Mosaik. 17.00 Heute. 17.10 Nepal - Ein Brief aus den Bergen. 17.40 Die Drehscheibe. 18.20 Tom u. Jerry. Zeichentrickserie. 19.00 Heute. 19.30 Die lustige Welt der Tiere. Amerik.-sudafrik. Dokumentarfilm von Jamie Uys. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Zwischen Getto und Grüngürtel (2) - Wege aus der Wohnungsmisere. Bericht. 22.05 Hört hast du dein Leben. Schwed. Spielfilm von Jan Troell. 0.05 Heute.

AUTRICHE 1

- 9.00 Nachrichten. 9.05 Am. dam. des. 9.30 Follow me (27 + 57). 10.00 Auf dem Weg zu einem vereinten Europa. 10.30 So reisen und so lieben wir. Komödie um den Massentourismus. Regie : Mel Stuart. 12.10 Der Doktor und das liebe Vieh (1). 13.00 Mittagsredaktion. 17.00 Am. dam. des. (W). 17.25 Auch Spass muss sein. 17.55 Bethupferl. 18.00 Das Mädchen von Avignon (7). 18.25 ORF heute. 18.30 Wir. 18.54 Bunte Warenwelt. 19.00 Oesterreichbild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Argumente. 21.15 Ein sturer Bock und andere Geschichten. 22.20 Videothek : Schach der Dame. Komödie von Reiner Martin. Regie : Rolf Kutschera. 23.25 Nachrichten.

Zorro

film de Duccio Tessari

F R 3 : 20 h 30



Alain Delon, un Zorro insolemment beau et mystérieux à souhait. (Photo F R 3)

Le début : Au moment où il allait prendre ses nouvelles fonctions de gouverneur du Nouvel Aragon, Miguel est assassiné. Son ami d'enfance, Diego, fait serment de le venger. Le responsable de ce crime, le sanguinaire colonel Huerta, entend bien rester le maître de la Province, mais Diego produit des lettres, se fait passer pour Miguel, et joue les faibles. Apparemment frivole et poltron, Diego, ne paraît pas s'intéresser aux choses de l'Etat, ce qui arrange les affaires de Huerta, qui continue de faire régner la terreur. Mais voilà qu'apparaît un cavalier habillé de noir et masqué, qui répare les injustices...

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. toutes les heures, de 6.00 à 21.00 et à 12.30, 22.30 et 23.55. Stop-service à 10.00, 14.00, 15.00 et 16.00. 6.00 Journal du matin, avec à : 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Actualités régionales. 6.40 Bon langage. 6.50 Sports. 6.58 Minute océanographique. 7.30 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8.05 Revue de la presse romande. 8.10 env. Bulletin routier. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande (Tél. 021 ou 022 - 21 75 77). 9.30 Saut-mouton, avec à : 9.35 Les petits pas. 9.50 Muscade. 10.10 La Mardisade. 10.30 L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Indice : Piqure-Caraïbe. 11.30 Faites vos jeux, avec : Le Kidiquoi, 12.05 Salut les cousins. 12.30 Journal de midi, avec à : 13.00 env. Magazine d'actualité. 13.30 La pluie et le beau temps.

16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 Les invités de Jacques Bofford. 18.00 Journal du soir, avec à : 18.10 env. Sports. 18.15 Actualités régionales. 18.30 Sans caféine. 19.00 Titres de l'actualité. 19.05 Au jour le jour - Revue de la presse suisse alémanique. 19.30 Le Mazarin. 20.00 Spectacles-première. 21.00 Transit. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Petit théâtre de nuit : Coco perdu (fin), de Louis Guilloux. 23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 (S) Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre, avec à 9.00 Regards sur les jeunes et la science. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Cours de langues par la radio : italien. 10.00 Portes ouvertes sur la formation professionnelle. 10.58 Minute océanographique. 11.00 (S) Perspectives musicales. 12.00 (S) Stéréo-balade. 12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 (S) Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 (S) Suisse-musique. 17.00 Journal à une voix. 17.05 (S) Hot line, avec à 17.05 Rock line. 18.00 Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 (S) Aux avant-scènes radiophoniques : Un habit pour l'hiver, de Claude Rich. 22.00 (S) Musique au présent. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national. La Trois : Musique 24 heures sur 24 ; informations à 1.00, 2.00, 3.00, 4.00 et 5.00. Sur la bande OUC/FM de RSR 1.

ALEMANNIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Inf. : 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00, 5.30. Club de nuit. 6.00 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Sport. 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Pages d'Auber, Mozart, Liszt, Offenbach et Chostakovitch. 15.00 Tubes hit, succès aujourd'hui. 16.05 En personne. 17.00 Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Théâtre en dialecte. 20.25 Musique populaire. 21.30 Vitrine 81. 22.05 Folk. 23.05 Bigband-jazz, avec l'Orch. Woody Herman. 24.00 Club de nuit.

DESTINS HORS SÉRIE MANDRIN

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ : En traversant l'Estérel avec un convoi de mules, Mandrin et Cochebuche sont capturés par des malfaiteurs. Vaneta, fille d'un célèbre contrebandier, favorise leur évasion. Mais elle doit tenir une lourde promesse envers un des hommes de la bande.

43. UN COUVRE-CHEF



1) « Ne touche pas à cette demoiselle ! » s'écrie Mandrin qui glisse le long du talus en soulevant un nuage de poussière. Le chapeau noir qui protège le crâne de l'interpellé s'est envolé, plane majestueusement comme une immense feuille morte, et se pose à dix pas de son propriétaire. Ce dernier, qu'une profession réputée dangereuse a habitué à faire face à toutes les surprises, réagit promptement. Ses mains passent des épaules de Vaneta aux crosses des pistolets qu'il porte à la ceinture. « Ni demoiselle, ni pistolets, ajoute Mandrin en traquant son arme sur la poitrine du déserteur. Je vise juste, le Gaulois, tu viens de t'en apercevoir ! »



2) Celui qui répond au surnom du Gaulois lorgne son chapeau qui git dans l'herbe. Une seule balle a écorné la ganse de soie qui en orne le pourtour. « J'ai touché la coiffure, dit Mandrin, mais j'aurais aussi bien pu loger quelques onces de plomb dans ta caboche... Je ne souhaite rien d'autre que de te voir disparaître. Va, je me souviens de ta figure et de ton nom. Quand tu es amené au camp de Camérix, Vaneta a voulu m'embrasser et tu as fait le jaloux ! »



3) « Moi aussi, répond le Gaulois, je me souviendrai de ta tignasse en fil de chanvre. Je m'en souviendrai toujours, et je l'aurai tôt ou tard, comme j'aurai la fille. » Avec ses airs de matamore et sa moustache impressionnante, le bandit se prend pour une victime. « Pouvais-je imaginer pareille traîtrise ! rugit-il en écrasant du pied les mottes de terre qui boursoufflent le champ. Perverse ! » lance-t-il à Vaneta dont l'étrange attitude a de quoi déconcentrer son galant sauveur. Les yeux baissés, on dirait qu'elle donne raison au gradin et désapprouve l'intervention de Mandrin.



4) « Une promesse est une promesse, reprend le Gaulois, en s'adressant à la jeune fille, et bien plus chez les truands que chez les bourgeois. Je te rappellerai la tienne en temps voulu. Au besoin, j'irai trouver ton père pour lui dévoiler notre contrat ! » - « Je compte jusqu'à cinq, dit alors Mandrin. Si tu n'as pas déguerpi d'ici là, je te trouve la peau. » L'autre s'éloigne aussitôt. « Un tas chapeau ? » lui crie Mandrin. « Un mauvais souvenir », répond le Gaulois qui se glisse entre les arbres. « Excellent pour moi, fait Mandrin. Un couvre-chef ! Tu viendras le reprendre sur ma tête, la tête d'un capitaine ! »

Prochain épisode : L'honneur des filles

Problème N° 811

LE MOT CACHÉ

SOLUTION : Le mot à former avec les lettres inutilisées est : BROCHET

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

HORIZONTELEMENT

1. S'oppose à l'économie. 2. Il éclipse ses rivaux. Bêtes 3. Ses graines sont employées en pharmacie. Conjonction. Monnaie scandinave. 4. Préférées à d'autres. Recueil de bons mots. 5. Bramer. D'un aspect agréable et doux. 6. Fruit Préfixe. 7. Interjection. Mouvement brusque. 8. Il en est de très chastes. Préfixe. Propice, favorable. 9. Partie du squelette du pied. 10. Perd plus ou moins la raison.

VERTICALEMENT

1. Forçat. 2. On s'y met à l'abri. Aspire par le nez pour sentir. 3. Le vent les déplaça. Fils de Noé. 4. Lettre grecque. Dieu des Grecs. Pièce de fer. 5. Jours des Romains. Insigne de diverses décorations. 6. Couché. Mit à couvert. 7. Saint. Personnes vivantes. Symbole. 8. Sans expression de vie. Se jette dans le Rhin. 9. Fleurs ornementales. 10. Sur la rose des vents. Complet.

Solution du N° 810

HORIZONTELEMENT : 1. Flagorneur. - 2. Loterie. Ré. - 3. Air. Ad. CGS. - 4. Ennemis. - 5. Rd. Ogre. Nu. - 6. Erine. Coty. - 7. Râle. Sem. - 8. Io. Meneur. - 9. Entremets. - 10. Hésite. Sec.

VERTICALEMENT : 1. Flairer. Eh. - 2. Loi. Drainé. - 3. Atre. Ilots. - 4. Gè. None. Ri. - 5. Orange. Met. - 6. Rider. Sème. - 7. Ne. Mécène. - 8. Ci. Omets. - 9. Urgent. Usé. - 10. Ressuyer.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Escalopes de veau panées
Jardinière de jeunes légumes
Croquettes de pommes de terre
Coupes glacées aux fruits

LE PLAT DU JOUR :

Jardinière de jeunes légumes

Pour 4 personnes : 1 botte de carottes, 1 kg de petits pois, 10 oignons nouveaux, 1 livre de petites pommes de terre nouvelles, 2 cœurs de laitue, 1 bouquet garni, 50 g de beurre, sel, sucre, 3 feuilles de sauge, 2 cuillères à soupe de persil. Dans une casserole à fond épais, faites fondre la moitié du beurre, mettez les carottes lavées non épluchées, les oignons, les petits pois, le bouquet garni, les feuilles de sauge. Faites revenir à petit feu, pendant 10 min, en remuant avec une cuillère en bois. Introduisez les cœurs de laitue, en les enfouissant dans les légumes. Salez, mettez un morceau de sucre, couvrez, amenez à ébullition à petit feu. Disposez alors les pommes de terre en surface, sans remuer les légumes, couvrez et laissez mijoter 25 min. Lorsque les pommes de terre sont cuites, les légumes sont à point. Servez dans un plat chaud, avec le reste du beurre. Saupoudrez du persil haché.

Le conseil du chef

Ne privez pas les enfants de goûter l'alimentation pour le travail de l'écolier et de l'adulte ne peut se concevoir sans une pause au milieu de l'après-midi, réservée au goûter, repas-sécurité, destiné à redonner du tonus, réhydrater l'organisme et contribuer à une meilleure répartition alimentaire. Un enfant qui « chipote » au déjeuner et au dîner ne refuse jamais son goûter.

Le goûter des enfants va avoir pour rôle à la fois de « recharger les accus » au moment où la classe se termine et où les réserves s'épuisent, et de compléter la ration alimentaire qu'ils n'ont peut-être pas eu l'occasion ou la possibilité de consommer en quantité suffisante depuis le matin. Ils n'ont peut-être pas eu suffisamment de viande ou de fromage à midi. Dans ces conditions, protéines et calcium, éléments de croissance par excellence, ont fait défaut. Seul le lait ou le fromage au goûter peuvent remédier à cette insuffisance.

Pour le cas où les fruits et les crudités auraient été négligés au repas précédent, un complément de vitamine C est indispensable au goûter.

Maison

Dans la chambre d'enfants

Si vous estimez que la peinture est trop froide pour une chambre, réchauffez et personnalisez la pièce en tendant de tissu le mur sur lequel s'appuie le lit. Réalisez alors un coin « divan » avec des coussins de couleurs assorties. Vous trouverez aisément des cotons imprimés ou unis aux tons très doux. S'il s'agit de la chambre d'une petite fille, créez une ambiance feutrée en tapissant également le plafond et en confectionnant des doubles rideaux et le dessus de lit dans des teintes coordonnées.

Quant à l'espace de travail, délimitez-le de la façon la plus simple : en collant par exemple quelques plaques de liège au-dessus du bureau (ce procédé permet de pousser sans dégrader le mur). Veillez surtout toujours à ce que le « coin travail » soit éclairé par la lumière du jour, beaucoup plus reposante pour les yeux que la lumière artificielle.

HOROSCOPE

NAISSANCES : Les enfants nés ce jour seront actifs et ingénieux, ils sauront se rendre sympathiques et seront très affectueux.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail : Votre climat commercial s'est brusquement transformé. Vous devez faire face à des obligations inattendues.
Amour : Jour faste si vous aimez la Balance. Votre amitié est très recherchée et très appréciée. **Santé :** Vous supportez mieux le surmenage que l'inactivité. Tout ce qui est changement réveille votre énergie.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail : Vous serez tenté de changer de technique, de vous montrer plus conforme aux traditions. **Amour :** Si vous aimez, vous goûterez l'harmonie de cette union. Vos enfants sont heureux dans cette atmosphère de confiance. **Santé :** Votre organisme ne supporte pas n'importe quelle nourriture. Observez bien ses réactions, notez-les avec soin.

GÉMEAUX (22-5 au 21-6)

Travail : Bonne période pour établir ou consolider une association, adopter une nouvelle formule. Tout réussira. **Amour :** Votre sensibilité est très vive. Les caractères rigides ne peuvent pas vous plaire. **Santé :** Si votre appétit diminue et si vos digestions deviennent paresseuses, ce n'est pas normal. Cherchez la raison.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail : Vous aimez les activités qui vous réservent une certaine liberté sans renoncer à toute initiative. **Amour :** Vous traversez une période heureuse.

LION (24-7 au 23-8)

Travail : Sur le plan financier vous avez beaucoup de chance. Ne vous écarterez pas cependant de votre ligne habituelle. **Amour :** Une grande fidélité vous attache à la personne que vous aimez. Son caractère sévère vous guide bien. **Santé :** Votre organisme ne supporte pas les surcharges. Consommez très peu de pain, des glaces et des sorbets.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail : Vous raisonnez juste au sujet des événements présents. Vous vous ferez à votre intuition. **Amour :** Accord parfait avec l'être aimé. Ensemble vous vivez dans un climat peu banal, toujours un peu insouciant. **Santé :** Prenez un peu de distraction. Eloignez les soucis, ils vous gêneraient et votre sommeil serait écourté.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail : Les techniques nouvelles vous attirent à condition qu'elles aient un but assez pratique. **Amour :** Fiez-vous à votre intuition. Elle vous oriente très bien, surtout en ce qui concerne l'amitié. **Santé :** Les repas trop riches sont mal supportés par votre organisme. Il souffre d'encombrements digestifs.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail : Vous vous rapprochez de votre fidèle associé. Il peut faciliter vos échanges. **Amour :** Ne soyez pas trop sévère dans vos jugements ; sachez oublier les petits désagréments de la vie en commun. **Santé :** Une grande

amélioration des maux de reins, grâce à une meilleure circulation.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail : Vous ne savez pas très bien contrôler vos finances ; des idées neuves, faciles à réaliser vous seront proposées. **Amour :** Vous pouvez compter sur une affection très fidèle qui enchantera votre sensibilité qui n'aime pas la solitude. **Santé :** Le régime un peu différent de ces jours peut fatiguer votre foie et vous donner une certaine nervosité.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail : Vous êtes au maximum de votre chance. Ne contrariez pas vos projets. Evitez la routine. **Amour :** Ne commettez pas une injustice même si votre intention est de rendre service. **Santé :** Evitez les chutes dont les suites sont toujours longues et douloureuses. Ne portez pas de talons trop hauts.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

Travail : La chance s'offre à vous soutenir. Elle vous donnera une aide inattendue, qui apporte brusquement la réussite. **Amour :** Le bonheur est à son plus haut point. Une rencontre provoquera les élan les plus authentiques de la passion. **Santé :** Soyez prudent avec votre cœur. Gravissez posément les escaliers et

Finis le tartre et la rouille

CONDITIONNEUR D'EAU
LLOYD & LIMARO

- Plus de calcaire dans les conduites
- Suppression des dépôts de calcaire existants
- Prévention de la corrosion
- Importantes économies d'énergie
- L'eau conserve toutes ses propriétés naturelles
- Plus de sel, plus de manutention
- Fonctionnement autonome
- 10 ANS DE GARANTIE

Bon pour documentation

Nom Prénom

Adresse

Localité

Tél. No 2740 MOUTIER
032/93 55 88

10096-10

HYDRATEC

LE LOCLE
039/31 21 52

ÉTAINS

peka

PRÉSENTENT

1 pichet acanthes,
étain fin 95%

CONÇU ET
PRODUIT
À NEUCHÂTEL

UNE VISITE À
NOTRE SALLE
D'EXPOSITION
S'IMPOSE

Prix raisonnables,
 finition impeccable

Nos propres ateliers
de gravure
et de réparation

Envoi de nos catalogues
sur demande

PAUL KRAMER NEUCHÂTEL SA
Maillefer 15, NEUCHÂTEL, tél. (038) 25 05 22

136279-10

**Sécher son linge
au séchoir -
aussi parfaitement que
dans la nature.**

(et presque aussi
bon marché)

**Un procédé
nouveau et
révolutionnaire:**
l'air du local de
séchage - et par
conséquent le
linge - est dés-
hydraté par
condensation:

Ce qui signifie pour vous:

- un séchage rapide et plein d'égards pour le linge
- pas d'effet de chaleur, ce qui donne un linge moelleux et facile à repasser
- pas de gaspillage d'une coûteuse énergie de chauffage (très faible consommation d'électricité)
- pas de dégâts dus à l'humidité
- montage simple, sans frais d'installation complémentaire
- deux modèles selon la grandeur du local de séchage

KROGER

1052 Lausanne 021 32 92 90
3117 Kiesen BE 031 98 16 12

11335-10

Veuillez nous envoyer
une documentation détaillée
sur le Secomat

A adresser à:
Krüger + Co.,
9113 Degersheim

Nom: FA

Rue:

Lieux:

Téléphone:

CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

ATHLETER TSAOROZ
BUTEETHAECUAST
AOBBPNNENARCTSR
TIUEEETENEUEEUT
RALLMREEDIRTEEST
VLXEEPCELELCOIT
EELIOMPUIOUEMUA
XELMIETLNCIBER
VYROCEYGOEDIRID
BALODPTIAIAUHSZ
VALEIRTRTTLSSSE
AETENAOEEUAERANV
VTOTXERMBNDURNTI
ERIAURBUEIIRTEO
CETCEETHORNEESN

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Il vous restera alors sept lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un poisson. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche ou de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut.

Abbé - Athlète - Ail - Avion - Athée - Avec - Autour - Aladin - Boule - Battue - Crâne - Etre - Lente - Noeur - Ost - Pelle - Saute - Sente - Sauce - Stéréotypie - Serre - Stratagème - Terre - Tard - Test - Toit - Taxation - Taximètre - Tubulure - Tubercule - Timidité - Unir - Varlope - Véhicule - Vélocipède - Vélodrome - Vêtement - Xylène - Zibeline - Zoroastre.

(Solution en page radio)

EUROTEL

Neuchâtel
Av. de la Gare 17
Tél. 21 21 21

DU NOUVEAU!

Les clients qui libèrent la table à midi et ceux qui commandent entre 13 h et 14 h

1 CAFÉ GRATUIT
avec le menu

11146-10

Ford Transit. Valeur accrue.

**Nouveau: valeur
accrue gratuite
pour le Transit.**

- moteur ACT de 2,0/178 ch (nouveau sur empattement court, de série sur empattement long)
- radio OL/OM/OUIC à présélection (empattement court)
- tableau de bord DeLux avec bac, allume-cigares, montre à quartz, totalisateur journalier, couvercle de boîte à gants
- cabine DeLux avec siège du conducteur réglable sur 3 axes, revêtements en tissu, garnitures latérales de sièges, bacs de portières
- insonorisation supplémentaire
- marche-pied arrière, pare-chocs garnis de plastique (empattement court)

**Et rentabilité
accrue!**

De plus:
Transit 1600 E au
prix incroyable de
Fr. 16'160.-! Chez nous:

GARAGE DES 3 ROIS SA
J.-P. et M. Nussbaumer

Neuchâtel (038) 25 83 01
La Chaux-de-Fonds (039) 26 81 81
Le Locle (039) 31 24 31

Garage Basset - Fleurier
Garage Nappez - Les Geneveys-sur-Coffrane
Garage Hauser - Le Landéron.

10490-10

**Sbrinz. Un fromage
qui fait chanter nos vins.**

Genève - Vully - La Côte - Lavaux - Valais - Chablais - Vaud - Loc de Bière - Neuchâtel

Le sbrinz corsé est un délice au palais de tout amateur de vin. En fines ribebes, pour accompagner un blanc gouleyant ou un rouge fruité, il développe pleinement son arôme savoureux et racé. Vous trouverez le sbrinz chez l'un des détaillants mentionnés ci-dessous. Il pourra aussi vous fournir un robot à ribebes très pratique.

Sbrinz, un fromage étonnant.

Aigle: Aeschbacher SA, rue du Collège et rue du Midi. **Anzère:** Le Chalet, R. Blanc. **Avenches:** Fritz Buri. **Bevaix:** B. Versel. **Bévilard:** René Lusser. **Bex:** F. Buchs. **Bièche:** Kurt Bien, rue de moulin, EPA/UNIP, rue Dufour, O. Gehri, Usego, rue de l'Ellenau, F. Graf, Usego, route du Büttenberg, Grünig SA, rue de la gare, Langgasse, rue de Nidau, P. Herren, rue du canal, M. Rohrer, Usego, rue de Boujean, E. Schafroth, rue d'Orpund, Hans Thomi, chemin du tilleul, H. Wähl, allée de Champagne, W. Zaugg, rue Neuve. **Boudry:** Chr. Ludwig. **Bulle:** Dougoud Fromages. **Chailly:** René Bonjour. **Château d'Éc:** Charles Isoz, La Fruitière. **La Chaux-de-Fonds:** J. Barrachina, Balance 12, Laiterie Kernen, rue de la Serre 55, A. Sterchi, Eplatures, r. Hôtel-de-ville, Passage du Centre, Jacques Zybach, rue du Locle. **Cheseaux-sur-Lausanne:** P. Reymond, **Chézard St Martin:** W. Gutknecht, **Colombier:** R. Abbet, **Courcelon:** Ad. Lussi, **Courgenay:** E. Schärer, **Courtelary:** Bernard Wenger, **Crémines:** Remy Grimaître, **Delémont:** Hans Maurer, **Les Diablerets:** R. Lacroix, Laiterie, **Fleurier:** P. A. Jacot, **Fontaines:** Laiterie Sandoz, **Fribourg:** Fritz Jakob, 18, rte du Jura, Conrad Fragnière, Pérolles 11, G. Sciboz, 60, Grand Rue, **Geneve:** André Barman, Aux Marchés, Burkhard SA, route de Florissant, Armand Ecoeur, rue de Lyon, La Ferrière, rue Cornavin, Charles A. Jaccard, rue Servette, G. Rameau, rue des Etuves, **Les Geneveys sur Coffrane:** Chs. Bourquin, **Grandcour:** Josef Lotscher, **Haute Nendaz:** La Source, Caveau, **Ipsach:** Usego, Chr. Reust, **Lausanne:** Fromagerie Crémère Binggeli, rue Pichard et rue de l'Alé, Mme G. Dufey, av. de France, La Ferrière et ses 7 magasins spécialisés, **Le Locle:** Fritz Gerber, rue du Temple, Claude Perrotet, r. Bournot, André Spack, r. Bournot, **Malleray:** Laiterie Klotzli, **Marin:** Marcel Wille, **Martigny:** Michel Ruchet, Fromagerie Valaisanne, **Montana:** Candide Bonvin, Au petit chalet, Michel Magnin, Laiterie centrale, **Monthey:** André Arnaudo, rue de l'Industrie 60, C. Martin et fils, Fromages, **Montreux:** Au petit Suisse, Grand Rue, **Morges:** Ernest Sahli, ch. du Cottage, J.-P. Dufaux, rue Centrale, H. Morier, Grand Rue, **Môtiers:** Adrien Grivel, **Moudon:** Jean Roth, **Moutier:** Imer Collaud, Laiterie Centrale, Remy Grimaître, rue industrielle, Jean Schwegg, Bellevue, **Neuchâtel:** Fromagerie W. Bill, rue du Trésor, M. Debro, Ecluse, A. Geiser, Maladière, P. A. Geiser, Monruz, Roger Nussbaum, r. du Concert, **La Neuveville:** R. Kaiser, Mme R. Wilczynski, **Nidau:** H. Siegenthaler, **Orbe:** A. Fragnière, Laiterie Centrale, **Payerne:** E. Huber, rue de Lausanne, A. Meylan, rue d'Yverdon, Fritz Buri, Au vieux chalet, **Peseux:** Laiterie Centrale, **Les Ponts-de-Martel:** Nicolet SA, **Porrentruy:** F. Bigler, A l'armailli d'Ajoie, Au bon fromage, Grand rue 6, **Port:** Usego, O. Meyer, **Pully:** La Ferrière, **La Roche:** Gérard Gavillet, **Romont:** L. Ecoiffey, **Ropraz:** Peter Zürcher, **La Sagne:** Henri Perret, **St Aubin:** J.-E. Guidoux, **St Blaise:** A. Javet, **St Imier:** Benjamin Demont, **Sierre:** Boutique La Source, au Centre commercial, La Crémère SA, av. Général Guisan, P. Métrailler SA, rte du Simplon, **Sion:** La Chaumière, Georges Martin, La Source, Dent Blanche, **Soyhières:** Mertenat-Wernli, **Tavannes:** Robert Schwab, **La Tour-de-Trême:** Edmond Richoz, **Tramelan:** Pierre Romang, **Travers:** Roger Pagnier, **Ursy:** Joseph Schaller, **Verbier:** La Chaumière, A. Blanc, **Vevey:** A. Matthey, Laiterie du Simplon, **Villars-sur-Glâne:** Pascal Oeberson, Laiterie des Daillettes, **Yverdon:** Jean Weber, rue du Lac.

Dans toute la Suisse romande également dans les magasins Migros et la plupart des magasins Coop.

141903-10

FUST

De petits appareils sont
des cadeaux idéals.

**Cuifriers, fers à repasser
à vapeur, grils, machines
espresso, malaxeurs,
sèche-cheveux, rasoirs,
etc.**

aux prix FUST les plus bas!

Garantie de prix FUST:
argent remboursé si vous
trouvez le même meilleur
marché ailleurs. 136367-10

Electro-Ménager - Cuisines Fust

Marin, Marin-Centre Tel 038/334848
Bièche, 36 Rue Centrale Tel 032/228525
Chaux-de-Fonds, Jumbo Tel 039/266865
Villars - Glâne, Jumbo Moncor Tel 037/245414
et 43 succursales

FUST

PHARMACIE DES BEAUX-ARTS
Neuchâtel, Av. du 1^{er} Mars 038/242400

CI. FAVEZ - pharmacien

SPÉCIALISÉ EN
**PRODUITS VÉTÉRINAIRES
POUR PETITS ANIMAUX**

**A votre disposition,
médicaments vétérinaires
et fortifiants pour
toutes saisons.**

**Colliers antiparasitaires
résistants à l'eau, pour
chiens et chats.**

**Shampoings secs et
liquides toutes variétés.**

11265-10

**Vous faut-il
une nouvelle
voiture?
Achetez-la!
Nous vous aiderons.**

Vous obtenez un crédit en espèces jusqu'à Fr. 30'000.- et plus. Remboursement sur mesure: choisissez vous-même une mensualité adaptée à votre budget. Sur demande, mensualités particulièrement basses.

Ci-inclus, pour votre sécurité: une assurance qui paie vos mensualités en cas de maladie, accident, invalidité et couvre le solde de la dette en cas de décès. Discretion assurée!

Remplir, détacher et envoyer!

Oui, j'aimerais un crédit de Fr. _____

Mensualité désirée env. Fr. _____

Nom: E 391

Rue/No domicile ici depuis nationalité employeur salaire mensuel Fr. nombre d'enfants mineurs

domicile précédent profession état civil depuis? loyer mensuel Fr.

signature

Banque Rohner

1211 Genève 1, Rue du Rhône 68, Tél. 022/28 07 55

Herzog BSR

INFORMATIONS SUISSES

La guerre des «gangs» à Lucerne: quand l'été s'annonce chaud...

«Es ged e heisse Simmer» (Nous allons au-devant d'un été agité): voilà ce que l'on peut lire en lettres grasses sur les murs de maisons lucernoises. La température n'y est pas mais «L'été chaud» a bel et bien commencé à Lucerne. Depuis quelques jours deux bandes d'adolescents — les «Teddies» et les «punks» — rivalisent d'audace et de cruauté. Ces deux groupes, vivant sur pied de guerre depuis passablement de temps déjà, se sont affrontés directement et pour la première fois lors de l'occupation de l'hôtel «Einhorn» à Lucerne. Depuis cette affaire, les esprits ne se sont plus calmés et en ville de Lucerne ainsi que dans les environs on assiste presque

quotidiennement à des actes de violence.

CONCERT ANNULÉ

Pour éviter le pire, les autorités, d'entente avec les organisateurs d'un concert prévu samedi dernier à Emmen, ont décidé d'annuler cette manifestation. La raison est évidente: les membres de l'orchestre «Crazy» sont des... «punks» et les «teddies» leur avaient fait savoir qu'ils seraient «réduits en pièces détachées». Dimanche, une bande de «teddies», armés de chaînes et de bâtons, ont fait irruption dans l'ancien pénitencier du «Sedel», point de ralliement des

jeunes. De nombreux adolescents qui passaient leur dimanche dans ces locaux ont été pris à partie. «On se serait cru en face d'une horde de SS», devait nous déclarer un des adolescents, passés à tabac par cette bande sauvage, de teddies. Même notre correspondant en Suisse centrale a été menacé par ces adolescents: on reproche à notre confrère d'avoir été par trop critique dans ses articles.

Que fait la police? Jusqu'à maintenant les gardiens de l'ordre ont évité toute confrontation. Cette façon de voir les événements est critiquée au bord du lac des Quatre-Cantons.

E. E.

Imposition des services bancaires: nouveau «non» opposé au projet d'impôt anticipé

BERNE (ATS).— Après le Conseil des Etats, la commission du Conseil national a dit «non» au projet du Conseil fédéral visant à frapper d'un impôt anticipé de 5 % les intérêts des avoirs fiduciaires déposés auprès des banques. Par 16 voix contre 11, elle a refusé d'entrer en matière sur cet objet, lundi, au cours d'une séance tenue à Berne. La Chambre du peuple se prononcera en juin à ce sujet.

La commission, que préside le Grison Toni Cantieni, démocrate-chrétien, a donc abondé dans le sens du Conseil des Etats qui avait déjà refusé d'entrer en matière en mars dernier par 24 voix contre 14. Mais une proposition minoritaire socialiste sera déposée, a fait savoir le conseiller national Otto Stich, socialiste soleurois. La majorité de la commission a tenu compte, pour prendre sa décision, du fait que la base constitutionnelle est jugée insuffisante. Une expertise du professeur Boeckli avait en particulier mis en doute la constitutionnalité de l'impôt envisagé. La majorité a aussi pris en considération le danger d'évasion à l'étranger des affaires fiduciaires de nos banques. La Grande-Bretagne, l'Autriche et les Etats-Unis cherchent à constituer des places financières sur leur territoire. Des articles dans la presse anglaise ont souligné que la Suisse serait en train de perdre sa position privilégiée. La motion votée par le parlement et qui parle d'imposition des banques ne portait exclusivement sur un impôt anticipé, mais elle demandait un examen des différentes possibilités de frapper les services bancaires.

PETITS ÉPARGNANTS ET GRANDS FINANCIERS SUR LE MÊME PIED

Pour la minorité, l'impôt anticipé envisagé n'est pas une taxe spéciale, mais seulement un moyen de rendre notre impôt anticipé plus efficace. Il est trop facile, a estimé M. Stich, d'élever le paiement de

l'impôt anticipé quand on est étranger. La proposition socialiste veut frapper les avoirs fiduciaires dans la perspective de mettre sur le même pied les petits épargnants et les grands financiers. Les 200 à 300 millions que rapporterait l'impôt ne sont pas à dédaigner dans la situation

actuelle des finances fédérales. Le genre d'affaires que vise l'impôt ont triplé en quatre ans, passant de 50 milliards en 1977 à 145 milliards en 1980. Une taxation des intérêts des avoirs fiduciaires n'aurait pas les effets dévastateurs qu'on veut bien lui prêter.

Pêcheur de Chevroux porté disparu sur le lac de Neuchâtel

Les rafales de vent mouillé qui ont déferlé pendant toute la journée d'hier sur le lac ont fait, en toute vraisemblance, une victime.

En effet, un pêcheur professionnel, M. Paul Bonny, de Chevroux, âgé d'une septantaine d'années, est porté disparu depuis hier matin.

Voici les faits tels qu'ils peuvent être reconstitués. Vers 6 heures, hier matin, M. Paul Bonny quittait avec sa barque le port de Chevroux pour aller, comme à l'accoutumée, relever ses filets. Que s'est-il passé au large? On se perd en suppositions. A-t-il été déséquilibré au moment de retirer un lourd filet? A-t-il fait une fausse manœuvre? Un faux mouvement? Il paraît, toutefois, sûr qu'il soit tombé au lac.

Trois heures et demie après son départ du rivage, sa barque était, en

effet, retrouvée au large de la baie d'Ostende sans âme qui vive.

A 9 h 36, l'alerte était donnée à la Police cantonale vaudoise. Peu après, trois vedettes, celles des polices du lac vaudoise et fribourgeoise, ainsi que celle de l'inspection cantonale neuchâteloise de la navigation procédaient de concert à des recherches d'envergure dans des conditions très difficiles: le vent soulevait des vagues hautes d'un mètre. Poursuivies jusqu'en fin d'après-midi dans le secteur du lac où aurait disparu le pêcheur, elles n'ont pas abouti et seront reprises aujourd'hui.

La température de l'eau encore inférieure à 10 degrés, la profondeur du lac — elle atteint rapidement 30 mètres en face d'Ostende — sont autant d'éléments qui ne laissent guère d'espoir de retrouver en vie le disparu. C. Z.

VALAIS LE DRAME DES BORDS DU RHÔNE «Qu'on m'apporte le mort» dit le défenseur!..

«Michel Charbonnet, celui que tout le monde croit mort, enlisé au fond du fleuve, est peut être vivant quelque part, à l'étranger, allez savoir. Qu'on m'apporte son cadavre s'il est mort...» devait s'écrier hier en substance devant le tribunal d'arrondissement de Sion le défenseur de Marcel Dayer, 43 ans, d'Hérémence, l'homme qui est aujourd'hui accusé d'avoir donné un coup de poing à M. Charbonnet en le faisant du même coup basculer dans le fleuve. L'affaire remonte à juillet 1980. Le procureur Pierre Antonioni a réclamé hier devant le tribunal d'arrondissement à Sion quatre ans de réclusion. La défense assurée par M^{me} Bernard Cottagnoud a demandé la mise en liberté immédiate de son client étant donné qu'il est enrhumé depuis huit mois déjà dans les prisons de Sion.

Etrange pique-nique à coup sûr que celui qui se déroula le 26 juillet 1980 sur les bords du Rhône à Sion. Michel et Marcel Dayer, deux frères, Michel Charbonnet, la victime, et Odette Ruppen, l'amie de Michel D. avaient décidé de partager raclette et grillade sur les bords enchanteurs du fleuve. On but plusieurs litres, notamment un litre d'eau-de-vie. Vers 18 h, après une partie de cartes, le ton monta. Michel Charbonnet traita Marcel Dayer de «c...» et lui reprocha d'avoir fait de la prison. Sous l'effet de la colère et de l'alcool, Marcel envoya un coup de poing à Michel Charbonnet qui bascula dans le fleuve. On tenta de le retirer, mais en vain. L'homme a été emporté par les flots.

Le procureur a retenu tout d'abord les lésions corporelles, ce coup de poing suivi de la mort puis, à la suite d'une vision locale, est revenu sur ses premières conclusions, et a demandé quatre ans de réclusion pour homicide par négligence.

INCIDENT D'AUDIENCE

Un incident a marqué l'ouverture du procès en matinée. M^{me} Cottagnoud, défenseur de Marcel Dayer, refusait de voir «les héritiers d'un pseudo-défunt» venir réclamer des indemnités alors que «Michel Charbonnet n'est pas mort civilement». Son décès n'a pas été déclaré. La succession ne peut s'ouvrir qu'après la mort de l'intéressé. Pour M^{me} Cottagnoud rien ne prouve que la victime qui a reçu ce coup de poing soit réellement morte. L'homme a été vu à Sion le soir même par un témoin digne de foi, M^{me} Christiane Micheloud, tenancière du «pavillon des Sports» chez qui Charbonnet se rendait souvent. A la suite de cet incident le tribunal a suspendu l'audience puis a écarté l'exception soulevée par la défense.

Pour le procureur général, Michel Charbonnet est bel et bien mort. Le procureur repousse le témoignage de M^{me} Micheloud. Si la Sédunoise avait réellement vu la victime des bords du Rhône après le drame, elle aurait parlé de ses habits mouillés. Or, elle n'a rien vu de tel.

Le procès se termine sur un certain mystère. Michel Charbonnet projeté au Rhône d'un coup de poing est-il vivant ou non? a-t-il pu sortir du fleuve et s'enfuir à l'étranger? On sait que ce soir là 1200 fr. ont été volés chez sa mère à Sion.

ON VA INTERROGER ODETTE

Tout laisse supposer que, tôt ou tard, la justice valaisanne va interroger à nouveau

Odette Ruppen, cette femme qui aurait assisté à la bagarre et qui en sait peut-être beaucoup plus qu'on le croit. Le procureur a demandé hier ce complément d'enquête. L'hypothèse selon laquelle il y ait eu ce dimanche de juillet au bord du Rhône non pas seulement homicide par négligence mais meurtre, l'homme ayant été poussé

volontairement dans le fleuve n'est pas exclue d'emblée aujourd'hui encore par les enquêteurs du fait que certains témoignages sont contradictoires. Une affaire dont on attend un premier jugement mais qui peut être sujet encore à certains rebondissements. M. F.

VAUD

Une femme à la présidence du Grand conseil vaudois

LAUSANNE (ATS).— Le Grand conseil vaudois a ouvert sa session ordinaire de printemps, lundi après-midi, en appelant pour la première fois à sa présidence une femme, M^{me} Marguerite Narbel-Pernet (libérale, Lausanne), qui a été élue par 123 voix sur 150 bulletins valables. Docteur en sciences et biologiste, M^{me} Narbel a dirigé l'Ecole cantonale vaudoise de laborantines et laborantins médicaux et elle est chargée de cours à l'Université de Genève. Elle siège au comité central de la Ligue suisse pour la protection de la nature. M. André Peyer, vigneron (radical, Vufflens-le-Château) a été élu premier vice-président, et M. Jean-François Thoney, ingénieur (socialiste, Pully) second vice-président.

Avant d'être son nouveau bureau pour 1981, le législatif vaudois a entendu le serment de MM. Daniel Schmutz (socialiste) et Jean-Pascal Delamuraz (radical), qui succèdent au Conseil d'Etat, à MM. André Gavillet et Edouard Debétaz.

ON CRITIQUE LE CHUV ET L'ÉCOLE

Le Grand conseil a renvoyé lundi à une commission, pour étude et rapport, une motion libérale demandant une expertise neutre sur l'organisation et la gestion du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), à Lausanne. Affirmant que celui-ci est devenu trop cher et que ses structures sont dépassées, avant même son ouverture complète, la motionnaire demande que le gonflement fasse place à la rationalisation.

Elle estime à près de 240 millions de francs par an le coût de l'exploitation du CHUV ces prochaines années.

D'autre part, le législatif a entendu le développement d'une motion agrarienne sur les programmes scolaires et d'une motion démocrate-chrétienne pour la création d'un poste d'«ombudsman» (médiateur) cantonal. Le premier motionnaire, mécontent de l'évolution de l'enseignement, demande que le canton de Vaud quitte la conférence romande pour la coordination scolaire et se dote de programmes conformes à ses besoins propres et basés en priorité sur l'acquisition des connaissances. Le second motionnaire rappelle le succès du médiateur cantonal zuricois et suggère de tenter une même expérience en Pays vaudois.

Vol à main armée à Montreux

MONTREUX (ATS).— Un inconnu a attaqué l'employé de service aux guichets des billets et du change de la gare CHF de Montreux, dans la nuit de dimanche à lundi, et a disparu après avoir volé environ 20.000 francs. Il était 23 h 50 quand cet individu a fait irruption dans le hall de la gare, au moment de la fermeture des guichets. Sous la menace d'un revolver, il a réussi à ligoter l'employé et à vider la caisse, avant de s'enfuir dans une direction inconnue.

Rose d'Or de Montreux: émoi à cause de l'émission italienne

MONTREUX (ATS).— L'émission italienne de la Rose d'Or de Montreux, «Paloscenio», de la RAI, a soulevé pas mal d'émoi lundi. La cause en est la célèbre chanson nazie «Horst-Wessel-Lied» chantée, dans l'émission, par l'Italienne Milva. Ce sont principalement les participants hollandais qui ont protesté, eux qui marquent tous les 4 mai justement le souvenir des victimes du national-socialisme.

En fait, l'incident est dû à la formulation tronquée que les journalistes de langue allemande ont lue dans le programme. Les journalistes italiens ont pu dès lors rectifier en expliquant que le chant inscrit au programme était la version que Berthold Brecht avait écrite pour sa pièce «sainte Jeanne des abattoirs». Le secrétaire général des concours, Frank R. Tappolet, a précisé à l'ATS que le contenu de l'émission italienne était résolument antifasciste et n'empruntait plus rien au caractère nazi du «Horst-Wessel-Lied» original. Se résumant à un défaut de traduction, l'incident ne devrait pas donner lieu à une prestation officielle.

Décès d'une personnalité d'origine neuchâteloise

LAUSANNE (ATS).— M. Jacques de Reynier, qui fut pendant quatorze ans chef de mission du comité international de la Croix-Rouge — en Grèce, Palestine, Corée, Indochine, Egypte, Congo — est mort à Lutry dans sa 76^{me} année.

Neuchâtelois d'origine, Jacques de Reynier était ingénieur agronome diplômé de l'EPF-Zurich. Il fut délégué du CICR en Allemagne, dirigea de nombreuses missions de la Croix-Rouge en Afrique et en Asie et occupa, en 1961, le poste d'administrateur principal des affaires civiles du congo-ex-belge pour les Nations unies. Il avait reçu des décorations des Croix-Rouges française, grecque et suédoise.

En Suisse, il fut chef du service «Armée et foyer» d'une unité d'armée et, jusqu'en 1978, membre du conseil d'administration d'Interfood SA.

Procès Epurex: en août prochain

LAUSANNE (ATS).— Le procureur général du canton de Vaud a annoncé lundi que le procès de l'affaire «Epurex» s'ouvrira le 4 août prochain devant le tribunal correctionnel à quatre juges de Lausanne, sous la présidence de M. P.-E. Rochat. Les débats dureront jusqu'au 28 août, à raison de quatre fois trois jours. Il y aura quatre accusés, en tête desquels Jean-Jacques O., ancien PDG de l'entreprise «Epurex» (construction de stations d'épuration des eaux, à Penthaiz/Cossonay), qui sera défendu par l'ancien bâtonnier Jean-Frédéric Reymond. Les chefs d'accusation sont l'escroquerie, l'abus de confiance et le faux dans les titres. Le préjudice causé (notamment à des communes de Suisse romande) est estimé à une somme globale variant entre 15 et 25 millions de francs. L'accusation sera soutenue par M. Willy Heim, procureur général.

Conseil d'Etat: répartition des départements

LAUSANNE (ATS).— A la suite de l'entrée de deux nouveaux membres au Conseil d'Etat vaudois, celui-ci a procédé lundi à la répartition des sept départements. Il n'y a eu aucun changement: le socialiste Daniel Schmutz succède au socialiste André Gavillet aux finances et le radical Jean-Pascal Delamuraz remplace le radical Edouard Debétaz au département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Ainsi, M. Raymond Junod — dont on pensait qu'il pourrait passer au département de M. Debétaz — conserve l'instruction publique et les cultes.

Il reste à désigner, prochainement, les présidents des deux banques d'Etat. La Banque cantonale vaudoise et le Crédit foncier vaudois étaient présidés jusqu'ici, respectivement, par les deux conseillers d'Etat démissionnaires, MM. Debétaz et Gavillet.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

SUITE Le duel ce soir

Le PC met sur pied les meetings départementaux pour le deuxième tour de l'élection présidentielle, afin de faire connaître l'appel du comité central «à voter pour le candidat socialiste, François Mitterrand, avec l'objectif de réunir les meilleures conditions pour développer les luttes en vue de satisfaire les grandes revendications, le vrai changement, un gouvernement d'union de la gauche avec des ministres communistes».

Par ailleurs, la résolution prise le 28 avril dernier par le comité central a été diffusée à huit millions d'exemplaires, et 25 meetings ont été programmés du 1^{er} au 8 mai, dont un animé par M. Georges Marchais, le 7 mai à Gentilly.

Du coup, M. Berand Stasi, dans «CDS — actualités» s'inquiète: dire que réduit à 15 % de l'électorat, le parti communiste est moins dangereux, c'est méconnaître la véritable nature de ce parti», écrit-il. «Sa

force réelle ne dépend pas uniquement, loin de là, de son impact électoral... L'efficacité de son appareil militant, sa capacité de noyautage et la vigueur de sa force de manœuvre syndicale sont restées intactes. Elles pèseraient de tout leur poids sur Mitterrand si, grâce à l'appui du parti communiste, il était élu...».

LES «VERTS»

Répondant aux écologistes, le candidat socialiste a développé des positions qui sont plutôt favorablement accueillies par les «verts», encore que M. Brice Lalonde soit toujours décidé à ne pas donner de consignes de vote.

Néanmoins certaines divergences subsistent, notamment à propos des centrales nucléaires et de la force de frappe. M. Mitterrand étant décidé à assumer

une partie de l'héritage des structures qui lui auront été laissées.

Chez les giscardiens, encore sous le charme du rassemblement de Pantin, on estime qu'une évolution très nette en faveur du président sortant se dessine au sein de l'électorat gaulliste, voire purement chiraquien.

M. Labbé, président du groupe RPR de l'assemblée nationale, a réaffirmé devant la presse, lundi après-midi, qu'au nom des valeurs pour lesquelles il a toujours combattu et auxquelles il croit, son choix «ne peut se porter que sur Valéry Giscard d'Estaing».

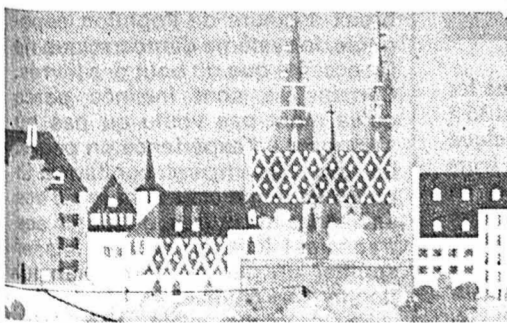
Il a fait remarquer qu'ainsi, après la déclaration courageuse de Jacques Chirac, le triumvirat du «rassemblement» — MM. Marc Jacquet, Bernard Pons et lui-même — avait exprimé un sentiment identique.

Flash... Espagne

MADRID (AFP).— Les quatre terroristes des «GRAP» (groupes révolutionnaires armés du Premier octobre), auteurs des attentats perpétrés à Madrid et Barcelone (voir en première page), ont été identifiés par la police, qui signale la présence parmi eux du chef suprême de cette organisation. Ce dernier, Enrique Cerdan Calixto, alias «Fernando», serait l'un des deux terroristes qui ont réussi à prendre la fuite après avoir assassiné les deux gardes civils de Barcelone.

«Fernando» a eu maille à partir avec la police depuis 1977, année où il avait été impliqué dans l'enlèvement d'un homme d'affaires et d'un général. Condamné à 30 ans de prison en mars 1979 pour l'assassinat de deux policiers, il s'était évadé en décembre de la même année.

Les exposants satisfaits et la montre analogique à quartz a le vent en poupe



D'une façon générale, la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie, organisée dans le cadre de la Foire d'échantillons, a été satisfaisante et même très satisfaisante pour la majorité des exposants suisses, ont indiqué les organisateurs de la manifestation. Ce succès, disent-ils, s'explique tout d'abord par un cours du franc qui reste favorable aux exportations et, d'autre part, par les performances technologiques et l'attrait esthétique des montres suisses.

Une enquête menée pendant la foire et portant sur un échantillon de 40 % des exposants du secteur horloger laisse apparaître que pour un exposant sur deux les affaires conclues ont été meilleures ou nettement meilleures que l'an dernier. L'autre moitié des réponses se répartit ainsi: 40 % des exposants font part d'affaires d'un niveau identique à celui de 1980, alors que 10 % n'ont pas obtenu des résultats aussi bons que précédemment.

En ce qui concerne le type technologique du produit, la montre à quartz analogique a nettement le vent en poupe et tient la première place en tête des produits les plus

demandés, laissant loin derrière la montre mécanique à remontage manuel...

Les visiteurs professionnels ont été légèrement plus nombreux que l'an dernier et ils ont noué des contacts avec un nombre plus grand d'exposants. La plupart d'entre eux venaient d'Europe, mais aussi du Moyen-Orient. Les visiteurs américains étaient «passablement plus nombreux» à défiler devant les stands qu'un an auparavant. L'horlogerie de gros volume a connu de son côté un léger mieux par rapport à l'an dernier. Les branches annexes, en revanche, n'ont pas eu un meilleur succès qu'à la foire de 1980.

MOINS DE VISITEURS POUR LA BIJOUTERIE

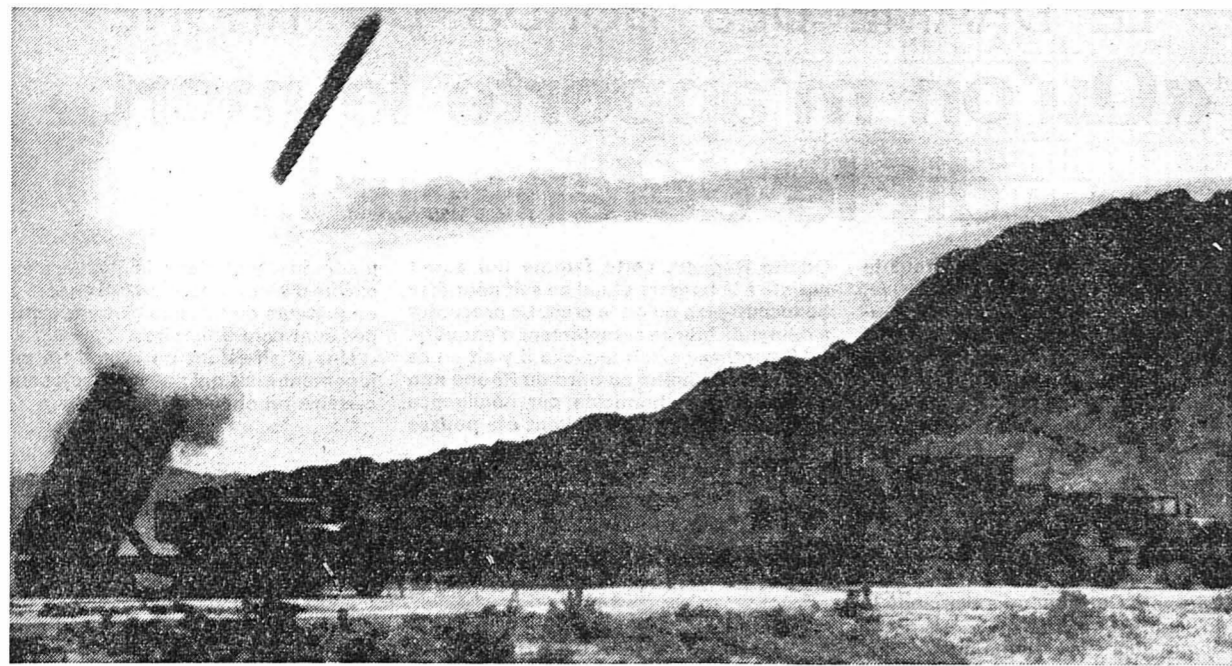
En ce qui concerne la bijouterie, les organisateurs ont souligné qu'une enquête similaire portant sur un échantillon de 35 % des exposants a permis de constater que 40 % environ des réponses indiquent des résultats supérieurs à 1980, 25 % des résultats égaux et 35 % des résultats inférieurs. Ces derniers concernent la joaillerie et la

bijouterie de prix moyen supérieur, ainsi que les ventes de pierres et perles.

Toujours selon l'enquête, le nombre de visiteurs a été inférieur à ce qu'il fut en 1980. Environ 20 à 25 % des réponses ont fait état d'une augmentation, 20 à 25 % ont signalé un nombre identique et 50 % une diminution. Les visiteurs en provenance des Etats-Unis paraissent avoir augmenté, alors que ceux d'Europe et en particulier d'Allemagne sembleraient être en diminution.

Pour l'orfèvrerie argent massif, le résultat de la Foire 1980 est sensiblement identique à celui de 1980. Les articles les plus demandés se situent dans les catégories des prix élevés. On relève que les prix ont été réduits d'environ 10 % en raison de la baisse du cours international de l'argent survenue peu avant la foire.

Les organisateurs ont enfin déclaré que les exposants de la bijouterie suisse demandent, à une très grande majorité, à conserver leurs emplacements en 1982 et quelques-uns souhaitent obtenir un stand plus grand. Plusieurs exposants souhaitent par ailleurs que la durée de la foire soit réduite. (ATS).



Essai d'un missile de croisière aux Etats-Unis. (Téléphoto AP)

Haig parle au Conseil de l'OTAN URSS-Etats-Unis : des négociations?

ROME (AP). — A l'occasion de la première journée de la réunion des ministres des affaires étrangères de l'OTAN, lundi à Rome, le secrétaire d'Etat américain, M. Haig, a annoncé l'intention des Etats-Unis d'ouvrir avant la fin de l'année des négociations avec l'Union soviétique sur la limitation des armements nucléaires en Europe.

Cette première séance de la réunion de l'OTAN a eu lieu à huis clos, mais selon de bonnes sources, M. Haig a lié les progrès futurs des négociations avec les Soviétiques à leur attitude internationale.

Les partenaires des Etats-Unis dans l'Alliance atlantique avaient fait pression pour l'ouverture de telles négociations. Ainsi l'Italie et la Belgique avaient ouvert les débats par un appel à l'ouverture de telles négociations.

Le ministre belge des affaires étrangères, M. Nothomb, a accusé l'Union soviétique de mettre en danger l'équilibre militaire Est-Ouest en poursuivant depuis dix ans « un effort d'armement qui n'est pas réciproque », mais « cela ne doit en aucun cas signifier que nous devons rompre le dialogue », a-t-il dit.

L'initiative américaine annoncée par M. Haig a été accueillie avec satisfaction par les partenaires des Etats-Unis, notamment la RFA et l'Italie.

Le premier contact américano-soviétique de haut rang, au cours duquel l'initiative américaine sera examinée, aura lieu en septembre à l'ouverture de l'assemblée générale des Nations unies, où M. Haig devrait rencontrer M. Gromyko, le ministre soviétique des affaires étrangères.

Selon les informations recueillies sur cette première séance de la réunion de l'OTAN, M. Haig aurait affirmé que la base des négociations avec les Soviétiques dépendait notamment de l'attitude de ces derniers à l'égard de la Pologne, et que cette proposition de dialogue ne traduisait en aucune façon une atténuation de la détermination des

Etats-Unis à s'opposer à un renforcement de l'influence soviétique.

Par ailleurs, M. Haig a révélé aux ministres des affaires étrangères que M. Reagan avait récemment écrit à M. Brejnev une lettre de plusieurs pages, manuscrite, sur les problèmes actuels entre l'Est et l'Ouest.

Cette querelle...

BONN (AFP). — Deux semaines avant son voyage aux Etats-Unis, le chancelier Schmidt est soumis à des pressions de plus en plus fortes de la part de la base du parti social-démocrate qui est hostile à l'implantation prévue en 1983 sur le territoire de la RFA de fusées nucléaires «Pershing 2» et de 96 missiles de croisière.

Le président du parti social-démocrate, l'ancien chancelier Willy Brandt, lui-même, a estimé dimanche soir lors d'une réunion des sociaux-démocrates de Bade-Wurtemberg qu'Américains et Soviétiques devaient coûte que coûte négocier sur un « arrêt de la course folle aux armements ».

Les sociaux-démocrates du Bade-Wurtemberg, conduits par l'ancien ministre Erhard Eppler, sont allés encore plus loin. Pour eux, la décision de décembre 1979 de l'OTAN, qui prévoit parallèlement l'installation à partir de 1983 des euro-missiles en Europe occidentale et l'ouverture entre Washington et Moscou de négociations sur une limitation à bas niveau des fusées nucléaires stationnées sur le sol européen, doit être annulée purement et simplement.

Begin condamne l'attitude franco-allemande

JÉRUSALEM (AFP). — Le premier ministre israélien, M. Begin, a violemment condamné le chancelier ouest-allemand Schmidt et le président français Giscard d'Estaing pour leur attitude dans le conflit israélo-arabe, a rapporté la radio israélienne.

Prenant la parole devant son parti, le «Héroul», M. Begin a déclaré: «Le chancelier Schmidt et le président Giscard sont

des personnes âpres au gain». La radio, qui retransmettait ce discours, a précisé que M. Begin faisait allusion aux clichés antisémites ayant cours dans le passé en Europe.

LES CRIS DE LA RÉVOLUTION

«Les Français ont oublié les cris de liberté, égalité, fraternité de la révolution. Quant aux Allemands, ils ont oublié le

crime commis contre notre peuple» a dit M. Begin, cité par la radio.

M. Begin évoquait les récentes déclarations de M. Schmidt à son retour d'Arabie Séoudite, selon qui «Israël était responsable de l'impasse au Proche-Orient» ainsi que ses propos concernant «l'obligation morale de l'Allemagne envers l'OLP».

«La France et l'Allemagne n'ont qu'une chose en tête: vendre le maximum d'armes et acheter du pétrole à bas prix», a ajouté M. Begin.

De son côté, le président syrien Assad a accusé dimanche les Etats-Unis et Israël de comploter pour assurer le contrôle d'Israël sur le Liban et pour imposer des «changements à une grande échelle» dans cette région.

Terrorisme (aussi) en Bolivie

LA PAZ (AP). — Près de 50 terroristes d'extrême-droite, conduits par l'ex-ministre de la santé et président du parti de la Phalange Carlos Valverde, se sont emparés samedi d'installations pétrolières, ont pris plus de 50 personnes en otage et exigent la démission du général Luis Garcia Meza et des membres de la junte.

Le groupe a menacé de faire sauter les installations pétrolières, situées à 692 km au sud-ouest de La Paz, si leurs exigences ne sont pas satisfaites.

Outre les démissions, les terroristes exigent aussi la réunion de tous les commandants militaires, la publication des manifestes politiques du parti de la Phalange dans la presse nationale, et la formation d'un gouvernement de transition civilo-militaire.

Le général Luis Garcia Meza a pris le pouvoir en juillet dernier à l'occasion d'un coup d'Etat soutenu par l'extrême-droite et les phalangistes.

Au cours des derniers mois, il a du faire face à une opposition grandissante, tant civile que militaire.

AUCUNE IMPORTANCE

Le gouvernement n'a pas encore réagi officiellement à l'annonce de l'attaque phalangiste, mais, selon des militaires de Santa-Cruz contactés par téléphone, cette action est considérée comme un «incident isolé» de peu d'importance.

Un exploit chirurgical

BELFAST (AP). — Une équipe de chirurgiens irlandais est parvenue dimanche matin à greffer la jambe sectionnée d'un petit garçon de six ans après tout une nuit d'efforts.

«L'opération a été longue et délicate, mais ils sont arrivés à leurs fins», a déclaré un porte-parole de l'hôpital. «Il faut cependant attendre pour savoir si l'opération est complètement réussie». Il a ajouté que l'état de santé du petit garçon était jugé satisfaisant.

La jambe de l'enfant, Joseph Meade, un petit Irlandais du sud, a été section-

née juste au dessous du genou dans un accident de tracteur. L'hôpital d'Ulster, spécialisé en micro-chirurgie, a immédiatement été contacté, et une équipe de chirurgiens s'est tenue prête à intervenir.

Le petit garçon et sa jambe, conservée dans de la glace, ont aussitôt été emmenés dans un avion spécial. L'enfant est arrivé à l'hôpital huit heures après l'accident.

C'est la deuxième fois que cet hôpital tente la greffe d'un membre sectionné. En août dernier, les chirurgiens ont sauvé le bras d'un garçon de 13 ans qui avait eu un accident dans une scierie.

UNE «PREMIÈRE»

Cette dissolution de la chambre de Berlin-Ouest, la première dans l'histoire parlementaire de la ville, est la conséquence de la crise gouvernementale provoquée en janvier dernier par la démission du gouvernement régional du bourgmestre régnant, M. Dietrich Stobbe, à la suite d'un scandale financier dans lequel plusieurs de ses membres étaient impliqués.

Participent aux élections, les trois grands partis — CDU (union des chrétiens-démocrates), SPD (parti social-

ULSTER

Après Sands Francie Hughes

BELFAST (O). — Le premier ministre irlandais M. Haughey a tenté lundi une ultime démarche pour tenter de sauver la vie de Bobby Sands: il a demandé à la commission européenne des droits de l'homme d'examiner ce problème en priorité.

Les chances de survie du militant républicain apparaissent de plus en plus minces. Bobby Sands a sombré dans le coma dimanche, après 64 jours de grève de la faim, et la mort peut survenir à tout moment.

M. Haughey, qui avait favorisé la semaine dernière la visite rendue à la prison de Mazé par trois parlementaires européens irlandais, s'est cependant déclaré convaincu que «même à cette onzième heure», une solution humanitaire pourrait être trouvée par «une approche plus souple» de la part des autorités

britanniques sur l'administration de la prison où sont détenus 440 militants de l'IRA.

L'AUTRE

Cependant, le gréviste de la faim Francis Hughes, qui serait proche de la mort à son cinquantième jour de jeûne, est lui aussi une figure légendaire de l'aile provisoire de l'IRA.

Contrairement à Sands qui était relativement peu connu, Hughes était considéré comme l'un des militants les plus dangereux de l'IRA jusqu'à sa capture après une fusillade avec des soldats britanniques il y a trois ans.

Selon les autorités de la prison de Mazé où les deux hommes font la grève de la faim, l'état de Hughes se détériore plus rapidement que celui de Sands bien que celui-ci ait cessé de s'alimenter deux semaines plus tard.

La faiblesse du militant de l'IRA s'explique apparemment par les blessures qu'il avait subies lorsqu'il avait été fait prisonnier après avoir été maîtrisé par des militaires britanniques dans le secteur de Maghera en mars 1978.

Hughes, qui portait un uniforme, avait été pris pour un soldat britannique. Lors que les militaires se présentèrent à lui, il découvrit, il en tua un et en blessa un autre. Lui-même avait été blessé de huit balles dans la jambe, mais il parvint à ramper dans les buissons.

«IRLANDE»

Les parachutistes qui passeront le secteur au peigne fin, le découvriront le lendemain, plus mort que vil, tenant toujours à la main un fusil M-16. Un blason portant le mot «Irlande» était cousu sur sa veste.

Au moment de sa capture, Hughes figurait sur la liste des extrémistes irlandais les plus recherchés. Il aurait été impliqué dans le meurtre d'une dizaine de miliciens et de policiers dans le secteur de South derry. Il fut condamné à la détention à vie pour le meurtre du soldat britannique.



Un soldat anglais passe en courant devant une fidèle de Bobby Sands. (Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

La crise espagnole

L'Espagne n'est pas guérie. L'Espagne ne guérira peut-être jamais. La preuve est faite: comme d'autres pays, elle est devenue champ de bataille. Le terrorisme, peu à peu y installe la loi de la violence. Et c'est dans la violence que des régimes, là-bas, se sont effondrés. On dirait que peu à peu règne en Espagne le climat qui, voici 45 ans, finit par déchirer ce pays, une Espagne en terrassant une autre. Politiquement parlant, la voie paraît ouverte aux solutions extrêmes. Les terroristes opposés rendront peut-être hélas nécessaire le putsch dans lequel disparaîtra un jour cette liberté que l'on croyait victorieuse dans un pays enfin réconcilié.

Et les regards s'en vont vers le palais royal qui fut, après la mort de Franco, le symbole de tous les espoirs et sans doute aussi de quelques rêves. Une page était tournée. Il fallait que l'Espagne, après tant et tant d'années, apprenne à vivre la vie des démocrates. Pas à pas. Patiemment. La démocratie, qu'était-ce donc en Espagne il y a encore bien peu de temps? Un espoir, une espérance, peut-être bien un fruit défendu. Pourtant, par touches légères, tout avait paru aller dans la bonne direction. L'Espagne oubliant le cauchemar, paraissait s'être fait une nouvelle jeunesse. Il y avait bien là-bas l'affaire basque. Mais, elle guérirait bien un jour, elle aussi. Il suffisait que dans les Espagnes, les Espagnols réapprennent à se connaître et à se comprendre.

Le vent des terroristes a balayé ces espérances. Le terrorisme est partout et même dans l'Etat. Et la question se pose, urgente, implacable, le royaume d'Espagne est-il capable de vraiment se défendre contre les assauts dont il est l'objet? C'est de gauche, mais aussi de droite que viennent les coups. Et le but est le même. Il s'agit de destabiliser l'Etat. Le retour et le recours à la dictature risquent-ils de vraiment devenir indispensables pour se garder du torrent gauchiste, pour tenter d'apaiser les colères qui par vagues de plus en plus menaçantes viennent dans certains corps de l'Etat et notamment dans l'armée, demander justice et raison?

Il est certain que dans de nombreux secteurs de l'opinion espagnole, le système démocratique ne fut accepté que du bout des lèvres. Certains se sont inclinés parce qu'ils n'ont pas voulu ou pas pu s'opposer à l'expérience en cours. Le souverain inspirait confiance. Et puis, l'Espagne était si lasse de ses anciennes aventures, de toutes ses tragédies! Il fallait bien la laisser souffler un peu. Il fallait bien lui donner une chance.

Le moment n'est pas loin, désormais, où chacun devra prendre parti. Respecter la légalité? Mais, justement, cette loi ou est-elle, que va-t-elle devenir, puisqu'elle est chaque jour bafouée, puisque le crime est devenu quotidien? Et certains se demandent si le gouvernement est encore vraiment maître de la situation, s'il n'essaie pas de donner le change. Et si les forces qui s'agitent dans les coulisses ne se préparent pas à lui donner le coup de grâce. L'ordre doit être maintenu, chacun le comprend. Mais s'adressant au roi, cette volonté risque de devenir une exigence. L'attentat de Madrid est peut-être le début d'une fin. L. G.

Au bout du fil: les «patati» et les «patata» du prince Charles

LONDRES (AP). — Le palais de Buckingham a violemment réagi lundi au fait que des coups de téléphone donnés par le prince Charles au cours de sa visite en Australie, aient fait l'objet d'écoutes dont les transcriptions seraient à présent entre les mains d'un journaliste britannique indépendant.

Selon l'agence Press-association, le journaliste Simon Regan a obtenu les enregistrements de ces communications à la suite d'interviews d'Australiens anti-royalistes. Il a rendu les bandes à ses sources après les avoir transcrites par écrit, les textes étant à présent en sûreté dans le coffre d'une banque de Sidney.

Le prince Charles avait eu certaines de ces conversations avec sa fiancée, lady Diana, et sa mère, la reine Elisabeth. Les dialogues comporteraient, à certains moments, des propos désobligeants à l'égard des Australiens en général et du premier ministre Malcolm Fraser en particulier.

TOUT À FAIT MÉPRISABLE

«Le fait d'effectuer des écoutes téléphoniques sur quiconque, et qui plus est sur un membre de la famille royale, en vue d'une éventuelle publication est méprisable», a déclaré une porte-parole du palais de Buckingham. Elle a formulé l'espoir que la presse britannique et la presse ouest-allemande — en RFA, le magazine «Die Aktuelle» s'est dit intéressé par les transcriptions — feraient preuve de responsabilité en refusant d'exploiter ces textes.

Lutte électorale indécise à Berlin-Ouest

(ATS). — Quelque 1,5 million d'électeurs de Berlin-Ouest sont appelés le 10 mai à désigner la nouvelle Chambre des députés (parlement). Il n'est pas possible, pour le moment, de prévoir qui vaincra: la coalition SPD-FDP de l'ancien ministre de la justice Vogel qui depuis des années est au pouvoir ou si la CDU gagnera à nouveau la majorité au parlement de Berlin-Ouest. La raison de ces élections anticipées au milieu d'une période législative de quatre ans est une initiative populaire lancée par les démocrates-chrétiens et qui a recueilli en un temps record plus de 100.000 signatures en faveur de la dissolution du parlement.

UNE «PREMIÈRE»

Cette dissolution de la chambre de Berlin-Ouest, la première dans l'histoire parlementaire de la ville, est la conséquence de la crise gouvernementale provoquée en janvier dernier par la démission du gouvernement régional du bourgmestre régnant, M. Dietrich Stobbe, à la suite d'un scandale financier dans lequel plusieurs de ses membres étaient impliqués.

Participent aux élections, les trois grands partis — CDU (union des chrétiens-démocrates), SPD (parti social-

démocrate) et FDP (le parti libéral) — ainsi que le parti socialiste unifié de Berlin-Ouest (SEW), la «liste alternative pour la démocratie et la protection de l'environnement» (AL), l'association des citoyens indépendants (WUB). Tous ces partis se sont déjà présentés lors des élections de 1979. Trois partis y participent pour la première fois: la liste verte de Berlin, le parti pour une ville de Berlin libre, et le parti populaire allemand. Par ailleurs, neuf personnes se présentent à titre individuel.

SONDAGES

Selon les sondages d'opinion, les chrétiens-démocrates pourraient obtenir

entre 47 et 48 % des voix, alors que les sociaux-démocrates en obtiendraient 35 à 38 %. Les libéraux, en obtenant quelque 5 à 6 % ne risquent pas de perdre leurs sièges au parlement. Un parti doit, en effet, obtenir 5 % des voix pour être représenté au parlement. La «liste alternative» (AL) est celle qui semble avoir le plus de chances. Elle pourrait recueillir environ 8 % des voix, et de cette manière, entrer au parlement. La «liste alternative pour la démocratie et la protection de l'environnement» est composée d'écologistes, d'intellectuels de gauche, de partisans de la culture alternative, de communistes non orthodoxes et de groupes minoritaires.

La fortune en pêchant

TOKIO (AP). — Un pêcheur de 51 ans, M. Hamamoto, son fils et son frère ont d'excellentes raisons de célébrer l'événement du mois de mai, qui donne lieu traditionnellement à une semaine de festivités au Japon: ils sont devenus légalement propriétaires de 46 kilos d'or.

Ils ont trouvé le fabuleux trésor en pleine mer, le 3 mai 1978. Les lingots voguaient au fil de l'eau, fixés à des chambres à air, à deux kilomètres environ au large de Shimonoseki, à l'extrémité ouest de l'île d'Honshu.